

# **WOMEN AND SPORT**

**De Brighton à Windhoek  
Les femmes relèvent le défi**

**Groupe de Travail International Femmes et Sport**

## **Table des matières**

1. Avant-propos
2. Mieux vaut agir que parler
  - ◆ Equité et Egalité dans la société et dans le sport
  - ◆ Les installations
  - ◆ Sport scolaire et junior
  - ◆ Développement de la participation
  - ◆ Sport de haute performance
  - ◆ La direction du sport
  - ◆ Education, formation et développement
  - ◆ Informations et recherche sur le sport
  - ◆ Les ressources
  - ◆ Coopération nationale et internationale
3. Relever le défi – Guide complet des initiatives dans le monde entier
  - ◆ Organisations internationales
  - ◆ Organisations nationales
4. Analyse du progrès et avenir

## **Annexes**

- A. La Déclaration de Brighton
- B. Stratégie internationale pour les femmes et le sport. 1994 – 1998
- C. Liste des organisations qui ont adopté la Déclaration de Brighton
- D. Appel à l'Action de Windhoek
- E. Après Windhoek
- F. Le groupe de Travail International sur les Femmes et le Sport

Le présent rapport a été élaboré par l'United Kingdom Sports Council pour le compte du Groupe de Travail International sur les Femmes et le Sport.

*Le contenu du rapport a été rédigé par la société RQA Ltd sur la base des informations qui lui ont été fournies par le Groupe de Travail International sur les Femmes et le Sport et par l'United Kingdom Sports Council, 1994 – 1998.*

L'United Kingdom Sports Council décline toute responsabilité pour l'exactitude des informations contenues dans le présent rapport.

*Si le lecteur relève des renseignements ou des informations erronées ou inexacts, il est prié de le communiquer au Groupe de Travail International sur les Femmes et le Sport qui effectuera les rectifications nécessaires.*

## Avant-propos

Le présent rapport est un compte rendu des actions positives qui ont été menées par des organisations internationales et nationales du monde entier en faveur du mouvement international pour les femmes et le sport au cours de la période comprise entre mai 1994 et mai 1998. Il illustre les progrès importants qui ont été réalisés pour la création d'une culture du sport qui rend possible et qui valorise la participation intégrale des femmes au sport, sous tous les aspects et à tous les niveaux, dans les organisations et les pays les plus divers.

Ce rapport a été élaboré par la société RQA Ltd pour le compte du Conseil du Sport du Royaume-Uni (*United Kingdom Sports Council*) qui assure, depuis 1994, le secrétariat de l'International Working Group on Women and Sport. Il rend hommage à tous ceux qui se sont dévoués à mettre en branle le mouvement pour le sport féminin, ce qui, pour certains, a nécessité une grande dose de courage pour faire face aux traditions enracinées, aux coutumes bien implantées et à une vive opposition.

Entre 1994 et 1998, plus de 200 organisations du monde entier, allant d'assemblées gouvernementales internationales jusqu'à des groupes nationaux et non gouvernementaux de femmes et des fédérations nationales de sports, et depuis l'Albanie jusqu'au Zimbabwe, ont relevé le défi du changement en adoptant la Déclaration de Brighton sur les femmes et le sport, une déclaration de principes positive pour les femmes et le sport.

Grâce aux actions et aux initiatives de toutes ces personnes et de ces nombreuses organisations, le monde du sport évolue, lentement mais sûrement, vers une situation plus équitable. Les femmes figurent désormais, et plus que jamais, dans les programmes sportifs et on reconnaît déjà le rôle considérable que joue le sport pour la femme, sur un plan plus général. Ce mouvement et cette évolution gagnant de la vitesse, nous pouvons en tirer des leçons et nous inspirer de ce qui a déjà été réalisé pour affronter les problèmes les plus sévères.

Très souvent, l'action ou l'initiative d'une seule personne devient le catalyseur d'une évolution et d'une transformation de très grande envergure.

Le présent rapport se compose de quatre sections principales, suivies de quelques annexes. La première section présente au lecteur le contexte général de ce rapport, en partant de la première conférence mondiale sur les femmes et le sport, qui s'est déroulée à Brighton, en 1994, puis de la stratégie internationale et de la déclaration qui en découlèrent. La deuxième section présente des exemples de « bonnes pratiques » adoptées au cours de la période 1994 – 1998 comportant l'application de la Déclaration de Brighton et des actions positives.

La troisième section est un guide complet des actions et des mesures qui ont été prises, dans le monde entier, par des organisations internationales, nationales et régionales. La quatrième section examine les difficultés qui subsistent et se concentre sur les quelques années à venir et sur l'application de l'Appel à l'Action de Windhoek. Elle souligne le fait que, bien que les réalisations effectuées jusqu'à présent soient considérables, il reste encore énormément à faire.

Dans les annexes, le lecteur trouvera une grande quantité d'informations, y compris la liste intégrale des organisations qui ont adopté officiellement la Déclaration de Brighton.

Il convient de préciser que le présent rapport représente la situation du mouvement pour les femmes et le sport d'après les éléments dont nous disposons au moment de sa rédaction. Si le texte contient des erreurs ou des omissions, vous êtes prié de les communiquer à l'*International Working Group on Women and Sport* qui mettra ses données à jour.

Les informations utilisées sont celles qui ont été fournies à l'*International Working Group* par des personnes ou des organisations dans le cadre d'une correspondance, sur des fiches de suivi, au cours de la période 1994 - 1998, ou lors de la deuxième conférence sur les femmes et le sport, qui s'est déroulée en Namibie, en mai 1998. Très souvent, nous n'avons été en mesure de fournir, dans ce rapport, que des renseignements rapides sur certains pays, certaines personnes ou certaines organisations. Bien que nous nous soyons efforcés de signaler tous les cas qui avaient été portés à la connaissance de l'*International Working Group*, nous savons fort bien que beaucoup de personnes, dont les actions ne sont pas mentionnées dans ce rapport, n'ont pas cessé de travailler à la réalisation de ces changements.

Pour le compte de l'*International Working Group on Women and Sport*, il ne me reste qu'à remercier tous ceux qui ont contribué au présent rapport et à féliciter ceux qui ont su prendre des mesures positives pour la mise en place d'une culture sportive plus équitable pour les femmes et les filles dans le sport et par le biais de celui-ci.

Nous espérons sincèrement que ce rapport deviendra un document pratique qui encouragera des changements ultérieurs.

**Anita White**

Co-présidente de l'*International Working Group on Women and Sport*  
1994 – 1998

Directrice du développement au Conseil Anglais du Sport  
(English Sports Council)

Décembre 1998

## Origine et contexte

La conférence « Les Femmes, le Sport et le Défi du Changement », organisée par l'ancien *British Sports Council* (Conseil britannique du Sport) et soutenue par le Comité International Olympique, s'est déroulée en mai 1994 à Brighton, en Angleterre. Cette conférence unique est née du désir de rassembler des organisations et des pays divers pour la mise en commun d'idées et d'expériences émanant du mouvement mondial de la femme et du sport.

Dans le monde entier, on assistait à des développements importants pour les femmes et le sport. Des mesures positives avaient été prises et des progrès avaient été réalisés en Europe, à travers d'une part le mouvement européen pour la femme et le sport, d'autre part des organisations gouvernementales et non gouvernementales en Australie, au Canada, en Nouvelle-Zélande et dans un grand nombre d'autres pays.

Cette conférence était un cadre idéal pour une perspective véritablement internationale sur la femme et le sport, englobant tous les continents et tous les pays, grands ou petits, et reconnaissant et mettant en valeur la diversité des cultures et des femmes du monde. Il s'agit de la première grande conférence mondiale qui ciblait les décideurs dans les secteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, en se concentrant entièrement sur la femme et le sport, et qui comportait de grandes possibilités.

280 délégués internationaux, d'organisations gouvernementales et non gouvernementales, représentant 82 pays, participèrent à cette conférence.

Le programme de la conférence comprenait toute une série de questions concernant le sport féminin. Plus précisément, il se penchait sur des questions relatives à la culture, au sexe, à l'invalidité et à la sexualité ainsi qu'au leadership, à la gestion du changement, au marketing et aux médias, aux mentors et aux relations, entre autres sujets. La conférence se penchait spécifiquement sur les moyens d'accélérer le processus du changement de façon à pouvoir redresser le déséquilibre que les femmes doivent affronter dans leur participation au sport.

Les personnes qui participèrent à cette conférence en retirèrent de vastes connaissances sur des questions, des actions et des initiatives du monde entier. A beaucoup d'entre elles, elle offrit des possibilités de découvrir des solutions à des problèmes, de rencontrer des personnes animées des mêmes sentiments et de s'engager à faire davantage pour le sport féminin.

*« Une excellente conférence, une source d'inspiration ; une possibilité unique de rencontrer un si grand nombre de femmes qui travaillent dans l'univers du sport »*

*féminin car elle a permis de visualiser les travaux de mon organisation dans un contexte plus large (pas de passé simple lorsque c'est quelqu'un qui parle)»*

**« La conférence nous a donné un point de départ – voici tellement d'années que nous nous efforçons de créer un groupe qui se consacre aux femmes et au sport »**

**« La journée finale, au cours de laquelle des groupes de femmes ont pris la parole et ont uni leur force, a été une expérience inoubliable »**

**« Une manifestation mémorable, un véritable tournant qui facilitera le changement, ainsi que le processus du changement, pour la femme et le sport »**

Source : questionnaires sur la conférence remplis par des délégués – 1994

La conférence représente un point de départ pour le changement grâce à ses trois principales conséquences, à savoir le lancement de la **Stratégie Internationale sur les femmes et le sport** et de la **Déclaration de Brighton** ainsi que la création du **Groupe de Travail International sur la femme et le sport**.

L'objectif de la **Stratégie Internationale sur la femme et le sport, 1994 – 1998**, était de coordonner les travaux sur des questions relatives aux femmes et au sport à l'échelon international. Cette stratégie préconisait la réalisation de la stratégie et l'adoption de la Déclaration de Brighton par les gouvernements et les organisations du monde entier. Le développement d'une stratégie internationale de ce type avait également pour but d'assurer l'utilisation en commun de programmes modèles et de développements réussis entre les fédérations sportives nationales et internationales, afin d'accélérer l'évolution vers une culture sportive plus équitable dans le monde entier. Pour diriger la réalisation de cette stratégie, on a proposé la formation d'un Groupe de Travail International sur la femme et le sport. Le texte intégral de la Stratégie Internationale sur la femme et le sport est fourni dans l'Annexe B.

La **Déclaration de Brighton** établit une série complète de principes pour le développement de possibilités pour la femme et le sport. Son objectif primordial est

**« Le développement d'une culture du sport qui permette et encourage la participation intégrale de la femme dans tous les sports et sous toutes leurs formes ».**

Elle reconnaît l'importance du sport qui, lorsqu'il est pratiqué de façon juste et équitable, est une source de richesse pour la société et d'amitié entre les

nations, et offre un grand nombre d'avantages pour les particuliers. Elle encourage la contribution des femmes au sport et insiste sur le fait que cette participation au sport peut enrichir, mettre en valeur et développer la vie des femmes.

La Déclaration reconnaît que le sport et les activités sportives font partie intégrante de la culture de chaque nation mais souligne les inégalités sur le plan des niveaux de participation et des opportunités pour les femmes et les jeunes filles par rapport aux hommes et aux garçons. En outre, elle illustre le fait que les femmes sont toujours sous-représentées au niveau de l'administration, de l'entraînement et de la direction des manifestations, en particulier aux plus hauts niveaux, et que, sans la présence de femmes parmi les leaders, les décideurs et des modèles à émuler, il ne sera pas possible de faire de l'égalité des chances pour les femmes et les jeunes filles une réalité.

Cette déclaration s'adresse à tous les gouvernements ainsi qu'aux administrations publiques, aux organismes, aux entreprises, aux établissements d'enseignement et de recherche, aux organisations de femmes et aux particuliers responsables ou influant, directement ou indirectement, sur la conduite, le développement ou la promotion du sport ou qui participent, d'une façon ou d'une autre, à l'emploi, à l'enseignement, à l'administration, à la formation, au développement ou au bien-être des femmes dans le sport. Son but est de compléter les statuts, les lois, les codes, les règles et les règlements qui régissent la participation des femmes dans le sport.

Elle s'efforce d'obtenir, de la part d'organisations gouvernementales et non-gouvernementales et de toutes les institutions concernées par le sport, l'engagement qu'elles appliqueront les principes établis dans la Déclaration en développant les politiques, les structures et les mécanismes appropriés qui permettront

- ◆ d'assurer à l'ensemble des femmes et des filles la possibilité de participer au sport dans un environnement à la fois sûr et positif qui maintient les droits, la dignité et le respect personnels ;
- ◆ d'accroître la participation des femmes dans le sport à tous les niveaux et dans tous les rôles ;
- ◆ d'assurer que les connaissances, les expériences et les valeurs des femmes contribuent au développement du sport ;
- ◆ d'encourager la reconnaissance que la participation des femmes au sport contribue aux affaires publiques, au développement de la communauté et à la constitution d'une nation saine ; et

- ◆ de promouvoir la reconnaissance, par les femmes, de l'importance intrinsèque du sport et sa contribution au développement personnel et à un mode de vie sain.

La Déclaration définit dix principes qu'elle prie toutes les personnes participant au sport d'appliquer par le développement de politiques, de structures et de mécanismes appropriés, et qui sont présentés sous les titres suivants :

- ◆ Equité et égalité dans la société et dans le sport
- ◆ Installations
- ◆ Le sport scolaire et junior
- ◆ Développement de la participation
- ◆ Le sport de haute performance
- ◆ La direction du sport
- ◆ Education, formation et développement
- ◆ Information et recherche sur le sport
- ◆ Ressources
- ◆ Coopération nationale et internationale

Un des principaux objectifs de la stratégie internationale, suivi par le Groupe de Travail International depuis 1994, a été d'obtenir l'adoption de la Déclaration de Brighton dans toutes les régions du monde, en particulier par les principaux décideurs et les personnes les plus influentes.

Le Groupe de Travail International suivit les progrès vers la réalisation de cet objectif en se fixant, comme but, l'adoption de la Déclaration de Brighton par 100 organisations au cours de la période comprise entre 1994 et 1998. En fait, la Déclaration de Brighton a déjà été adoptée ou sanctionnée officiellement, dans le monde entier, par plus de 200 organisations nationales et internationales.

C'est grâce aux nombreuses personnes qui, au cours de la conférence, se sont efforcées d'assurer qu'elle reflète des questions communes pour le sport féminin dans le monde entier que la Déclaration a été adoptée par une telle diversité d'organisations. Cette diversité démontre également que la Déclaration peut être adoptée par des organisations ou des pays de toutes sortes, indépendamment de leur culture, de leur religion ou du niveau de développement qu'ils pourraient avoir atteint.

Parmi les organisations qui ont adopté la Déclaration, on dénombre plus de 40 organisations ou consortiums internationaux, y compris de grandes assemblées gouvernementales comme les chefs de gouvernement des pays des Caraïbes et du Commonwealth, les ministres du Sport des pays européens et le Conseil Suprême du Sport en Afrique ; des organisations multi-sports internationales, tel que le Comité International Olympique et Paralympique et la Fédération des jeux du Commonwealth ; des organisations et des assemblées internationales pour

l'éducation physique, comme la Fédération Internationale de l'Education Physique et l'*International Council for Health and Physical Recreation Sport and Dance* (Conseil International pour la Santé et le Sport et la Danse des loisirs) ainsi que des fédérations internationales de sports comme l'athlétisme, le tir à l'arc, le badminton, le cyclisme, la voile, l'haltérophilie et beaucoup d'autres.

De plus, les groupes internationaux et régionaux non gouvernementaux pour la femme et le sport ont été particulièrement actifs. On distingue en particulier deux groupes qui sont à l'avant-garde de ce mouvement: l'*International Association for Physical Education and Sport for Women and Girls* (Association Internationale pour l'Education Physique et le Sport pour les femmes et les filles) et *Womensport International*. Parallèlement à ces groupes internationaux, on dénombre un certain groupe d'associations arabes, asiatiques, européennes et africaines pour la femme et le sport. Et tous ces groupes ont encouragé, soutenu, cajolé et fait pression sur un grand nombre d'organisations nationales et internationales pour qu'elles adoptent la Déclaration.

L'influence et les ressources de toutes ces assemblées internationales jouent un rôle critique. Les assemblées gouvernementales représentent une proportion élevée de la population du monde. Chacune des organisations internationales pour l'éducation physique et le sport possède des centaines, voire des milliers de membres et d'organisations affiliées dans le monde entier auxquels un message de soutien positif pour le sport féminin a été envoyé.

Les organisations internationales jouissent de l'appui de plus de 150 organisations nationales responsables du sport dans plus de 55 pays. Les travaux de ces organismes avancent, à l'échelon national et régional, en assurant que la Déclaration et les actions entreprises sont appropriées pour leur culture et leur situation.

La Déclaration de Brighton a également démontré qu'elle est suffisamment souple pour être adaptée aux exigences particulières des différents pays et organisations, tout en maintenant les principes de base. A titre d'exemple, on indiquera la Nouvelle-Zélande et l'Asie. En Nouvelle-Zélande, la Déclaration a été utilisée comme la base pour le développement de la Charte « *Winning Women* ». En Asie, elle est devenue la « Déclaration de Manille » - après avoir subi certaines modifications pour respecter des questions culturelles.

L'Annexe A contient des informations complètes sur la Déclaration de Brighton et ses principes. L'Annexe C fournit également la liste intégrale des organisations internationales et nationales qui ont adopté la Déclaration de Brighton, comme cela a été notifié à l'*International Working Group on Women and Sport* (Groupe de Travail International pour la femme et le sport).

La troisième conséquence de la conférence de Brighton a été la fondation de ***l'International Working Group on Women and Sport***. Il se compose de décideurs de premier plan pour le sport de tous les continents. Pour la période comprise entre mai 1994 et mai 1998, ce groupe a été co-présidé par le ministre de l'Aménagement du Territoire et du Repeuplement de la Namibie, Pendukeni Iivula-Ithana, et le Chef du développement de l'*English Sports Council*, Dr Anita White ; le secrétariat a été assuré par l'*United Kingdom Sports Council* (Conseil du sport du Royaume-Uni).

Au cours de cette période de quatre ans, les objectifs du Groupe de Travail international étaient les suivants :

- ◆ contrôler l'adoption de la Déclaration de Brighton par des pays et des organisations nationales/internationales dans le monde entier
- ◆ servir de point de contact et de référence, en se concentrant sur les développements internationaux dans le domaine du sport et des femmes et en facilitant les échanges d'information
- ◆ collaborer avec les fédérations internationales et des organisations multi-sports
- ◆ contribuer au développement et à la coordination de groupes régionaux sur la femme et le sport
- ◆ jouer le rôle d'assemblée pour ces groupes régionaux et ces organisations internationales de la femme et du sport afin d'examiner les compte rendus sur leur statut et leur stratégie et d'assurer la divulgation des informations
- ◆ obtenir l'inscription de questions relatives aux femmes et au sport à l'ordre du jour des principales conférences internationales et offrir des conseils sur le contenu des conférences internationales qui soulèvent des questions sur la femme et le sport.

Pour tout autre renseignement sur le Groupe de Travail International et ses objectifs futurs pour la période 1998 à 2002, on doit se reporter à l'annexe F.

Une autre initiative contenue dans la Stratégie Internationale sur la femme et le sport fut l'organisation d'une deuxième conférence mondiale sur la femme et le sport quatre ans plus tard. Cette conférence se déroula à Windhoek, en Namibie, du 19 au 22 mai 1998 et 400 délégués de 74 pays y participèrent.

Cette conférence célébra les succès remportés par les filles et les femmes, et pour celles-ci, depuis l'adhésion à la Déclaration de Brighton, en 1994. Tous ces succès, la plupart desquels ont été incorporés dans le présent rapport,

démontrent sans équivoque l'impact du sport sur la vie des filles et des femmes. A Windhoek, on a également reconnu la nécessité d'établir des liens avec les principales plates-formes internationales, en particulier la plate-forme d'action de Pékin et la Convention des Nations Unies sur l'Élimination de Toutes les Formes de Discrimination envers les Femmes, qui ont une influence directe et indirecte sur la progression des filles et des femmes.

La conférence a réclamé des mesures dans le monde entier pour favoriser le développement de l'égalité des chances pour les filles et les femmes à la participation intégrale au sport dans son sens le plus large. Cet appel reflétait un désir irrésistible de la part des délégués de réaliser une collaboration et une coordination plus étroites entre les nombreux organismes et organisations responsables de problèmes relatifs aux femmes et soulignait l'importance du rôle que le sport pourrait et devrait jouer pour la progression des filles et des femmes. La principale conséquence de cette conférence fut l'**Appel à l'Action de Windhoek**.

La deuxième et la troisième section du présent rapport illustrent la façon dont la stratégie internationale pour la femme et le sport et la Déclaration de Brighton ont été mises à exécution et adoptées dans le monde entier, de 1994 à mai 1998. On trouvera des informations supplémentaires sur l'Appel à l'Action de Windhoek et sur la stratégie de l'avenir pour la femme et le sport dans la quatrième section, des renseignements complets étant reportés dans les Annexes D et E.

## **Mieux vaut agir que parler**

Cette section fournit des exemples des initiatives qui ont été prises pour mettre à exécution les principes de la Déclaration de Brighton et apporter des changements positifs pour la femme et le sport. Ces exemples sont regroupés sous les dix principes de la Déclaration de Brighton, et l'objectif de la Déclaration de Brighton est reporté au début de chaque section.

La tâche de la sélection d'un nombre limité d'exemples a été extrêmement difficile. Les exemples illustrés ont été choisis pour refléter la diversité du changement – des particuliers ou groupes restreints qui ont eu une grande influence à l'échelon local jusqu'aux progrès considérables qui ont été réalisés dans certaines manifestations d'envergure mondiale – et par des organisations tant gouvernementales que non gouvernementales. Chacun représente un bon exemple des progrès en cours de réalisation dans le mouvement mondial pour la femme et le sport et de la façon dont la Déclaration de Brighton peut être réellement mise en pratique. Certaines initiatives mentionnées dans une certaine catégorie ont une envergure globale et les mesures mentionnées peuvent concerner un certain nombre de principes.

Dans la mesure du possible, on a identifié l'impact sur la femme et le sport, même si, pour certaines initiatives, il est encore trop tôt pour tirer des conclusions utiles. Il est cependant hors de doute que la Déclaration de Brighton a joué un rôle important pour susciter l'intérêt pour les problèmes des femmes et du sport auprès de nombreux décideurs et d'organisations de financement.

## **Equité et égalité dans la société et dans le sport**

Le principe fondamental de la première Déclaration de Brighton est celui de l'équité et de l'égalité dans la Société et dans le sport.

**« Les états et les gouvernements doivent entreprendre tous les efforts nécessaires pour assurer que les institutions et les organisations chargées du sport respectent les dispositions de la Charge des Nations Unies, de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toute forme de discrimination contre les femmes.**

**L'égalité des chances de participer au sport, pour ses loisirs, pour sa santé ou pour la haute performance, est le droit de chaque femme, sans distinction de race, de couleur, de langue, de religion, de croyance, d'orientation sexuelle, d'âge, de situation de famille, d'invalidité, d'opinion ou d'affiliation politique et d'origine nationale ou sociale.**

**Les ressources, le pouvoir et la responsabilité doivent être affectés de façon équitable et sans discrimination sexuelle, mais cette affectation doit redresser tout déséquilibre inéquitable entre les avantages dont jouissent les femmes et les hommes. »**

Un des principaux objectifs de la Stratégie Internationale sur la femme et le sport a été d'assurer que les gouvernements et les décideurs du monde entier considèrent le sport féminin comme une question importante et projettent / mettent à exécution en conséquence un plan d'action positif. Il est indispensable que l'importance du sport soit reconnue non seulement pour le sport proprement dit, mais également à cause de l'influence considérable qu'il peut avoir sur des questions sociales, économiques et sanitaires. Equité et égalité dans la société et dans le sport, cela signifie également la façon dont le droit des femmes et des filles à participer au sport est incorporé et exprimé dans la législation et dans les politiques internationales et nationales. La modification réelle de la législation spécifiquement pour le sport féminin est rare, mais le sport peut bénéficier de modifications de la législation relatives au sexe sur un plan plus général.

Les trois exemples que nous avons choisis démontrent les mesures qui ont été prises pour appliquer le changement global et influencer sur la politique des gouvernements dans le monde entier ainsi qu'à l'échelon national et régional.

### **Nations Unies – La quatrième conférence sur les femmes, Pékin, Chine**

La quatrième conférence mondiale des Nations Unies sur les Femmes : Action pour l'Égalité, le Développement et la Paix, s'est déroulée en septembre 1996.

Elle s'est conclue par une « Plate-forme pour l'action » qui est utilisée par les gouvernements du monde entier pour guider leur politique sur le plan de l'égalité des sexes.

La Plate-forme pour l'Action finale, recommandée à tous les gouvernements, comportait trois références au sport et aux activités physiques. L'importance de ces références, c'est que, pour la première fois, lorsque les gouvernements adhèrent à la Plate-forme pour l'Action, ils s'engagent à améliorer la situation de la femme dans le sport. Ces trois références étaient les suivantes :

Page 31

### **Inégalité de l'accès et opportunités éducatives insuffisantes**

Objectif stratégique B.4 – Développer une instruction et une formation non discriminatoires

*Actions à prendre :*

Point 85 – De la part des gouvernements, des services d'éducation et d'institutions pédagogiques et académiques diverses.

(m) Créer des installations de loisir et de sport, établir et renforcer des programmes sensibles au sexe, pour les filles et les femmes de tous âges dans des institutions pédagogiques et communautaires, et soutenir l'avancement des femmes dans tous les secteurs de l'éducation physique, y compris l'entraînement, la formation et l'administration et en tant que protagonistes aux échelons national, régional et international.

Page 42

### **Inégalités dans l'accès à des services relatifs à la santé**

Objectif stratégique C.2

Renforcer les programmes de prévention concernant les risques pour la santé de la femme.

*Actions à prendre :*

Point 108 – Par les gouvernements, en collaboration avec des organisations non gouvernementales, y compris les médias, le secteur privé et les organisations concernées, y compris les Nations Unies, selon les exigences ;

(f) créer et soutenir des programmes dans le système d'éducation, sur les lieux de travail et dans les communautés afin de créer les possibilités de participation

au sport et aux activités physiques et récréatives des femmes et des jeunes filles de tous les âges au même titre que les hommes et les garçons.

Page 106

### **Discrimination persistante contre la petite fille et violation de ses droits à la survie, à la protection et au développement**

Objectif stratégique L4

Éliminer la discrimination contre les filles dans l'éducation, le développement des connaissances et la formation

*Mesures à prendre :*

Point 280 – Par les gouvernements et les organisations internationales et non gouvernementales

(d) Encourager la participation intégrale et égale des filles aux activités périscolaires tel que le sport, le théâtre et les activités culturelles.

L'équité dans le sport a été reconnue officiellement dans le cadre du programme général des droits de la femme dans le monde entier, grâce à l'initiative coordonnée de particuliers et d'organisations, en particulier *WomenSport International* et le gouvernement de Namibie.

**« Tout comme le sport a beaucoup à offrir aux femmes d'Afrique du Sud, les femmes d'Afrique du Sud ont elles aussi beaucoup à offrir au sport. »**

#### ***Commission au sport des Philippines et la déclaration de Manille de 1996***

Dans une communication présentée à l'*International Working Group* (Groupe de Travail International), en 1998, le professeur MA Josefina Vibar-Bauzin, membre de la commission au sport des Philippines, a souligné les succès remportés et les difficultés rencontrées par les femmes d'Asie désirant participer au sport :

**« Certaines coutumes, fortement respectées dans certains pays d'Asie deviennent en général des obstacles à la promotion de la libéralité d'esprit. Les initiatives pour une participation majeure au sport ont suscité une vive résistance, en particulier lorsqu'elles se sont heurtées à certaines pratiques ou coutumes culturelles qui sont acceptées par la population . . . autrement dit, la situation de la femme et du sport en Asie n'est pas exempte de difficultés et de contraintes . . . la participation des femmes au sport s'effectue dans un cycle de défaites et de triomphes dans lequel les personnes qui parviennent à augmenter la participation des**

***femmes sont également celles qui doivent trouver un équilibre entre le droit des femmes à participer au sport et le respect des coutumes et des traditions du pays. »***

Un grand pas en avant a été réalisé à Manille, en 1996, conjointement avec le conseil international de la santé, de l'éducation physique, des loisirs, du sport et de la danse (ICHPER-SD), organisé par la première conférence d'Asie sur les femmes et le sport, intitulée « Le passé, le présent et l'avenir ».

Parmi les participants se trouvaient des représentants de Hong Kong, du Japon, du Bangladesh, de l'Inde, du Vietnam, de Malaisie, d'Iran, de Myanmar, des Philippines et de la république de Krygz. Au cours de cette conférence, la Déclaration de Brighton a été modifiée par la Déclaration de Manille. Les principes de base de la Déclaration de Brighton sont toujours présents dans la Déclaration de Manille, les principales modifications portant sur des questions culturelles ; en outre, un accord a été passé dans le cadre duquel le document doit être signé par des représentants de 16 pays d'Asie.

Aux Philippines, des progrès sont en cours pour offrir des opportunités sportives aux femmes et encourager celles-ci à participer au sport et aux prises de décision. Ces activités sont soutenues par des organisations telles que la *Philippine Women's Sports Foundation* et la *Philippine Association of Physical Education and Sports for Girls and Women*, et il reste encore beaucoup à faire. Citons, ici aussi, les propos de Josefina Vibar-Bauzon :

***« Il subsiste encore plusieurs obstacles que nous devons surmonter, et différentes difficultés que nous devons résoudre. Les femmes d'Asie n'ont désormais d'autre choix que de confronter et de résoudre globalement ces problèmes sans plus attendre, avec une sagesse et une détermination collectives. »***

La deuxième conférence ICHPERDSD d'Asie se déroula à Cebu, en décembre 1996; au cours de cette conférence, la question des femmes et du sport fut un des principaux sujets. Cette conférence comprenait un atelier sur le développement d'un partenariat dans le cadre duquel les participants devaient concevoir des plans stratégiques pour des programmes locaux concernant les femmes et les hommes dans les programmes de sport des écoles et des communautés.

### **Les femmes et le sport - Afrique du Sud**

Le mouvement pour le sport féminin en Afrique du Sud a débuté en 1992, lorsque le « *National Sports Council (NSC)* » créa un « *Women's desk* » (service pour les femmes), qui devint par la suite (en 1995) un sous-comité du *National Sports Council*.

Dans le livre blanc (Politique) sur le sport du ministère du Sport et des Loisirs (DSR), les femmes occupaient une place prépondérante, et ce livre blanc donna lieu à la création d'un organisme national pour la femme, intitulé « *Women And Sport South Africa* » (WASSA).

La déclaration finale d'un rapport annonçant la création d'un nouveau comité d'organisation national, *National Strategy for Women and Sport South Africa and National Logo for WASSA*, en mars 1997, fut la suivante: « Tout comme le sport a beaucoup à offrir aux femmes d'Afrique du Sud, les femmes d'Afrique du Sud ont elles aussi beaucoup à offrir au sport ».

La mission de WASSA est de développer une culture dans le cadre de laquelle les filles et les femmes jouissent des mêmes opportunités, d'un accès et d'un soutien égaux dans le sport et les loisirs, à tous les niveaux et dans tous les rôles : décideur, administrateur, entraîneur, officiel et athlète ; de cette façon, elles pourront développer et réaliser leur potentiel et profiter pleinement des avantages offerts par le sport et les loisirs.

La stratégie de *Women and Sport South Africa* est une stratégie coordonnée à l'échelon national, développée par le biais de consultations à tous les niveaux, qui débutèrent par une conférence sur la planification stratégique nationale du sport féminin (*Women Sport National Strategic Planning Conference*) en 1996, organisée par le National Department of Sport and Recreation (DSR) conjointement avec le National Sports Council (NSC). Les délégués qui participèrent à l'atelier représentaient le gouvernement (DSR) à l'échelon national et régional, le conseil national du sport (NSC), le Comité National Olympique d'Afrique du Sud (NOCSA), l'association unifiée du sport scolaire en Afrique du Sud, l'Union Sud-Africaine des étudiants et du sport, des fédérations de sport ainsi que des déléguées régionales des femmes et du sport.

La coordination de la Stratégie est assurée par les trois principaux protagonistes du sport et des loisirs en Afrique du Sud : le DSR, le NSC et le NOCSA. Elle est considérée comme un élément important vers l'élimination de la discrimination sexuelle et la réalisation de l'égalité des chances pour les femmes dans le sport et les loisirs, en Afrique du Sud.

**« La création de Women and Sport est un évènement marquant. A travers le gouvernement, on s'est efforcé de résoudre et d'éliminer le retard sur le plan de l'égalité des chances entre les sexes. Women and Sport est le véhicule qui permettra à tous les protagonistes dans le sport de réaliser cet objectif dans le domaine du sport ».**

Steve Tshwete, ministre du Sport et des Loisirs

WASSA est une initiative importante dans la stratégie du gouvernement pour avancer les opportunités des femmes dans le sport et les loisirs et pour assurer l'égalité entre les sexes dans le sport. Le conseil national d'organisation (National Steering Council) dépend directement du ministre et conseille celui-ci sur toutes les questions d'importance nationale dans le sport et les loisirs pour les femmes ainsi que sur le développement de politiques et de programmes sensibles sur le plan du sexe.

Le Conseil comprend des représentants des neuf provinces, d'organismes clés dans le secteur du sport, par exemple le Conseil National du Sport et le Conseil National Olympique, du gouvernement, de *Sport for the Disabled* et d'organismes jouant un rôle important dans le développement du sport et des loisirs pour les femmes et les filles, par exemple la santé et l'éducation.

La Déclaration de Brighton a été adoptée par *Women and Sport South Africa*, le ministère du Sport et des Loisirs et l'association sud-africaine des Jeux du Commonwealth. Le Conseil National du Sport (NSC) s'est maintenant engagé, en association avec ces deux organisations, à obtenir des différentes fédérations de sport affiliées au NSC qu'elles signent la Déclaration et qu'elles contrôlent l'application de ses principes.

En outre, la structure établie à l'atelier national a également été mise en place à l'échelon provincial et régional, à la suite de consultations et dans le cadre d'ateliers dans chaque province.

## **Les installations**

Le deuxième principe de la Déclaration de Brighton est celui des installations.

**« La participation féminine dans le sport est influencée par le nombre, la diversité et la facilité d'accès des installations. La conception, des plans à la structuration, et la direction de ces installations, devraient répondre justement et équitablement aux besoins spécifiques des femmes d'une communauté, leur assurant tout particulièrement la provision de garderies pour les enfants et la garantie de sécurité. »**

Ce principe, démontré par l'exemple du Projet sur les Installations conviviales pour les Femmes (« *Project on Women Friendly Facilities* ») de l'*English Sports Council* (Conseil anglais du sport) souligne que, pour encourager les femmes à participer au sport, il est nécessaire de prendre en considération les exigences de celles-ci au niveau de la planification et de la réalisation des installations.

## **Initiative des installations sportives propices aux femmes du Conseil Anglais du Sport (*English Sports Council*)**

En 1996, le Conseil Anglais du Sport (*English Sports Council*) a commandé une étude complète sur la façon dont les responsables de la planification, de la conception et de la gestion des installations sportives peuvent assurer que ces mêmes installations soient « conviviales » pour les femmes.

Cette recherche a conclu que les installations sportives conviviales pour les femmes doivent présenter un certain nombre de caractéristiques communes qui sont résumées ci-dessous :

- ◆ Les filles et les femmes qui les utilisent doivent avoir l'assurance qu'elles seront en mesure d'utiliser ces installations sans devoir solliciter l'assistance du personnel ou des autres usagers (par ex. l'emplacement de différentes zones de l'installation et les modalités d'utilisation du matériel) et qu'elles seront traitées avec respect par les autres usagers et le personnel.
- ◆ Les jeunes filles et les femmes doivent se sentir à l'aise dans l'installation et autour de celle-ci ; elles doivent se sentir en sécurité et acceptées pour ce qu'elles sont et trouver leur environnement et les conditions ambiantes agréables.
- ◆ Les jeunes filles et les femmes doivent pouvoir faire un choix, par exemple la possibilité d'exercer tel sport ou telle activité sportive, ou d'utiliser certaines installations lorsqu'elles le désirent et le choix entre des vestiaires non cloisonnés ou avec des cabines.
- ◆ Les installations et les possibilités de participation doivent être conçues de façon pratique pour les filles et les femmes, en ce qui concerne leur emplacement et l'accessibilité à pied, avec les transports en commun, à bicyclette ou en voiture et, dans certains cas, avec un service de transport dédié. En outre, les programmes des activités doivent être conçus pour être pratiques : par exemple, les cours et les séances doivent avoir lieu à des heures qui leur conviennent, des services de garderie doivent être assurés et presque tous les types de vêtements doivent être acceptés.
- ◆ Les filles et les femmes doivent savoir que les fournisseurs des installations respectent leurs opinions et les consultent lorsqu'ils envisagent de modifier des installations ou des programmes.

Les directives contiennent des conseils pratiques pour la mise en place d'installations conviviales pour les femmes, y compris sur le plan de l'emplacement, de la conception des installations d'intérieur, c'est-à-dire vestiaires et réception, des installations d'extérieur, des garderies, des questions de sécurité ainsi que des questions de programmation et d'administration.

Le Conseil Anglais du Sport incorporera les critères dans les publications futures sur les considérations techniques pour les installations sportives ; ces critères doivent être suivis par les organisations qui sollicitent des financements de la Loterie Nationale pour la création de nouvelles installations et la modernisation des installations actuelles.

### **Le sport scolaire et junior**

Le troisième principe de la Déclaration de Brighton concerne le sport scolaire et junior

***« La recherche nous montre que les filles et les garçons abordent le sport de perspectives très différentes. Les personnes chargées du sport, de l'éducation, des loisirs et de l'éducation physique des jeunes ont la responsabilité d'assurer qu'une gamme d'activités et d'expériences pédagogiques, tenant compte des valeurs, des opinions et des ambitions des filles, soit incorporée dans les programmes développant la condition physique et les talents sportifs de base des jeunes. »***

L'objet de ce principe est d'une part d'assurer que l'on mette des possibilités d'instruction du sport et de l'éducation physique à la disposition des jeunes filles, d'autre part que l'on crée la motivation et les opportunités nécessaires pour assurer que les filles et les femmes désirent participer au sport et considèrent ce dernier comme une activité attrayante, excitante et saine.

L'initiative « GirlSports » du mouvement des guides des Etats-Unis démontre la façon dont le sport peut jouer un rôle essentiel dans un programme dans le cadre du mouvement général pour les femmes et les filles. L'initiative de la Commission Hillary renforce l'importance de fournir aux filles et aux jeunes femmes dans un contexte éducatif des modèles à émuler. Les travaux du mouvement israélien « *Unit for the advancement of Women in Sport* » se penche sur les exigences des jeunes sportives et examine les raisons pour lesquelles les jeunes femmes quittent le sport.

### **L'initiative « GirlSport » du mouvement des guides américaines**

« Sports and Girls equals a winning Team » (Le sport et les filles : une équipe gagnante) - voici le slogan d'une initiative originale et excitante pour filles âgées de 5 à 17 ans, conçue pour encourager et stimuler l'intérêt pour le sport à travers le scoutisme féminin. Le programme enseigne le sport et des techniques de forme physique ; ses objectifs : renforcer l'amour-propre, encourager le « fair-play » et le travail en équipe, développer les qualités de *leadership* et explorer les débouchés professionnels dans le sport féminin. Son objectif est d'inculquer, aux jeunes filles, une attitude de santé et de forme physique qui ne les quittera jamais.

Cette initiative comporte une gamme complète de matériaux visuels et écrits attrayant pour toutes les tranches d'âge, par exemple des agendas « GirlSport » pour chaque jeune participante jusqu'au guide « Off and Running Career Guide » pour les jeunes femmes.

### **La commission Hillary, Nouvelle-Zélande**

Au cours des quelques dernières années, la Commission Hillary de Nouvelle-Zélande a lancé le projet de modèles à émuler « Female Role Modelling Project ». Cette initiative s'inscrit dans son objectif plus général de rehaussement de l'image des femmes athlètes du sport féminin parmi les écolières et d'encourager les jeunes filles à participer à des activités physiques. La Commission assure la formation de femmes athlètes populaires dans la technique de la présentation au public et un nombre croissant de personnalités du sport féminin s'efforcent d'encourager un mode de vie actif et de motiver les écolières en prenant la parole dans des écoles secondaires, dans des cérémonies de distribution des prix ainsi que dans des réunions et autres manifestations.

**L'initiative « *Unit for the Advancement of Women in Sports* » (UAWIS), en Israël**, a été lancée en 1994 en réponse à l'inégalité entre les hommes et les femmes dans le sport, à tous les niveaux. Ses objectifs sont présentés dans le rapport « *Women in Sports Israel* », de 1998, et UAWIS a fait des progrès importants pour le sport féminin au cours des quatre dernières années.

Une partie des travaux d'UAWIS se concentre sur la participation et les opportunités d'instruction pour les filles et les femmes et un nouveau programme d'éducation de jeunes femmes athlètes dans différents sports de compétition a été lancé. Son objectif est d'encourager de jeunes athlètes de talent à atteindre un niveau national et international à temps pour des compétitions européennes et mondiales ainsi que pour les Jeux Olympiques. Le programme est suivi par UAWIS, en collaboration étroite avec l'organisme représentant chaque sport. Chaque organisation doit nommer un professionnel et un membre chargé de l'administration dont la tâche est de développer des programmes spéciaux pour les jeunes femmes athlètes. Ces programmes comprennent la fourniture d'une formation et d'un entraînement dans des camps de formation spéciaux ainsi que le développement continu de l'athlète.

L'UAWIS s'est efforcé également d'accroître la recherche dans le sport féminin et ses objectifs sont

- ◆ De mener de études spéciales sur la psychologie et la sociologie des jeunes filles et des femmes relativement au sport et de les rendre publiques

- ◆ De mener différentes études dont l'objectif principal est de définir les exigences des femmes athlètes qui participent à différents sports individuels et d'équipe et d'examiner les raisons pour lesquelles les femmes athlètes en Israël quittent le sport très jeunes.

En outre, un projet de recherche spécifique pour examiner le profil des jeunes sportives et leur départ du sport à un jeune âge est en cours.

### **Développement de la participation**

Le quatrième principe de la Déclaration de Brighton est celui du développement de la participation.

***« La participation féminine dans le sport est affectée par la gamme d'activités disponibles. Les personnes chargées de la provision d'activités et de programmes sportifs ont la responsabilité de fournir et d'encourager les activités qui satisfont aux besoins et aux ambitions des femmes. »***

Le développement de la participation dans le sport et les activités physiques est une question primordiale pour tous ceux qui s'intéressent au sport. Le Zimbabwe ainsi que Trinidad et Tobago offrent d'excellents exemples de principes et d'actions qui pourraient être adoptés par la plupart des pays et des organisations.

### **Les « Cellules Sportives » au Zimbabwe**

Le projet « Zimbabwe actif » de la commission du Zimbabwe pour le sport et les activités récréatives est basé sur le principe du Sport pour Tous. C'est dans le cadre de « Zimbabwe actif », et à la suite de la participation de délégués du Zimbabwe à la conférence de 1994, que l'idée des femmes dans des « Cellules Sportives » a été lancée. L'objet de ces cellules est d'encourager les femmes du Zimbabwe à organiser et à participer activement au sport et à des activités de loisir à un niveau de base dans leur propre communauté et, le cas échéant, dans le cadre plus général du sport.

Le principe global est la formation de réseaux à partir de cellules pour des activités sportives intercellules. A partir de réseaux intercellules une interaction se crée, que ce soit au niveau suburbain, dans les villes, ou à l'échelon du village dans les zones rurales, et porte à la formation de clubs et de comités d'administration et aboutit à l'affiliation aux associations nationales contrôlant l'ensemble des sports et des disciplines et activités connexes au Zimbabwe. Ce processus produit des femmes capables de partager le pouvoir et la prise de décisions à tous les niveaux dans les secteurs du sport et des loisirs.

Il était également prévu qu'au fur et à mesure du développement des cellules et des représentants régionaux ou provinciaux, la commission au sport et aux loisirs demandera la création d'une Assemblée Générale de tous les comités. Au cours de cette assemblée, les représentants provinciaux voteront pour le premier président de la branche zimbabwéenne de « *Women in Sport* » (stratégie africaine) et son Comité Exécutif. On a envisagé de faire de la branche au Zimbabwe une association nationale officielle de la Commission.

Depuis 1994, les coordinateurs régionaux du sport ont essayé de fonder des cellules à Bulawayo, Mutare, Chinhoyi, Masvingo, Gweru et Harare/Chitungwiza. Des progrès ont été effectués dans chaque région, et des responsables au niveau local et régional ont fait leur apparition tant sur le terrain de sport qu'au niveau de l'organisation et de l'administration. Un exemple particulièrement représentatif du succès remporté est celui de la région de Harare/Chitungwiza. Vingt et une cellules « *Women in Sport* » ont été établies comme sous-comités des comités « Sport for All » (le sport pour tous) existants. Toute une série d'activités se déroula, y compris le festival « *Harare Women and Children Challenge* » en 1996.

Les cellules ont élu démocratiquement une présidente régionale de cellules « *Women in Sport* », Mme Rebecca Benzah, qui croit passionnément dans le sport féminin et en assure la promotion :

**« J'ai participé à l'atelier d'inauguration à Chinhoyi en tant qu'invitée d'honneur ; j'ai prononcé un discours d'encouragement et j'ai écouté Rebecca Benzah prêcher. Elle ne se contente pas de s'enflammer pour sa cause, mais elle sait comment réveiller des passions pour le sport féminin là où elle se rend ».**

A titre de mesure intérimaire, préalablement au développement de la branche du Zimbabwe de « *Women in Sport* », un comité intérimaire a été élu dans la région de Harare/Chitungwiza pour tracer la marche à suivre et le groupe de pression « Women in Sport Pressure Groupe Zimbabwe » a été fondé.

### **Trinidad et Tobago**

La période qui s'est écoulée entre mars 1997 et avril 1998 a été désignée, par le ministère du Sport et de la Jeunesse, l'année du sport féminin à Trinidad et Tobago. L'année était intitulée « *Celebrating Women and Girls in Sport* » (célébration des femmes et des filles dans le sport) et s'était fixée les objectifs principaux suivants :

- ◆ Sensibiliser le public sur les réalisations sportives des femmes et des jeunes filles de Trinidad et Tobago.

- ◆ Encourager une participation majeure des femmes dans le sport et les activités physiques au niveau des loisirs, de la compétition, de l'entraînement et de l'administration.
- ◆ Identifier les obstacles que doivent affronter les femmes et les filles dans le sport, par exemple la discrimination, l'absence de parrainage, l'insuffisance des installations, la couverture par la presse, une reconnaissance insuffisante des réalisations et l'absence de programmes de formation pour leur perfectionnement.
- ◆ Encourager la formation d'un groupe « *Women in Sport* » pour mettre en place les politiques et les mécanismes qui favoriseront un environnement sportif propice à la participation des femmes
- ◆ Souligner les avantages que présentent les activités sportives et physiques pour les personnes qui y participent, par exemple santé, discipline et coordination.

On a développé un thème général intitulé « pousser au-delà des limites », basé sur le principe d'encourager les femmes à « pousser les limites » et à réussir dans le sport en surmontant les barrières physiques, mentales ou financières.

Au cours de l'année, un programme coordonné d'activités et d'instruments promotionnels a contribué à la divulgation de ce message, parmi lesquels on indiquera

- ◆ **Un couplet publicitaire**

Une annonce publicitaire de 30 secondes à la radio conçue pour encourager les femmes et les filles à participer au sport, à réaliser leur potentiel et à réussir envers et contre tout.

- ◆ **Des annonces et des court métrages d'une minute à la télévision**

Avec le même couplet de 30 secondes, des femmes athlètes connues et nouvelles, dans différents disciplines sportives, sont filmées en action, en créant ainsi une annonce publicitaire capable de sensibiliser les téléspectatrices. Ces annonces d'une minute présentaient la carrière et les principales réalisations de championnes et d'athlètes prometteuses.

- ◆ **Des annonces dans la presse**

Campagne de presse dans les quotidiens, représentant six femmes dans différentes disciplines sportives sélectionnées et photographiées en action. Le thème de cette campagne était le suivant : « repoussez les limites – car vous le

pouvez ». Chaque annonce présentait un résumé des principales réalisations de l'athlète femme.

◆ **Les « coins du sportif »**

(Rubriques dans la presse). Il s'agissait d'informations sur la formation et les principales réalisations de championnes et d'athlètes prometteuses, assemblées et rédigées, avec des photos, pour réaliser des chroniques d'une page.

◆ **Les posters**

(Distribués dans les écoles) – Création d'un poster qui reprenait le thème des six femmes utilisées dans les annonces dans la presse et qui représentait les différentes disciplines sportives.

◆ **Sports et loisirs**

Des journées spéciales ont été consacrées à l'exercice de différentes disciplines sportives et à jouer un « *Trinimatch* ».

◆ **Nous saluons nos femmes**

Quatre émissions de cinq minutes, sur la fréquence 100FM, avec interviews de sportives bien connues et de jeunes athlètes prometteuses.

◆ **Un concours radio**

Cette initiative comportait 18 segments de 15 minutes tous les lundis, mercredis et vendredis sur la fréquence 102 FM, où le public était invité à répondre à des questions sur les femmes et les filles dans le sport. Parmi les prix qui pouvaient être gagnés, on indiquera des suppléments « santé » ainsi qu'une inscription mensuelle aux principaux centres de gymnastique du pays.

◆ **La journée du Hockey**

La journée du hockey se déroula le samedi 21 mars 1998 ; son but : encourager la participation active des femmes et des filles à ce sport ainsi que des activités physiques en général. Le week-end suivant (samedi 28 mars) un « *trinimatch* » et un tournoi de volley-ball furent organisés. Ici aussi, on désirait encourager la participation active des femmes et des filles dans la communauté ainsi que dans plusieurs groupes, institutions et organisations de femmes.

Le point culminant de cette année de célébrations fut une conférence internationale sur le sport féminin intitulée « Le sport pour tous – Sans limites ni barrières » ; elle se déroula du 15 au 17 avril 1998.

Au cours de cette conférence, on dressa un plan d'action pour l'avancement du sport féminin pour Trinidad et Tobago et les Caraïbes.

## **Le sport de haute performance**

Le cinquième principe de la Déclaration de Brighton est celui du sport de haute performance

***« Les gouvernements et les organisations sportives devraient appliquer le principe de l'égalité des chances pour permettre aux femmes de réaliser leur potentiel de performance sportive, en s'assurant que toutes les activités et tous les programmes destinés à améliorer la performance tiennent compte des besoins spécifiques des femmes athlètes.***

***Tout responsable des athlètes d'élite et/ou professionnels devrait s'assurer que les occasions de concourir, les récompenses, les primes d'encouragement, l'honneur, le parrainage, la promotion et d'autres formes d'appui sont fournis justement et équitablement, aussi bien pour les femmes que pour les hommes. »***

L'objet de ce principe est d'une part de permettre aux femmes de réaliser leur potentiel maximum, d'autre part d'assurer que les sportives d'élite reçoivent les mêmes opportunités, les mêmes récompenses et les mêmes titres. Pour ceci, les fédérations sportives internationales et nationales ont un rôle important à jouer. Les exemples choisis dans l'Union Internationale du Triathlon et l'Association Internationale de l'Athlétisme Amateur démontrent clairement comment ces organismes peuvent prendre des initiatives positives. L'exemple du football féminin égyptien démontre également la façon dont les mesures individuelles peuvent faire toute la différence.

### **L'International Triathlon Union**

(Union Internationale du Triathlon)

L'International Triathlon Union (ITU) (Union internationale du triathlon) est l'organisme mondial qui régit les sports du triathlon, du biathlon, du triathlon d'hiver et de manifestations multi-sports connexes. Elle fut parmi les premières fédérations sportives internationales à adopter la Déclaration de Brighton, en juin 1994.

L'ITU est un bon exemple de fédération sportive internationale engagée dans l'égalité pour le sport féminin. Elle a créé un comité spécifique pour les femmes qui a lancé un certain nombre d'initiatives pour encourager la participation par les femmes et les filles et établir le principe de l'égalité entre les hommes et les femmes au niveau du sport d'élite, y compris dans des domaines tels que le montant des prix. Une résolution passée en 1997 stipule que

***« Si une fédération nationale ne prévoit pas un montant égal pour les prix décernés aux hommes et aux femmes dans ses championnats nationaux,***

***elle ne peut pas se qualifier pour une coupe du monde officielle de l'ITU ou un championnat dans son pays ».***

En 1996, le comité des femmes de l'International Triathlon Union lança le programme « *Adopt-A-Triathlete/TriAid* ». Cette initiative permettait aux athlètes dans des pays qui développaient des programmes pour le triathlon de recevoir l'équipement nécessaire, des informations sur la formation ainsi que des conseils personnels fournis par des athlètes de triathlon bien établis possédant du matériel en trop ainsi que des conseils importants sur la nutrition et l'entraînement. Depuis son lancement, le programme « *Adopt-A-Triathlete* » a assisté des femmes athlètes avec l'envoi de matériel en Afrique du Sud, en Bulgarie et en Ukraine, et l'assistance d'autres pays est prévue.

L'International Triathlon Union a lancé un programme pour la Jeunesse et l'Education, qui cible les enfants, les femmes et les entraîneurs et qui prévoit trois orientations principales. En 1997, les « *Eurokids Camps* » (Camps pour « Euro-gosses »), pour les jeunes athlètes, se sont tenus en Finlande, dans l'ancienne Yougoslavie et en Espagne ; en outre les « *Eurokids Triathlon Games* » et les « *Eurokids Duathlon Games* » se sont également déroulés. Trois camps auront lieu en 1998 ; ils offriront des opportunités de formation spécifiquement pour les enfants nés entre 1980 et 1984. Ces camps sont complétés par des manifestations pour enfants organisées dans différents pays. Par exemple, tout au long de 1998, l'association britannique « *British Triathlon Association* » organise trente manifestations pour enfants dans l'ensemble du pays.

La campagne « *Tri for Life* » a pour but d'encourager la participation d'un plus grand nombre de femmes et de jeunes filles au sport ; elle a été supportée par toute une série de documents promotionnels, par exemple des autocollants et des posters. En mai 1998, un camp pour femmes athlètes de triathlon, représentant l'élite et les sportives amateurs ainsi que toutes les tranches d'âge, se déroulera parallèlement au camp « *Eurokids* », parallèlement à un programme d'instruction des entraîneurs. En outre, une manifestation « *Tri-for-Life* » pour sportives ainsi que des jeux « *Eurokids Tri Games* » se dérouleront conjointement.

Dans le monde entier, une série de triathlons pour femmes sont organisés, aussi bien au niveau des débutantes que pour les sportives d'élite. Le cinquième *International Women Triathlon* (Triathlon International pour Femmes) s'est déroulé en juin 1998, à Zurich, Suisse. Au programme, quatre courses offertes aux femmes et aux filles, avec différentes tranches d'âge dans chacune des catégories suivantes :

- ◆ Le triathlon court, comprenant 300 mètres à la nage, un parcours de 10 km à bicyclette et un 2000 mètres

- ◆ Le triathlon Sprint, comprenant 700 mètres à la nage, un parcours de 20 km à bicyclette et un 5000 mètres
- ◆ Le triathlon « Classic », comprenant 1500 mètres à la nage, un parcours de 40 km à bicyclette et un 10000 mètres
- ◆ La course d'élite pour les championnes d'athlétisme qui permet d'obtenir des points de qualification pour les Jeux Olympiques de l'an 2000.

Le triathlon sera une discipline olympique pour la première fois aux jeux de l'an 2000.

### **L'International Amateur Athletic Federation** (Fédération Internationale d'athlétisme amateur)

1998 a été désignée l'Année de la Femme dans l'athlétisme par l'**International Amateur Athletic Federation**. Les objectifs de l'année sont les suivants :

- ◆ Promouvoir la participation des femmes dans tous les aspects de l'athlétisme à l'échelon mondial
- ◆ Célébrer la riche tradition de l'athlétisme féminin
- ◆ Encourager de façon positive le développement de l'athlétisme féminin et rendre l'athlétisme plus universel et plus populaire dans le monde entier
- ◆ Organiser une série d'activités pour la promotion de la participation des femmes dans l'athlétisme en 1998 et au-delà.

Merlene Ottey est la principale personnalité de l'année, et d'autres femmes athlètes ont joué le rôle de personnalités dans des secteurs géographiques bien définis, y compris l'australienne Emma George pour l'Océanie, l'américaine Marion Jones pour l'Amérique du Nord et Centrale et les Caraïbes, la marocaine Nezha Bidouane pour l'Afrique, l'équatorienne Janeth Caisalitin pour l'Amérique du Sud, la bulgare Stefta Kostadinova pour l'Europe et la chinoise Xu Denei pour l'Asie.

Une conférence mondiale sur les femmes et l'athlétisme devrait avoir lieu à Grenade, en Espagne, fin 1998 ; cette conférence se concentrera sur l'avenir de l'athlétisme pour les femmes. Les neuf centres de développement régional de l'IAAF organisent une série d'activités promotionnelles pour femmes désirant jouer le rôle d'entraîneur, d'officiel et d'administrateur. De nombreuses activités promotionnelles ont eu lieu ou sont prévues et du matériel promotionnel a été produit. On indiquera, entre autres

- ◆ Des manifestations dans le monde entier, par exemple des courses et compétitions spéciales pour femmes dans les nouvelles manifestations à l'échelon régional

- ◆ Un séminaire avec camp d'entraînement en Argentine sur le saut en longueur et le triple saut pour femmes, auquel participèrent plus de 25 athlètes sud américaines.
- ◆ Inclusion d'articles sur les femmes et l'athlétisme dans la revue de l'IAAF, par exemple des articles techniques sur les nouvelles manifestations pour femmes
- ◆ Une exposition itinérante de 40 photos de femmes athlètes, organisée par la chaîne internationale Fnac, qui se rendra en France, en Belgique, en Espagne et à Monaco ainsi qu'à certaines compétitions d'athlétisme mondiales.
- ◆ Création d'une page spéciale sur l'Internet à l'adresse suivante : [www.iaaf.org/ywa](http://www.iaaf.org/ywa)
- ◆ Création d'un logo « *IAAF Year of Women in Athletics* » et utilisation de ce logo sur des posters, des autocollants, des pins et des T-shirts.

Parmi les objectifs de cette année, on indiquera le soutien de l'objectif à long terme qui est de posséder un programme de compétition égal pour les femmes d'ici l'an 2000, en introduisant et en assurant la promotion des dernières manifestations qui ne sont pas encore ouvertes aux femmes ou qui ne l'ont été que récemment, y compris le lancement du marteau, le steeple-chase, le saut à la perche et le décathlon.

### **Le football féminin en Egypte**

Un article paru dans le numéro de janvier 1997 de la revue *Sports and Fitness* souligne le rôle critique qu'une femme peut jouer dans le sport. Depuis 1993 Sahar el-Hawari a consacré son temps, ses propres ressources financières et son talent à convaincre ses compatriotes que les femmes sont capables de jouer au football.

En Egypte, l'opposition au football féminin était très forte ; cette opposition se situait à différents niveaux, y compris les conséquences du football sur le physique de la femme, la bienséance du port de shorts ainsi que les conséquences sur la maternité. Il a été nécessaire, pour réaliser l'acceptation du football féminin, d'aborder chacune de ces réserves, basées sur des faits ou sur des traditions, et trouver un compromis, si nécessaire. Citons, par exemple, l'uniforme porté par l'équipe nationale ; il se compose de shorts longs et amples portés sur des shorts cyclistes blancs, avec T-shirts amples et chaussettes hautes – ce qui ne laisse de visible que les genoux des footballeuses qui disposent néanmoins d'un uniforme assez standard.

Mais le statut actuel des joueuses de football a été obtenu au prix d'immenses sacrifices personnels :

**« El-Hawari a fait beaucoup de sacrifices pour réaliser son rêve. Lorsque sa vision s'avéra incompatible avec ses activités professionnelles, elle ferma son entreprise de relations publiques. Elle consacra des sommes considérables de sa propre fortune, qui se chiffrent par dizaines de milliers. Elle sollicita et obtint les faveurs de nombreux bureaucrates qui considéraient qu'en créant une équipe pour femmes on gaspillait les ressources du gouvernement, ressources qu'il était préférable de consacrer à des organisations pour hommes. Elle recruta des filles de talent dans l'ensemble du pays, la plupart desquelles avaient appris à jouer au football en jouant avec leurs grands frères. Elle parcourut l'Egypte entière en organisant des matches dans les régions les plus reculées, afin de convaincre les gens que leurs femmes savaient jouer au football.**

**Elle se rendit aux matches de coupe du monde et des Jeux Olympiques afin de prouver que le football pour femmes n'est pas simplement un phénomène passager. »**

En 1996, elle finit par obtenir l'autorisation officielle du ministère du sport pour la première équipe de championnat et nationale en Egypte. Cette approbation officielle comprenait l'autorisation du ministère de l'Education pour la promotion du football pour filles dans les écoles. Aujourd'hui, le Caire, Alexandrie, Giza, Fayoun, Ismailia et de nombreux autres provinces d'Egypte possèdent des équipes de football pour femmes.

En outre, des initiatives positives ont été lancées pour assurer que les femmes assument des positions de responsabilité dans le championnat. Hanan Attia, capitaine de l'équipe nationale, devint la première femme à suivre une formation à l'académie olympique en tant qu'entraîneur de football. Shereen Shalaby, vice-capitaine, fut la première femme à suivre un entraînement en tant qu'entraîneur pour gardiens de but ; d'autres suivirent son exemple dans des fonctions d'entraîneur et d'administrateur. El-Hawari est maintenant présidente du premier comité du football féminin en Egypte.

## La direction du sport

Le sixième principe de la Déclaration de Brighton est la direction du sport

***« Les femmes sont sous-représentées dans les positions de direction et de décision dans toutes les organisations sportives ainsi que dans toutes les organisations associées au sport. Les personnes chargées de ces domaines doivent développer des politiques, des programmes et des structures qui permettront d'augmenter le nombre de femmes parmi les entraîneurs, les conseillers, les décideurs, les officiels, les administrateurs et le personnel à tous les niveaux, en se concentrant tout particulièrement sur le recrutement, le développement et la rétention. »***

Tout le monde reconnaît que les femmes ne sont pas représentées de façon adéquate parmi les décideurs et les leaders dans le sport. Les mesures prises par le Comité International Olympique et à travers le projet du sport féminin (« *Women's Sport Project* ») du Comité Olympique norvégien et de la confédération des sports sont des exemples d'applications où des progrès tangibles ont été réalisés.

## Le Comité International Olympique

En 1995, le Comité International Olympique a pris une initiative positive pour le sport féminin. En décembre 1995, un Groupe de Travail sur le sport féminin a été créé sous la présidence de Mme Anita DeFrantz pour conseiller le conseil exécutif du CIO sur les mesures à prendre afin d'augmenter la participation des femmes dans le sport et leur encadrement. Lors de sa première réunion en mars 1996, le Groupe de Travail a défini les principaux domaines d'intérêt, y compris des programmes éducatifs et des séminaires pour les femmes dans le leadership, l'entraînement et l'administration, des conférences sur le sport féminin, des expositions et une collaboration avec des fédérations internationales et dans les Comités Nationaux Olympiques.

Une des priorités examinées par le Groupe de Travail est celle des femmes dans le leadership, y compris leur représentation au sein du mouvement olympique. A l'époque, sur 113 membres du Comité International Olympique, 10 étaient des femmes. D'après le rapport de 1997 du Groupe de Travail du CIO au Groupe de Travail International sur le sport féminin, 8 fédérations olympiques internationales et fédérations internationales reconnues comprenaient des femmes parmi leurs officiels et, dans les Comités Olympiques Nationaux, il y en avait 28 avec un officiel femme plus Fiji et les Iles de Cook avec 2 officiels femme.

Lors de la 105ème session du Comité International Olympique en juillet 1996, à Atlanta, USA, une communication, présentée par le Groupe de Travail sur le sport féminin fut ratifiée par le Conseil Exécutif. Quatre actions spécifiques furent adoptées pour augmenter le nombre de femmes dans des positions décisionnelles.

- ◆ Les Comités Nationaux Olympiques doivent se fixer immédiatement, comme objectif à atteindre d'ici le 31 décembre 2000, l'affectation d'un **minimum de 10%** de toutes les fonctions de leurs structures décisionnelles (en particulier tous les organismes législatifs ou exécutifs) à des femmes, ce pourcentage devant atteindre 20% d'ici le 31 décembre 2005.
- ◆ Les fédérations internationales, les fédérations nationales et les organisations sportives appartenant au mouvement olympique doivent, en outre, se fixer comme but à atteindre d'ici le 31 décembre 2000 l'affectation d'un **minimum de 10%** de toutes les fonctions de leurs structures décisionnelles (en particulier tous les organismes législatifs ou exécutifs) à des femmes, ce pourcentage devant atteindre 20% d'ici le 31 décembre 2005.
- ◆ Les stades suivants permettant d'atteindre une application stricte du principe de l'égalité pour les hommes et les femmes seront déterminés à partir de l'an 2001.
- ◆ La charte Olympique sera modifiée pour tenir compte de la nécessité de maintenir l'égalité entre les hommes et les femmes.

En 1996, à Lausanne, en Suisse, le CIO organisa également une Conférence Mondiale sur le sport et les femmes. Plus de 220 délégués de 96 pays y participèrent et le Comité reçut des lettres de soutien de nombreux présidents, premiers ministres et membres de familles royales du monde entier. L'objet de cette conférence était d'évaluer l'avancement de la question du sport féminin dans l'univers sportif, de permettre un échange d'expériences et de définir des questions prioritaires afin d'optimiser la participation des femmes dans le mouvement Olympique.

Cette conférence était basée sur les cinq thèmes principaux suivants :

- ◆ Les femmes et le Mouvement Olympique
- ◆ Le rôle des femmes dans l'administration / l'encadrement et l'entraînement
- ◆ Culture et sport féminin
- ◆ L'éducation et la santé des femmes à travers le sport et les activités physiques
- ◆ L'assistance gouvernementale et non gouvernementale du sport féminin

M. Juan Antonio Samaranch, président du CIO, a fait la déclaration suivante :

**« Nous avons déjà, à notre actif, certaines réalisations importantes, mais il nous reste encore beaucoup à faire. Nous devons franchir des obstacles de toutes sortes : culturels, techniques ou économiques. En conséquence, le CIO, les fédérations internationales, les Comités Nationaux Olympiques, les organisations sportives, les gouvernements et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales ainsi que les médias doivent offrir leur collaboration. Le mouvement olympique est décidé à offrir sa contribution et à faire en sorte que le vingt et unième siècle soit l'aube d'une ère nouvelle pour l'univers du sport féminin. »**

A l'issue des trois journées de discussions, les délégués ont adopté une liste de recommandations destinées à promouvoir le rôle des femmes dans le mouvement olympique et le sport féminin d'une manière générale.

La résolution de la conférence:

- ◆ Félicite le Comité International Olympique (CIO) pour son initiative concernant l'organisation d'une Conférence Mondiale sur le Sport Féminin avec des délégués de nombreux pays ainsi que des organisations inter et non gouvernementales.
- ◆ Accueille favorablement l'initiative du CIO d'établir un Groupe de Travail sur le Sport Féminin et se réjouit d'avance d'apprendre de nouvelles recommandations positives.
- ◆ Se félicite de la coopération évidente entre des secteurs du monde sportif et le gouvernement, à l'échelon national et international, pour la promotion de questions relatives au sport féminin.
- ◆ Espère pouvoir tenir des manifestations similaires à des échéances appropriées, afin de promouvoir encore davantage l'avancement des femmes.
- ◆ Rappelle que l'objectif du Mouvement Olympique est de bâtir un monde pacifique et meilleur à travers le sport et l'idéal olympique, sans la moindre discrimination.
- ◆ Reconnaît que l'idéal olympique ne saurait être réalisé sans l'établissement de l'égalité des chances pour les femmes dans le cadre du Mouvement Olympique.

En outre, il

1. Prie le CIO, les Fédérations Internationales (FI) et le Comité Olympique National de tenir compte de la question de l'égalité entre les sexes dans l'ensemble de leurs politiques, de leurs programmes et de leurs procédures et de reconnaître les exigences spéciales des femmes afin qu'elles jouent un rôle intégral et actif dans le sport.

2. Recommande que toutes les femmes qui participent au sport bénéficient de l'égalité des chances pour leur avancement, soit en tant qu'athlètes soit dans le rôle d'entraîneur ou d'administrateur, et que les FI et les CNO créent des comités ou des groupes de travail spéciaux comprenant au moins 10% de femmes afin de concevoir un plan d'action important pour promouvoir le sport féminin.
3. Demande la création à l'échelon national et international de commissions portant spécifiquement sur des questions relatives au sport féminin.
4. Recommande l'établissement, par des Comités Nationaux Olympiques, de commissions d'athlètes comprenant des femmes comme moyen de former des femmes comme leaders.
5. Encourage le CIO à poursuivre ses travaux dans le but de réaliser un nombre égal de manifestations pour les femmes et pour les hommes dans le programme Olympique.
6. Propose de consacrer, dans le cadre de la Solidarité Olympique, un fonds spécial pour la promotion du sport féminin à tous les niveaux ainsi que pour la promotion de femmes dans les rôles d'administrateurs, d'officiels et d'entraîneurs, en mettant l'accent sur les pays en voie de développement.
7. Demande que le CIO organise chaque année, et sur les cinq continents, un cours de formation pour femmes dans chacun des domaines suivants : entraînement, activités techniques, administration ou médias/journalisme.
8. Propose qu'un des critères pour l'évaluation des villes qui posent leur candidature pour l'organisation des Jeux Olympiques soit leur capacité, dûment démontrée, de répondre aux exigences du sport féminin.
9. Sanctionne et encourage l'augmentation de la recherche et de la production de données statistiques sur des sujets relatifs aux femmes et au sport et à la dissémination de ces données à toutes les parties concernées par le sport féminin, y compris des succès remportés pour l'avancement du sport pour les femmes et les filles.
10. Prie instamment le CIO de cesser l'application de la vérification du sexe au cours des Jeux Olympiques.
11. Demande aux fédérations sportives nationales et internationales de faciliter et de promouvoir le sport pour les femmes handicapées, compte tenu du fait qu'elles doivent relever un double défi dans le monde du sport.

12. Encourage le CIO dans ses rapports avec des organisations non gouvernementales et intergouvernementales, en particulier lorsqu'elles se concentrent sur les femmes et les filles, afin d'établir une collaboration dans des initiatives dont l'objectif est la création de programmes globaux d'éducation physique dans les écoles et dans la communauté, afin de promouvoir la santé et la qualité de la vie.
13. Recommande que le CIO communique aux gouvernements l'assistance technique qu'il fournit aux pays en voie de développement.
14. Demande que le CIO ordonne à son groupe de travail sur les femmes et le sport de se pencher sur des questions spécifiques aux exigences des femmes et des enfants dans le sport, en tenant compte de l'importance de l'appui de la famille dans le développement de jeunes femmes athlètes.
15. Recommande que l'on accorde au groupe de travail du CIO sur le sport féminin le statut de commission du CIO.
16. Encourage le CIO à poursuivre le développement de matériel éducatif qui appuie l'avancement des opportunités pour les femmes dans le sport.
17. Recommande que le CIO identifie un thème pour la période 1996 – 2000 : « Une olympiade pour les femmes ».

Le tout dernier rapport « Les femmes dans le Mouvement Olympique », daté d'octobre 1998, précise que le CIO, les CNO et les FI ont maintenant adopté la plupart des recommandations.

Parmi les mesures spécifiques qui ont été appliquées par le CIO depuis 1995, on indiquera la modification du texte de la Charte Olympique pour y incorporer une référence explicite au rôle des femmes dans le mouvement olympique. En effet, dans l'Article 2, paragraphe 5, il est stipulé que :

**« . . . le CIO encourage vivement, avec des moyens appropriés, la promotion du sport féminin à tous les niveaux et dans toutes les structures, en particulier dans les organismes exécutifs des organisations de sport nationales et internationales, afin d'appliquer, de la façon la plus stricte le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes. »**

Le CIO a établi un programme de séminaires d'information régionaux pour les femmes dans des rôles d'administrateur, d'entraîneur, d'officiel et de journaliste de sport. Un premier séminaire sur le leadership pour les femmes dans le sport en Océanie s'est tenu à Suva, Fiji, en mai 1996, en collaboration avec le CNO de Fiji, avec Womensport International et avec l'assistance de la Commission Australienne au Sport (« *Australian Sports Commission* »). Environ 25

représentants de CNO de la région ont participé au séminaire qui portait sur des questions comme les dons de direction, les connaissances stratégiques et de planification, l'administration du sport et le contexte général du mouvement sportif en Océanie et du mouvement olympique.

En outre, des séminaires ont été organisés à Cancun, Mexique, pour femmes journalistes d'Amérique Latine et des Caraïbes et à Caracas, Venezuela, pour femmes administrateurs en Amérique Latine. D'autres séminaires sont prévus pour 1998.

Dans le cadre des activités de la solidarité olympique pour le développement de CNO, un programme d'administration des sports offre des opportunités de formation aux hommes et aux femmes pour devenir responsables de cours nationaux et leur permettre d'organiser dans l'avenir leurs propres cours d'administration à l'échelon local. Jusqu'à présent, 32 femmes, sur les cinq continents, ont bénéficié de ce programme.

Le CIO a réalisé son objectif qui était d'assurer qu'un minimum de 10% de ses effectifs se compose de femmes. Au cours des dernières années, d'autres femmes ont été élues membre du CIO, en portant à 12 le nombre de femmes sur un total de 118 membres. Mme Anita L DeFrantz a été élue Vice-Présidente du CIO en septembre 1997, la première femme à occuper ce poste.

A l'heure actuelle, les femmes membres du CIO sont les suivantes :

**Mme Pirjo Häggman** (Finlande)  
**Mme Flor Isvave Fonseca** (Venezuela)  
**Son Ex. La princesse Nora du Lichtenstein**  
**Mme Anita L DeFrantz** (USA)  
**Son Ex. La Princesse Royale** (R.U.)  
**Mme Carol Anne Letheren** (Canada)  
**Mme Vera Caslavska** (République Tchèque)  
**Mme Gunilla Lindberg** (Suède)  
**Mme Shengrong Lu** (Chine)  
**Son Ex. L'Infante Doña Pilar de Borbón** (Espagne)  
**Mme Newal El Mountawakel Bennis** (Maroc)  
**Mme Irena Szeminska** (Pologne)  
**Dame Mary Glen-Haig** (R.U., membre honoraire)

Secrétaire générale du CIO :

**Mme Françoise Zweifel**

A la suite des travaux des commissions et des groupes de travail du CIO, ainsi que des F.I. et des CNO, d'autres femmes ont été nommées. En octobre 1998, on apprenait qu'au total 26 femmes avaient été nommées dans des commissions

et des groupes de travail du CIO, et au sein des Fédérations Olympiques Internationales et des Fédérations Sportives Internationales reconnues, les femmes figurent désormais parmi les présidents, les vice présidents ou les secrétaires des sports suivants : tir à l'arc, badminton, sports équestres, hockey, aviron, tennis, netball, exercices d'orientation sur le terrain et squash et 34 CNO possèdent des présidentes, des vice présidentes ou des secrétaires générales.

On trouvera des renseignements supplémentaires, y compris des informations sur la participation des femmes aux Jeux Olympiques, dans la communication d'octobre 1998 du service de Coopération Internationale du CIO intitulé « Les Femmes dans le Mouvement Olympique ».

### **Le projet des femmes norvégiennes**

En Norvège, il existe une division entre le Comité Olympique norvégien et la confédération des sports appelée « *Olympiatoppen* », qui s'efforce de développer et de supporter les athlètes d'élite en Norvège. Un des projets mis en place par *Olympiatoppen*, en janvier 1995, et qui devrait durer jusqu'en l'an 2000 est le Projet des Femmes.

Les principaux objectifs de ce projet sont les suivants :

- ◆ Augmenter la proportion de femmes parmi les leaders, entraîneurs et cadres divers.
- ◆ Permettre aux athlètes femmes de remporter de 10 à 15 médailles aux Jeux Olympiques d'hiver de Nagano (1998) et aux Jeux Olympiques de Sydney, en l'an 2000.

Le projet était tributaire de la participation et de l'engagement de différentes fédérations sportives. Des efforts et un travail considérables ont été consacrés, et continuent de l'être, à faire comprendre, à chaque fédération, l'importance de la présence de femmes en tant qu'athlètes et dans les rôles de leader, d'entraîneur et de personnel d'encadrement de l'équipe.

La formation et le développement des leaders et des entraîneurs comportait la division des participants en cinq équipes. Chaque équipe comprenait deux « mentors », dont un avait eu une carrière d'athlète de premier rang, l'autre avait une expérience de manager dans un organisme public ou privé. Ces « mentors » devaient effectuer au minimum une réunion entre les principales réunions dans le cadre du projet et ils devaient s'assurer que les participants suivent leurs consignes.

L'ensemble du programme comporta 11 réunions, soit 24 journées en tout sur une période de trois ans. Au cours de ces réunions, on traita de questions

relatives aux entraîneurs, aux leaders et aux membres du personnel d'encadrement. En outre, on invita les instructeurs et les entraîneurs existants à participer aux discussions pour qu'ils fassent part de leur expérience et pour les sensibiliser sur le projet.

Les fédérations sportives ont la responsabilité d'affecter des tâches aux participants et de leur transmettre l'expérience acquise au sein des groupes de soutien de l'équipe de la fédération au cours de la période du programme. En outre, on affecta, à chaque participant un entraîneur spécifique interne à la fédération, qui était chargé d'assurer l'attribution de tâches pertinentes au participant et de contrôler la bonne exécution de ces tâches. Dans certains cas, les fédérations offraient une assistance économique aux participants. Des représentantes d'Olympiatoppen et du Projet des Femmes assurèrent la supervision du travail des fédérations, pour assurer l'octroi d'une priorité élevée au projet.

Le premier signe de réussite dans le leadership du projet fut la réalisation, aux Jeux Olympiques d'Hiver de Nagano, en 1998, de l'objectif de 20% de femmes dans la délégation Olympique.

On trouvera des informations supplémentaires sur le Projet des Femmes, y compris les programmes sur la direction et les athlètes d'élite, dans un ouvrage intitulé « Le Projet des Femmes de la Norvège », publié par le Comité Olympique Norvégien et la Confédération des Sports.

## **Education, formation et développement**

Le septième principe de la Déclaration de Brighton concerne l'éducation, la formation et le développement

**« Les personnes chargées de l'éducation, de la formation et du développement des entraîneurs ou de tout personnel sportif ont à assurer que les programmes et les activités pédagogiques utilisés examinent tous les domaines concernés par l'équité entre les sexes et les besoins des femmes athlètes, reflétant équitablement le rôle des femmes dans le sport, et que ceux-ci tiennent compte de l'expérience, des valeurs et des opinions des femmes en matière de direction. »**

Ce principe a pour objet d'assurer que toutes les opportunités d'éducation et de formation portent sur des questions relatives à l'égalité entre les sexes et aux exigences des femmes athlètes. Dans son sens le plus large, ce principe porte également sur le sport en tant qu'instrument pédagogique pour la réalisation d'objectifs sociaux, sanitaires et économiques plus généraux.

### **La Nigerian Association of Women in Sports**

La *Nigerian Association of Women in Sports* (NAWIS), précurseur de l'association *Nigerian Women's Sport International*, nouvellement formée, était une organisation qui s'efforçait d'encourager la participation des femmes et des filles dans le sport à tous les niveaux. Cette association a tenu toute une série de conférences, de séminaires et d'ateliers, de façon autonome ou conjointement avec d'autres organisations non gouvernementales. Parmi les thèmes traités jusqu'à présent, on indiquera « Les sportives au Nigeria et l'évolution dans le monde entier », « Le développement du sport féminin – le défi de notre époque », « Constitution d'un programme à long terme pour les femmes », « Formation des leaders du vingt et unième siècle – le rôle des femmes dans les affaires sociales et politiques » et « Préparation de la petite fille au 21ème siècle ».

En plus des séminaires ou des ateliers, cette association mena également toute une série d'activités, parmi lesquelles on indiquera des programmes d'exercices pour le maintien de la forme physique, organisés pour des femmes de différentes tranches d'âge dans différents centres de culture physique dans le pays ainsi que d'autres projets d'éducation et de formation, dont deux ont déjà un certain impact.

Au cours de différentes compétitions sportives, y compris les jeux universitaires *National Sports Festival Nigerian University Games*, les *West African Games* (jeux d'Afrique Occidentale) et autres, NAWIS a organisé et réalisé des programmes de prévention et d'éducation sur l'HIV et le SIDA pour les athlètes

et les officiels. A chacune de ces compétitions, auxquelles participèrent au moins dix mille athlètes, hommes et femmes, on illustra aux athlètes les dangers de l'HIV et du SIDA avec une exposition de posters et d'autocollants ainsi que d'équipes dont les membres s'entretenaient avec les concurrents. Les posters et les autocollants contenaient des images de sportifs et sportives avec des slogans qui s'adressaient spécifiquement aux athlètes, par exemple « *Go for Gold – Not for Aids* » (décrochez l'or – pas le SIDA).

En outre, NAWIS s'est adressé aux écoliers du primaire et du secondaire pour les sensibiliser sur les débouchés dans la culture physique et le sport. Par le biais d'une campagne comprenant des pièces de théâtre, des conférences et des brochures ainsi qu'avec les médias, beaucoup plus de filles et de jeunes femmes sont maintenant au courant des possibilités de carrière dans le sport.

Grâce aux initiatives de NAWIS, on assiste, depuis quelques années, à une augmentation extraordinaire de la participation des femmes et des jeunes filles aux sports de compétition et de loisir au Nigeria et le sport joue un rôle important dans la réalisation d'objectifs sociaux et d'éducation sanitaire plus généraux.

## **Informations et recherche sur le sport**

Le huitième principe de la Déclaration de Brighton concerne les informations et la recherche sur le sport.

***« Les personnes chargées de la recherche et de la fourniture d'informations sur le sport devraient développer des politiques et des programmes pour optimiser les connaissances et la perception générale des femmes et du sport et assurer que les normes et les spécifications de la recherche soient basées sur la recherche concernant tant les femmes que les hommes. »***

L'objectif des informations et de la recherche sur le sport est d'optimiser les connaissances sur les femmes et le sport et d'assurer l'exécution de travaux de recherche sur les femmes et ayant rapport aux femmes. Dans le cadre du mouvement mondial sur le sport féminin, des conférences et des séminaires ont offert un moyen essentiel pour l'échange d'informations dans toute une série de sujets scientifiques et généraux et pour accélérer le rythme du changement.

### **Les conférences sur le sport féminin en Egypte et l'Association Arabe du Sport Féminin**

Une des déléguées à la conférence de 1994 était le Dr. Nabilah Ahmed Abdelrahman, doyenne de la faculté d'éducation physique pour filles de l'université d'Alexandrie, en Egypte. Au lendemain de Brighton, le Dr. Ahmed Abdelrahman a mené et s'est faite la championne d'un programme réussi de manifestations et d'actions pour le sport féminin, qui a permis d'effectuer des progrès importants pour la réalisation des objectifs de la Déclaration de Brighton, en Egypte et dans de nombreux pays arabes.

La première conférence arabe sur les femmes et le sport féminin a eu lieu à Alexandrie, en Egypte, en octobre 1995. Cette conférence était parrainée par le ministère de l'Education, le ministère de la Coopération Internationale, le conseil suprême de la Jeunesse et des Sports et la Ligne Arabe.

Plus de deux cents délégués y participèrent, dont 70% environ étaient des femmes, y compris des moniteurs d'éducation physique égyptiens, les doyens et les membres de facultés de principales universités d'Egypte et des organisations sportives égyptiennes. Parmi les orateurs, on indiquera des personnalités académiques arabes et égyptiennes, le président du Comité Olympique égyptien ainsi que des représentants d'Algérie, du Bahrein, de Fiji, de l'Iraq, de Jordanie, du Koweït, du Nigeria, de Syrie, des Emirats Arabes Unis et du Royaume-Uni qui présentèrent des compte rendus sur le statut des femmes et du sport.

Le programme comprenait un mélange de communications de biomécanique, de physiologie et de psychologie ainsi que l'examen de questions relatives au sport féminin dans les pays arabes. Un grand nombre des discussions sur les dernières questions concernait le contexte culturel et religieux dans lequel les femmes, dans les pays musulmans, pratiquent le sport. Bien qu'un petit nombre de délégués à la conférence affirmait que ce problème n'existait pas, la plupart reconnut l'existence d'une série de questions et la nécessité de prendre des mesures.

La conférence produisit une liste de quinze recommandations principales, reconnaissant la valeur du sport pour les femmes et pour la société ainsi que le rôle essentiel que joue le sport pour la santé, et encourageant un grand nombre d'organisations à prendre des mesures, à savoir :

1. Etablir une Association Arabe pour le Sport Féminin.
2. Fonder une Association Egyptienne pour le Sport Féminin, avec constitution de comités dans chacune des provinces d'Egypte et un membre femme de chaque faculté d'éducation physique dans la province. Prier chaque pays arabe d'adopter le principe de la fondation d'une association de sport féminin, conformément à sa réglementation applicable.
3. Prier la Ligne Arabe d'obtenir l'appui des gouvernements pour le sport féminin et les problèmes que doit affronter le sport féminin dans le monde arabe, avec application des décisions par les ministres arabes de la Jeunesse et du Sport.
4. Faire en sorte que les femmes soient représentées de façon appropriée au Conseil d'Administration des fédérations sportives et dans les Comités Olympiques.
5. Souscrire la Déclaration de Brighton.
6. Apporter plus de soin aux programmes d'alphabétisation pour l'éducation des mères sur le sport afin qu'elles demandent à leurs enfants de pratiquer le sport dès leur plus jeune âge.
7. Attirer l'attention des femmes et de la famille sur le sport de loisir, ce qui jouera un rôle de premier plan pour la constitution d'une société peuplée de citoyens équilibrés.

8. Créer les voies de communication nécessaires avec les Etats et les organisations pour la réalisation du changement, y compris la mise en commun des informations sur les succès remportés.
9. Se concentrer sur l'encouragement d'opportunités sportives pour toutes les femmes, en particulier les sports qui encouragent la santé et la productivité, et ne pas limiter le sport aux échelons aisés qui représentent une minorité dans la société.
10. Donner à toutes les formes d'activités sportives le dynamisme nécessaire pour fonder une base importante de femmes athlètes d'où sortiront des entraîneurs, des arbitres et des administrateurs.
11. Modifier les règlements internes des facultés d'éducation physique pour filles et créer des programmes secondaires appropriés.
12. Etablir des liens pour la recherche entre les différentes sciences et créer des groupes de travail dans toutes les institutions pour chercheurs dans toutes les disciplines du sport féminin.
13. Harmoniser le style de rédaction des communications de recherche scientifiques.
14. Accorder une attention supérieure à l'éducation physique dans toutes les écoles. Donner à l'éducation physique le statut d'un cours dans le programme scolaire (et dans lequel l'élève peut réussir ou échouer) et fournir les ressources nécessaires.
15. Faire pression sur le gouvernement pour l'adoption et l'application des recommandations de cette Conférence Internationale sur les femmes et le sport et créer des groupes de travail parmi les facultés d'éducation physique pour filles afin d'assurer le suivi de l'application des recommandations.

Le Dr. Nabilah Ahmed Abdelrahman et Mme Noor El Hoda Karffol (représentant la Syrie) ont présenté une communication illustrant les recommandations à la Conférence au Conseil des Ministres Arabes du Sport et de la Jeunesse. Le 24 mars 1996, le Conseil des Ministres Arabes du Sport et de la Jeunesse a sanctionné la Déclaration de Brighton et approuvé la création et le lancement de la *Sports Association of Arab Women* (Association Sportive des Femmes Arabes).

Au cours de la conférence, l'*Egyptian Women's Sport Association* (Association Sportive des Femmes Egyptiennes) a été fondée. Toujours au cours de la conférence, on définit l'objectif principal de l'Association des Femmes Arabes et

du Sport, qui assurera la liaison entre les pays arabes pour l'avancement des femmes sur le plan du sport et réalisera le développement dans les domaines suivants :

- ◆ Augmentation de la participation des femmes aux sports
- ◆ Préparation des femmes et développement de leurs compétences en tant que leader dans le sports à l'échelon national et international
- ◆ Représentation des femmes arabes dans toutes les organisations sportives et à tous les niveaux
- ◆ Préparation des femmes et développement de leurs compétences dans l'administration, l'entraînement et l'arbitrage.

On espère que ces initiatives apporteront une certaine dynamique dans les mouvements des femmes arabes pour le sport et que l'association proposée jouera le rôle de tribune pour les échanges d'idées et la création des pratiques optimales dont pourront bénéficier toutes les femmes arabes.

La première réunion du comité exécutif des membres élus de l'Association des femmes Arabes et du Sport eut lieu en 1997. Son comité scientifique définit le plan d'action principal pour le futur proche, à savoir :

1. Effectuer un sondage avec questionnaire sur l'importance de la participation des femmes à l'éducation, à l'instruction, à l'arbitrage et à l'administration du sport dans les pays arabes.
2. Organiser des séminaires et des conférences sur le sport et les femmes arabes et encourager les communications et l'interaction entre les pays arabes. Cette initiative porte, en particulier, sur le « domaine académique pour l'éducation physique » et le « domaine du sport » ainsi que sur la discussion des programmes proposés pour sensibiliser l'opinion sur l'importance du sport pour la femme et l'enfant, dans tous les pays arabes.
3. Communiquer et interagir avec des associations et des organisations mondiales afin qu'elles contribuent au développement du sport pour la femme arabe à travers la réalisation des objectifs de l'Association et de l'établissement d'une association nationale du sport féminin dans chaque pays.

La deuxième conférence internationale sur le sport féminin organisée en Egypte, « *Woman and Child – A Future Vision from A Sport Perspective* » (La femme et l'enfant – Une vision de l'avenir du point de vue du sport) s'est déroulée du 21 au 24 octobre 1997 avec l'appui du Conseil Suprême de la Jeunesse et du Sport. Seize pays y participèrent, ainsi que les délégués égyptiens. Comme pour la première conférence, son programme comportait à la fois des

communications scientifiques et des discussions sur des questions relatives au sport – cette fois-ci pour la femme et l'enfant.

En ce qui concerne les enfants, on a attribué une attention toute particulière à l'importance du sport pour les fonctions motrices essentielles de l'enfant ainsi que pour l'amélioration de la santé des jeunes, au rôle critique que joue le corps enseignant dans le développement de l'enfant et à l'importance particulière des médias pour encourager les femmes et les enfants à participer au sport. En ce qui concerne les femmes, elles comprenaient, entre autres : la nécessité d'obtenir une meilleure représentation des femmes dans les principaux organismes du sport ; de fournir des opportunités pour la formation des femmes afin de leur permettre d'assumer des rôles dans l'entraînement, l'administration et le « leadership » ; de poursuivre la recherche ; d'augmenter les informations fournies sur le sport aux femmes des différents pays arabes ; la nécessité, pour les pays arabes, de reconnaître l'importance de l'éducation physique pour les femmes, dans les différentes phases de leur vie. La conférence a produit dix propositions et cinq recommandations que les organisations ont été encouragées à appliquer.

Un certain nombre de suggestions qui ont été avancées et de mesures qui ont été recommandées à l'issue des deux Conférences et de la part de l'Association des Femmes Arabes et du Sport ont actuellement un impact positif sur le sport féminin. Parmi les exemples, on indiquera des travaux qui ont actuellement lieu pour modifier le programme des cours dans les facultés d'éducation physique. Des modifications ont été apportées afin que le cours ne se concentre que sur les quatre secteurs principaux de la formation, de l'éducation, des loisirs et de l'administration. Cette initiative intéresse tous les sports et on espère que cela permettra d'augmenter les débouchés dans le leadership pour les femmes dans le domaine de l'éducation physique et des sports. En outre, on prépare actuellement des projets avec des fédérations sportives, pour l'organisation de cours d'arbitrage pour femmes.

Une troisième conférence en Egypte est envisagée pour l'avenir ; elle s'intitulera « *Women's Sport and Future Sciences – Affecting and Being Affected* » (Sport féminin et sciences futures – Affecter et être affecté). Le Dr. Nabila Ahmed Abdelrahman est la première femme qui ait été nommée membre du Conseil Suprême de la Jeunesse et du Sport (*Supreme Council of Youth and Sport* ») et, au Maroc, Nawal El Motawakel a été nommée ministre de la Jeunesse et du Sport.

### **Projets de recherche dans le Commonwealth, en Europe et au Canada**

De nouveaux travaux de recherche importants ont également été entrepris pour les femmes et le sport et questions connexes; nous en indiquons quelques exemples.

En 1997, un rapport, intitulé « *Commonwealth Women and Sport – Opportunities and Barriers* » (Les femmes du Commonwealth et le sport – Débouchés et barrières), a été publié par le professeur Margaret Talbot de l'université métropolitaine de Leeds. La recherche initiale était basée sur des informations recueillies au cours des jeux du Commonwealth de 1994, et des travaux de recherches supplémentaires ont été effectués en 1997. La communication qui a été produite représentait une source d'information importante ainsi qu'un certain nombre de recommandations clés sur les femmes et le sport que toute une série d'organisations du Commonwealth et d'ailleurs devront adopter.

Le professeur Kari Fasting a effectué une recherche transculturelle sur la participation aux sports féminins en Norvège, en Espagne, en Turquie, au Royaume-Uni et en Allemagne, financée par le CIO et l'ISHPES.

L'Association Canadienne pour l'Avancement du Sport Féminin a dirigé un groupe de 35 organisations qui se sont réunies pour former l'association collective contre le harcèlement et les mauvais traitements dans le sport. Un nouveau site Web a été créé : il contient des informations importantes auxquelles on peut accéder du monde entier.

## Les ressources

Le neuvième principe de la Déclaration de Brighton concerne les ressources.

**« Les personnes chargées de l'allocation des ressources doivent assurer la disponibilité de moyens pour soutenir les femmes dans le sport, les programmes féminins et toute mesure spéciale aidant à promouvoir la présente déclaration de principes. »**

Les ressources et l'assistance pour le sport féminin peuvent être fournies de nombreuses façons ; entre autres, le financement et les bourses ou subventions. Deux exemples, ceux de la Finlande et du Royaume-Uni, démontrent que les modalités de financement du sport par la distribution des bourses et des fonds provenant de la loterie peuvent avoir des conséquences énormes sur les organisations sportives et sur l'attention qu'elles accordent au sport féminin.

### **Le comité « *Piikkarit* », ministère de l'Education de la Finlande**

Le 1er mars 1996, une nouvelle loi sur l'égalité des chances est entrée en vigueur en Finlande. Un des objectifs de cette législation était de « promouvoir l'égalité des chances entre les hommes et les femmes dans les activités sociales, l'influence et les décisions ainsi qu'au niveau de l'emploi ». La nouvelle loi stipule que les autorités doivent

**« promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes délibérément et systématiquement, notamment en modifiant les circonstances qui empêchent la réalisation de l'égalité ».**

La modification la plus importante de la loi est l'obligation d'un rapport de 40% entre hommes et femmes dans les organismes du secteur public.

A l'initiative du réseau de sport féminin « *Liikunnaiset* », le secrétariat à la Jeunesse et aux sports du ministère de l'Education a créé un comité appelé « *Piikkarit* », ou « pointes » en français. La mission de ce comité était en partie d'élaborer une proposition qui renforce le statut des femmes à différents niveaux du sport, conformément aux dispositions de la nouvelle législation et aux recommandations de la Déclaration de Brighton.

Le comité a produit un rapport intitulé : « *With Spikes, faster, higher and more equally* » (avec les pointes - plus vite, plus haut et de façon plus équitable), et un rapport de fond, intitulé « *With Spikes, deeper below the Surface* » (avec les 'pointes', plus en profondeur), qui a été transmis au ministre, en février 1995. Ce rapport contenait les cinq recommandations principales suivantes :

1. Il est nécessaire d'entreprendre un projet pour soutenir les organisations sportives et d'autres organismes dans le domaine du sport pour lancer des projets conçus pour encourager la réalisation de sports diversifiés et pluralistes et pour optimiser les opportunités des hommes et des femmes dans la pratique du sport et la participation aux prises de décision relatives. Le ministère de l'Éducation doit consacrer des fonds à cet objectif.
2. La promotion de l'égalité des chances doit être adoptée comme critère pour tout financement public et autres formes d'assistance publique :
  - 2.1 Un des critères pour les bourses de l'état sera la promotion de l'égalité des chances.
  - 2.2 Un des critères pour les bourses locales sera la promotion de l'égalité des chances.
  - 2.3 Dans la construction d'établissements de sport, les exigences des différents groupes d'utilisateurs seront prises en considération de façon équitable.
  - 2.4 Des questions relatives à l'égalité des chances seront incorporées dans l'éducation et la formation sportives à tous les niveaux.
3. L'administration publique et les organisations sportives qui reçoivent des bourses publiques et des subventions doivent sélectionner des femmes et des hommes sur pied d'égalité pour constituer leurs organismes décisionnels :
  - 3.1 Dans les organismes de préparation et décideurs de l'administration publique, le rapport de représentation minimum des femmes par rapport aux hommes doit être 40%.
  - 3.2 Il est recommandé de nommer des femmes et des hommes au comité exécutif des organisations qui traitent principalement de questions de politique relatives au sport. A cette fin, aussi bien les hommes que les femmes doivent être présentés comme candidats, afin que les membres de ces organismes comprennent au minimum 40% de chaque sexe.
  - 3.3 Il est recommandé de nommer aussi bien des femmes que des hommes dans les organismes exécutifs des fédérations et des organisations de sport. Pour ceci, aussi bien les hommes que les femmes doivent être candidats. Les nominations doivent être

effectuées en fonction du nombre de membres de chaque organisation.

4. L'exécution de ces propositions et leur efficacité doivent être contrôlées et les recommandations doivent être révisées en fonction des résultats obtenus.
5. Le prix « Piikkarit (pointes) » sera décerné pour les réalisations dans la promotion de l'égalité des chances dans le sport.

Depuis les recommandations, des progrès importants ont été réalisés. Le ministère de l'Education subventionne désormais les travaux des Fédérations de sport pour promouvoir l'égalité des chances et a affecté des fonds à un grand nombre de projets, y compris

- ◆ L'organisation de séminaires sur l'égalité des sexes
- ◆ La réalisation d'un programme sur les « mentors »
- ◆ La réalisation de réseaux
- ◆ La production d'une documentation d'information
- ◆ Le soutien d'études sur l'égalité des sexes dans les sciences des sports

Un des critères adoptés pour les subventions du gouvernement est maintenant la promotion de l'égalité des chances et des mesures importantes ont été prises pour pouvoir atteindre l'objectif de la réalisation de l'égalité des chances dans l'administration publique.

Le prix « Piikkarit » pour la promotion de la participation des femmes au sport est décerné tous les ans depuis 1995. En 1998, ce prix a été décerné à un programme national pour la promotion du sport et de l'exercice physique des femmes appliqué par l'association finlandaise du sport pour personnes handicapées (« *Finish Association of Sport for the Disabled* »). En 1997, le prix « Piikkarit » a été décerné à Oulun Pyrintö, un club de sport local, en reconnaissance de ses efforts systématiques pour la promotion de l'égalité des chances dans le sport. Ces deux dernières années, le prix fut également décerné à deux personnes qui avaient contribué de façon importante au sport féminin.

En plus de la fédération finlandaise, l'organisation cadre pour la plupart des fédérations sportives finlandaises possède son propre programme d'égalité des chances.

### **Royaume-Uni - Fonds de la Loterie pour le Sport (LSF)**

Au Royaume-Uni, le Fonds de la Loterie pour le Sport a permis d'apporter des changements importants et positifs. Le sport est un des bénéficiaires de la

Loterie Nationale et, depuis son lancement en 1995, il a eu un effet considérable sur le budget total dont dispose maintenant le sport. Si l'on tient compte des fonds de la loterie, les Conseils du Sport d'Angleterre, du Pays de Galles, d'Ecosse et d'Irlande du Nord ont six fois plus d'argent à investir dans des installations et dans le sport communautaire qu'ils avaient il y a quatre ans. Rien qu'en Angleterre, la loterie a doté le Conseil du Sport Anglais (ESC) de 593 millions de £ à distribuer à travers son Fonds de la Loterie pour le Sport.

Le fonds de la Loterie pour le Sport permet de financer des projets d'investissement et à revenus ; son objectif est de perfectionner les installations sportives dans l'ensemble du pays et d'aider les athlètes d'élite à décrocher des médailles dans les grands championnats.

Toutes les sollicitations soumises au Fonds de la Loterie pour le Sport (LSF) font l'objet d'une analyse détaillée. Grâce aux critères imposés pour le financement public et par la Loterie, les organisations qui opèrent des systèmes d'adhésion discriminatoires sont inéligibles pour ce financement. En outre, toutes les organisations candidates doivent non seulement encourager la participation des femmes et des filles, mais elles doivent également démontrer leur engagement sincère au principe de l'égalité, qui est testé dans le cadre d'un processus rigoureux d'examen des candidatures.

Un certain nombre de clubs sportifs bien en vue ont fini par changer de politique et admettent maintenant les femmes ; par exemple le célèbre club d'aviron *Leander Rowing Club* et, plus récemment, le club de cricket *Marylebone Cricket Club (MCC)*, qui est propriétaire de son terrain. Le MCC s'est vu refuser des finances de la loterie pour ne pas avoir modifié sa politique discriminatoire pour l'adhésion.

Les bulletins de demande d'adhésion au *LSF* contiennent la formule suivante :

**« L'organisation candidate doit s'assurer que le Projet applique une politique d'égalité des chances au cours du financement et après celui-ci et que l'on ne puisse pas, sans raison valable, refuser l'accès à un établissement après avoir reçu un financement de la loterie ».**

Le bulletin de demande d'adhésion demande spécifiquement des informations séparées sur le nombre d'hommes et de femmes qui utilisent l'installation ainsi que la répartition par tranche d'âge.

Les premiers sondages indiquent que dans les installations qui ont été financées par la loterie, on relève une augmentation sensible de la participation des femmes.

## COOPERATION NATIONALE ET INTERNATIONALE

Le dixième principe de la déclaration de Brighton concerne la coopération nationale et internationale

**« Les organisations gouvernementales et non-gouvernementales doivent s'engager à promouvoir l'équité entre les sexes et à partager les politiques et les programmes réussis portant sur les femmes et le sport, dans leur association avec d'autres organisations, sur le plan aussi bien national qu'international. »**

Le principe est celui de la promotion de l'égalité entre les sexes, de la mise en commun de bonnes pratiques et de la coopération entre les organisations, les pays et les régions. Le programme « Active Australia » est un excellent exemple de la façon dont les femmes et les filles ont été intégrées dans une initiative de participation plus générale au sport et de la façon dont certaines organisations en Australie suivent un objectif commun. L'*Association for the African Women in Sports* (AWISA) fournira des objectifs précis et des opportunités d'échange d'informations à tous les pays africains.

### **« Active Australia » - Cadre de participation nationale**

En Australie, un objectif commun d'augmentation du nombre de participants dans des activités physiques à travers une initiative dénommée « Active Australia » est en cours de réalisation par le biais d'un partenariat entre la Commission Australienne du Sport (Australian Sports Commission) et des associations sportives nationales, des services d'état pour le sport ainsi que différents organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux, y compris « WomenSport Australia ».

« Active Australia » s'efforce d'augmenter le nombre de personnes participant à des activités physiques et s'intéresse à la qualité des activités et des services fournis. Une campagne nationale de sensibilisation du public a été lancée pour la promotion des bienfaits de l'activité physique, et la question de la nécessité de disposer de meilleures installations pour pratiquer les activités physiques est abordée actuellement à travers l'engagement des industries à un perfectionnement continu. Bien qu'Active Australia ne concerne pas spécifiquement les femmes, un de ses principes de base est l'accès et l'équité, et l'importance de satisfaire les exigences de groupes ou de clients spécifiques, y compris les femmes.

Les principaux programmes qui ont été lancés dans les trois secteurs clés du sport et des loisirs, des écoles et de l'administration régionale sont les suivants :

◆ **Le modèle de fournisseur « Active Australia »**

Ce modèle a été créé par le secteur du sport et des loisirs pour encourager la croissance des organisations et optimiser la flexibilité et la sensibilité aux exigences du client. Il comprend un processus d'auto-évaluation à l'aide d'un « check-list » qui aide les organisations à identifier leurs points forts et leurs lacunes, ainsi qu'un service d'assistance pour les aider à combler ces dernières. Les organisations qui suivent ce programme peuvent s'identifier comme étant « Fournisseur d'Active Australia » et afficher le logo « Active Australia ».

◆ **Le réseau scolaire « Active Australia »**

Il ne s'agit pas d'un programme nouveau basé sur les activités physiques mais plutôt d'un moyen de travailler de façon plus efficace avec les instruments mis en place par l'Australie pour la promotion des activités physiques dans les écoles et les clubs et la mise en commun de ressources et de programmes qui, autrement, pourraient avoir existé indépendamment. « *Active Australia* » dispose des moyens de créer de nouveaux réseaux comprenant des écoles, des communautés locales et l'administration régionale, dont la mission est de mettre en place de meilleures opportunités pour les enfants désirant explorer les débouchés dans les activités physiques.

◆ **Réseau d'administrations régionales « Active Australia »**

Le réseau rassemblera un groupe de municipalités et d'administrations dans l'ensemble du territoire australien qui ont embrassé la vision et les objectifs d'*Active Australia* et ont démontré la reconnaissance de ces objectifs dans leurs politiques et leurs pratiques. Les administrations régionales sont le principal fournisseur de programmes et d'installations de sport et de loisirs en Australie, dans lesquels elles dépensent plus de 1 milliard de dollars tous les ans. L'objectif d'« *Active Australia* » étant d'encourager l'activité physique chez les australiens, qu'il s'agisse de la marche à pied, du cyclisme en famille ou de la participation aux nombreuses activités sportives et de loisir proposées par les communautés locales, il existe une alliance tangible entre « *Active Australia* » et une grande partie de ce que les municipalités et les administrations régionales proposent dans ce secteur.

Le ministère du Sport de chaque état / territoire a mis en place des accords avec des systèmes d'éducation afin d'assurer la mise en place d'activités sportives et physiques de qualité. Les instruments produits dans le cadre de l'initiative « *Active Australia* » contribuent à donner aux jeunes australiens la meilleure expérience possible dans le domaine du sport en développant leurs dons sportifs, en encourageant le côté agréable et la participation de tous et en

soulignant l'importance du « fair-play ». Ce programme soutient les principes de justice sociale et comprend des ressources spécifiques qui s'adressent aux parents et aux éducateurs de filles.

En outre, les états ont mis à exécution, dans l'ensemble du pays, des programmes de modèles à émuler s'adressant aux écolières du primaire et du secondaire. Dans certains programmes, des athlètes de premier plan sont présentées aux écolières soit personnellement soit dans le cadre de programmes télévisés interactifs, et discutent éventuellement de leur sport ou de questions spécifiques relatives aux femmes dans le sport. Dans d'autres programmes, les filles plus âgées sont chargées de superviser les plus jeunes.

## **Les femmes africaines et le sport**

La devise de *l'Association of African Women in Sport (AWISA)* est : « Fair-Play, excellence, Egalité et Dignité ». L'idée initiale, proposée par le ministre de la Jeunesse et du Sport de la République de Namibie, Pendukeni Iivula-Ithana, à la conférence de 1994, était de fonder l'association en tant qu'organisme suprême représentant toutes les associations nationales de femmes pour le sport sur le continent africain.

Le 16 mai 1998, AWISA fut lancée officiellement par le Dr. Aleyae, secrétaire général du Conseil Suprême pour le Sport en Afrique, au cours d'une conférence qui se déroula juste avant la deuxième Conférence Mondiale sur la Femme et le Sport, en Namibie.

Dans sa constitution, les objectifs suivants sont précisés :

### **Article 4 : Objectifs**

- ◆ Encourager et promouvoir la participation des filles et des femmes dans tous les domaines et à tous les niveaux du sport de loisir ou de compétition, quelle que soit leur capacité et leur infirmité.
- ◆ Créer et entretenir des liens avec des associations nationales et internationales dans la promotion du sport féminin.
- ◆ Encourager l'égalité des femmes dans les compétitions et les activités sportives pour femmes et filles, à l'échelon national, régional/ continental et international.
- ◆ Solliciter le financement de bourses d'éducation et d'entraînement pour le développement de femmes athlètes de talent et celui des femmes dans le rôle d'entraîneur, d'administrateur et d'officiel technique.
- ◆ Assurer l'égalité de la participation, à tous les niveaux, des femmes et des jeunes filles dans toutes les compétitions et manifestations internationales.
- ◆ Collaborer avec des organisations et administrations compétentes publiques ou privées.

- ◆ Travailler pour l'avancement de la compréhension, de l'amitié, de l'unité, de la solidarité et de la paix à travers la camaraderie entre les femmes sportives à l'échelon du continent et du monde.
- ◆ Eliminer les obstacles à la participation intégrale des femmes au sport.
- ◆ Lutter contre toutes les formes de discrimination à l'encontre des femmes et des filles qui participent au sport.
- ◆ Défendre et encourager le « fair-play » et la conservation de l'intégrité personnelle dans le sport.
- ◆ Eliminer le dopage dans le sport, conformément au code médical international.
- ◆ Lutter contre toutes sortes de violence et de mauvais traitement à l'encontre des femmes et des jeunes filles participant au sport, conformément à l'UN/CEDAW et à d'autres conventions internationales.
- ◆ Promouvoir, éduquer, mobiliser et améliorer la participation des femmes et des filles au sport à travers l'emploi de meilleures techniques d'entraînement et de formation.
- ◆ Développer des projets d'entraide relatifs au sport et des cours de leader dans le sport, pour femmes et filles, dans le but d'encourager les femmes à jouer le rôle d'entraîneur et de décideur dans l'administration du sport.
- ◆ Promouvoir et lancer l'établissement de l'Association Nationale d'AWISA, afin d'assurer que le règlement et la réglementation d'AWISA soient facilement compris.
- ◆ Encourager la formation d'associations nationales dont l'objectif est de rassembler tous les codes de sport féminin et autres organisations et institutions dans le domaine du sport féminin.
- ◆ Promouvoir un mode de vie plus sain et la participation des femmes et des jeunes filles à l'échelon de la communauté, à travers les activités physiques et le sport.
- ◆ Etablir un réseau entre associations de sport aux fins de la mise en commun des ressources et de l'échange d'idées, de connaissances et d'informations.
- ◆ Encourager la fourniture d'installations et d'équipements accessibles conviviales pour les femmes.
- ◆ Promouvoir les principes de la Déclaration de Brighton.

En outre, des progrès ont été réalisés, sur le continent africain, en ce qui concerne la création d'Associations Nationales.

## **RELEVER LE DÉFI – GUIDE COMPLET DES INITIATIVES DANS LE MONDE ENTIER**

### **Les organisations internationales**

Depuis 1994, des mesures positives ont été prises, dans le monde entier, par des particuliers et des organisations pour augmenter la participation des femmes et des jeunes filles dans le sport, à tous les niveaux et dans tous les rôles. La présente section contient un résumé des initiatives connues qui ont été lancées par des groupes et des organisations nationales et internationales. Elle représente la grande diversité des organisations, le grand nombre de changements qui ont été apportés et la façon dont la Déclaration et ses principes ont été adaptés pour répondre aux circonstances particulières et ont été réalisés sous forme de mesures à la fois spécifiques et sérieuses.

Les informations ont été recueillies dans la correspondance fournie par des organisations et des particuliers au Groupe de Travail International (IWG), entre 1994 et 1998, ou lors de la deuxième Conférence Mondiale sur le Sport et les Femmes, en Namibie, en mai 1998. Dans un certain nombre de cas, il n'a pas été possible de vérifier les renseignements précis qui ont été fournis et nous avons représenté les informations comme étant celles que l'IWG juge correctes à ce moment précis.

### **Organisations gouvernementales internationales et régionales**

#### **Les chefs de gouvernement et les ministres des sports des Caraïbes**

La Déclaration de Brighton a été adoptée, en 1996, par les chefs de gouvernement des Caraïbes ainsi que par leurs ministres du Sport. Il fut également décidé qu'un élément relatif au sport serait incorporé dans le Programme de Travail du secrétariat des communautés des Caraïbes (CARICOCM). Un plan d'action sanctionné localement, et comprenant des questions relatives au sport féminin, a été présenté aux ministres, en septembre 1998.

En dépit du problème permanent des ressources, une première réunion des représentants des Caraïbes s'est tenue en janvier 1995, à la suite de laquelle une association du sport féminin dans les Caraïbes a été constituée.

Le Programme de Développement du Sport dans le Commonwealth a demandé à chaque île des Caraïbes de désigner une semaine, au cours de l'année 1998, pour une *Semaine du Sport Féminin*.

#### **Les chefs de gouvernement des pays du Commonwealth**

Le *Commonwealth Committee for Cooperation through Sport* a recommandé l'adoption de la Déclaration ; cette adoption a été dûment confirmée par les chefs de gouvernement des pays du Commonwealth (CHOGM) en 1995. Les ministres du Commonwealth responsables des Questions relatives à la Femme ont eux aussi adopté la Déclaration de Brighton et ont discuté d'un plan d'action du Commonwealth sur le sexe et le développement (*Commonwealth Plan of Action on Gender and Development*). Les ministres ont décidé qu'un engagement politique était indispensable pour assurer une réalisation efficace.

Le Comité International des Jeux de la Francophonie (CIJF)

En 1994, le CIJF a confirmé son engagement pour l'égalité des sexes dans les manifestations des Jeux Francophones.

### **La Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays partageant l'usage de la langue française (CONFESJES)**

CONFESJES a reconnu officiellement la question du sport féminin en janvier 1995 et s'est fixé un objectif annuel d'au moins 15% de femmes parmi les stagiaires participant aux activités et de 15% de femmes parmi l'ensemble des participants.

Il a été convenu que des stratégies seront mises en place pour permettre à un nombre majeur de femmes de participer aux activités de CONFESJES et que les délégations participant aux réunions de CONFESJES doivent comporter un nombre égal d'hommes et de femmes. La Déclaration de Brighton a été utilisée au cours du CONFESJES, en janvier 1995, pour la réalisation de sa résolution sur le sport féminin.

Parmi les exemples d'actions stratégiques qui ont été menées, on indiquera la signature, en 1996, par la France et le Canada, d'un accord bilatéral de quatre ans sur le sport. Le plan d'action qui faisait partie de cet accord comprenait l'engagement d'organiser deux ateliers (en 1998 et en 1999) pour les fonctionnaires et les officiels canadiens et français, dans le but de résoudre la nécessité d'une politique stratégique commune pour accroître la participation des femmes et des filles aux projets de CONFESJES.

En 1996, les objectifs de 15% qui avaient été fixés ont été dépassés (22,5%) ; malheureusement, cette dynamique fut de courte durée, et les chiffres pour 1997 indiquent une nette diminution (10,26%).

Le faible niveau de participation des femmes et des jeunes filles a été un des sujets de discussion à la réunion du CONFESJES en 1998. Une résolution a été adoptée par des officiels du gouvernement, en soulignant l'importance d'une politique globale pour la participation des femmes et des filles dans les activités

sportives. Le secrétaire général a prié instamment tous les pays de se pencher sur le problème du bas niveau de participation des femmes et des filles et à recruter de façon active un nombre supérieur de femmes dans les projets de CONFEJES.

### **Conseil de l'Europe : Comité pour le Développement du Sport, Conférence Européenne du sport (ESC) et Ministres européens du Sport**

La « Déclaration sur l'importance du Sport pour la Société : Santé, Socialisation, Economie », produite au cours de la 8ème Conférence des Ministres Européens responsables du Sport, contient une référence au sport féminin ; elle déclarait que les stratégies et les politiques (entre autres)

***« doivent tenir compte des exigences, des désirs et des priorités des particuliers et des groupes, ainsi que des traditions sportives, du caractère populaire de différents sports et des principes présentés dans la Déclaration de Brighton sur le sport féminin ».***

A la conférence du sport européen de 1995, le groupe du sport féminin européen a présenté un certain nombre de recommandations qui ont été acceptées, y compris l'adoption de la Déclaration de Brighton.

Le Conseil de l'Europe – Comité pour le Développement du Sport (CDDS) est actuellement très actif dans la promotion de la participation des femmes au sport. Les ministres européens responsables du sport se sont engagés à adopter la Déclaration de Brighton en recommandant que le CDDS se charge de la promotion de l'application de la Déclaration de Brighton dans l'Europe entière, dans le but de développer un environnement sportif permettant et encourageant une participation intégrale des jeunes filles et des femmes au sport sous tous ses aspects. Cette recommandation guide les travaux du CDDS depuis 1995.

En 1996, on a inscrit, au programme du CDDS, un projet appelé « Démocratie dans le Sport », qui comprenait un examen des questions relatives au sexe. Un rapport complet fut produit ; ce rapport résumait l'avancement des travaux à l'échelon national depuis la première conférence européenne de 1989. Dans son bulletin d'information sur le sport – 1996, la « Clearing House » a publié une étude intitulée « Les femmes passent en tête dans le sport : réalité ou utopie ? En 1997, le CDDS a également demandé à la « Clearing House » de recueillir des informations sur le harcèlement sexuel dans le sport, qui fut publié dans le bulletin d'information sur le sport de 1997. En 1998, d'autres travaux sont actuellement en cours pour examiner la question des femmes dans le rôle de décideur, et celle de la tolérance dans le sport.

### **Organisation de l'Unité Africaine**

Une discussion sur la Déclaration de Brighton a été inscrite à l'ordre du jour de la réunion au sommet de chefs de gouvernement et d'état de l'Unité Africaine (OAU), afin qu'elle soit discutée et adoptée. Des exemplaires de la Déclaration de Brighton ont été distribués au Conseil Suprême pour les Sports dans les pays membres d'Afrique, toutes les Confédérations de Sport Africaines ainsi que tous les Comités Nationaux Olympiques.

## **Conseil Suprême pour la Jeunesse et le Sport en Afrique**

Le *Supreme Council for Youth and Sport in Africa* (Conseil Suprême pour la Jeunesse et le Sport en Afrique) (SCSA) a encouragé tous ses états membres d'adopter la déclaration. Le SCSA a supporté toute une série de manifestations et d'organisations, y compris la conférence de l'université d'Alexandrie sur le Sport Féminin en 1997 et les travaux de l'Association des Femmes Africaines et du Sport, nouvellement établie.

## **Les ministres du sport du Sud de l'Afrique (Zone 6)**

Les ministres du Sport de la Zone 6 ont adopté la Déclaration de Brighton et ont accueilli la formation de la South African Women and Sport Association. Cette association a été lancée par Steve Tshwete, ministre du Sport d'Afrique du Sud. Les pays de la Zone 6 sont le Botswana, le Lesotho, le Mozambique, l'Afrique du Sud, le Zimbabwe, le Malawi, le Swaziland, l'Angola, la Namibie et la Zambie.

## **Les ministres des sports du pacifique sud**

La question du sport féminin devait être discutée au cours des jeux du Pacifique sud en 1995 et le programme comprenait une présentation officielle du groupe de travail international aux ministres des sports du Pacifique Sud. Toutefois, les manifestations contre le programme d'essais nucléaires français empêchèrent le déroulement de cette manifestation.

## **Les Nations Unies**

La quatrième conférence mondiale des Nations Unies sur la Femme : Action pour l'Égalité, le Développement et la Paix s'est déroulée en septembre 1996. L'importance de la 'Plate-forme pour l'Action » produite par la Conférence est qu'elle est utilisée par les gouvernements du monde entier pour guider leur politique sur l'égalité des sexes.

L'égalité dans le sport a été reconnue officiellement dans le cadre d'un programme plus général pour les droits de la femme dans le monde entier. Trois références au sport et aux activités physiques ont été incluses dans la plate-forme finale pour l'action, recommandée à tous les gouvernements. Les références signifient que lorsque les gouvernements souscrivent la Plate-forme

pour l'Action, ils s'engagent à l'avancement de la situation de la femme dans le sport. Pour tout autre renseignement sur la quatrième conférence mondiale, voir la section précédente.

## **Organisations multi-sports internationales**

### **Paralysie cérébrale – Association internationale des sports et des loisirs**

Le développement des opportunités pour les femmes a été défini comme un de ses objectifs par l'association *Cerebral Palsy – International Sports and Recreation Association* (Paralysie cérébrale – Association internationale des sports et des loisirs). Ceci comprend la participation de toutes les femmes ainsi que des nombres croissants de femmes dans les championnats du monde et les jeux paralympiques.

### ***Commonwealth Games Federation***

La Commonwealth Games Federation (CGF) a soutenu la participation d'un nombre croissant de délégués à la Conférence de Brighton et la Déclaration a été adoptée à l'Assemblée Générale de la Commonwealth Games Federation, en septembre 1994.

En septembre 1995, Judy Kent (CGA du Canada) a fait circuler une communication intitulée « Les femmes et le sport » qui recommande une série de propositions pour assurer la progression de la Déclaration de Brighton. Ces propositions comprennent un mécanisme de contrôle de la progression des femmes et du sport, l'expansion des opportunités de compétition pour les femmes dans les jeux et la représentation des femmes dans le leadership au sein de la Commonwealth Games Federation et des associations des jeux du Commonwealth.

Parmi les résultats positifs de ces propositions, il convient d'indiquer la création d'un comité des femmes et du sport dont la première réunion s'est tenue en septembre 1997. Ce comité a pour objet d'assurer l'engagement des Jeux du Commonwealth à une participation majeure de la femme dans le sport. D'autre part, les disciplines suivantes ont été ajoutées aux jeux du Commonwealth de 1998 à Kuala Lumpur : saut à la perche, triple saut et lancement du marteau ainsi que les sports d'équipe pour femmes suivants : badminton, netball et hockey.

Pour 1997 – 1999, on prévoit de créer des liens avec le Groupe de Travail International sur les Femmes et le Sport, le Comité International Olympique, les villes candidates pour les jeux du Commonwealth et les chefs de gouvernement du Commonwealth. Le Comité offre son assistance aux associations des jeux du Commonwealth pour les aider à atteindre les objectifs fixés par le CIO. Parmi

les autres projets, citons l'organisation d'une manifestation au cours des jeux de Kuala Lumpur, la création et la mise à jour d'une base de données et l'élaboration de fiches de renseignement.

### **Le Comité International Olympique**

En 1998, un rapport publié par *WomenSport International* déclarait que « le CIO a fait preuve d'un leadership supérieur à celui de n'importe quel autre organisme international dans le développement de directives pour la progression des femmes dans le sport ». En septembre 1995, le CIO approuvait la Déclaration de Brighton et fixait des objectifs, dans le cadre du mouvement olympique pour l'application stricte du principe de l'égalité entre les hommes et les femmes. D'autres renseignements sur l'action du CIO sont fournis dans la Section 2.

L'*International Association of Olympic Medical Officers* a confirmé qu'elle considère que la question des femmes et du sport devrait faire l'objet d'une « promotion primordiale », en particulier la question de la mise en place de dispositions médicales appropriées.

### **International Paralympic Congress**

La question de l'égalité des femmes a été discutée au cours de l'Assemblée Générale des Nations de l'International Paralympic Congress (IPC) en octobre 1995, à la suite de laquelle la Déclaration de Brighton a été adoptée.

### **ODESUR – Comités Nationaux Olympiques d'Amérique du Sud**

Au cours de la conférence des femmes et du sport du Comité International Olympique, un groupe de femmes d'Amérique du Sud se groupa et décida de fonder un groupe de contact non officiel. Dès février 1997, l'Argentine, le Pérou, le Mexique et la Colombie avaient fondé un réseau, et leurs représentants décidaient de se réunir à l'ODESUR (un groupe cadre de Comités Nationaux Olympiques d'Amérique du Sud).

Au cours d'une réunion, en mai 1997, les Comités Olympiques de quinze pays décidèrent d'approuver la Déclaration de Brighton. Depuis, les Comités Nationaux Olympiques se sont consacrés à la généralisation et à l'encouragement de la participation des femmes au sport, à tous les niveaux. Un certain nombre de séminaires a été organisé, au cours de conférences sur le sport, afin de présenter en détail la Déclaration de Brighton.

### **World Forum on Physical Activity and Sport**

Au World Forum on Physical Activity and Sport, qui s'est tenu au Québec (en mai 1995), sous le parrainage de l'UNESCO, du CIO et de l'Organisation

Mondiale de la Santé, participèrent environ 250 délégués (pour la plupart des ministres ou des fonctionnaires) de cent pays. Au cours du Forum, la Déclaration de Brighton a été adoptée.

## **Organisations et Tribunes Internationales sur l'Education Physique**

### **Le Congreso Panamericano de Educacion Fisica**

Le Congreso Panamericano de Educacion Fisica (CPEF) a adopté la Déclaration de Brighton. En octobre 1996, le CPEF a organisé une conférence sur l'éducation physique, le sport et les loisirs pour les femmes. Les délégués ont discuté la Déclaration de Brighton et l'ont accueillie avec grand enthousiasme, puis ils firent une déclaration dans laquelle ils recommandent que la Déclaration de Brighton soit considérée comme un modèle pour le développement dans les pays d'Amérique du Sud. En outre, le CPEF poursuit la promotion de la Déclaration de Brighton dans son bulletin mensuel. Au cours des derniers Jeux Panaméricains, vingt administratrices se sont réunies pour discuter des directives et des stratégies relatives aux femmes dans le sport.

L'organisation des sports panaméricains (PASO) a constitué un comité pour l'examen de la question des femmes et du sport.

### **Fédération Internationale d'Education Physique**

La Fédération Internationale d'Education Physique (FIEP) a adopté la Déclaration de Brighton et son Bulletin contenait des articles à l'appui de la déclaration ainsi que la reproduction intégrale de cette déclaration.

La FIEP a constitué une Commission sur le sexe et l'égalité qui a effectué une recherche sur les femmes et le sport en Amérique du Sud.

### **Assemblée Générale des Fédérations Sportives Internationales**

Les fédérations Sportives Internationales ont décidé de répondre à l'invitation du CIO pour une augmentation de la participation des femmes à leur assemblée générale de 1996.

### **Conseil international pour la santé, l'éducation physique, les loisirs, le sport et la danse**

L'International Council for Health, Physical Education, Recreation, Sport and Dance (ICHPERSD) a adopté la Déclaration de Brighton en juillet 1995. Le numéro d'été du journal de l'ICHPERSD de cette année se consacra aux initiatives internationales pour les femmes et le sport, et la Déclaration de Brighton a été reproduite intégralement.

La conférence mondiale de l'ICHPERSD a été axée sur la Déclaration de Brighton et sur les modalités de son application. En mars 1996, l'ICHPERSD parraina la première conférence sur les femmes d'Asie et le sport (*Asian Women and Sports Conference*). La Déclaration de Brighton fut modifiée et publiée sous le nom de Déclaration de Manille, qui a été signée par seize nations d'Asie. Une deuxième conférence sur les femmes d'Asie et le sport, parrainée par l'ICHPERSD, s'est déroulée à Cebu, aux Philippines, en décembre 1996.

### **Conseil international des sciences du sport et de l'éducation physique**

L'International Council of Sport Science and Physical Education (ICSSPE) a adopté la Déclaration de Brighton en 1994, et l'a reproduite intégralement dans son bulletin. En 1996, le prof. Gudrun Soll-Tepper a été élue présidente du Conseil ; Darlene Kluka et Anita White ont été élues au conseil.

L'ICSSPE est la seule, parmi les organisations non gouvernementales des secteurs des sciences du sport et de l'éducation physique, à posséder des « rapports d'associé officiel » avec l'UNESCO. Elle collabore avec l'UNESCO dans un certain nombre de projets, et elle concentre ses activités sur les quatre secteurs prioritaires suivants : les femmes, l'Afrique, la jeunesse et les pays les moins évolués. Un ouvrage, intitulé « Women, Sport and Physical Activity – Sharing Good Practice » (Femmes, sport et activités physiques – Application commune des pratiques reconnues) qui sera publié par l'ICSSPE en collaboration avec l'UNESCO, fin 1998. Ce recueil, qui comprend des exemples de programmes et projets réussis, a été conçu comme ouvrage de référence pour les décideurs du monde entier.

L'ICSSPE assure également la coordination de projets de recherche qui reçoivent des financements du CIO. Une étude actuelle, dirigée par Kari Fasting, professeur à l'université norvégienne du sport et ancienne présidente de l'International Committee for the Sociology of Sport, porte sur les expériences des femmes dans le sport en Norvège, Allemagne, Espagne, Royaume-Uni et Turquie. Cette recherche a été financée conjointement par l'ISHPES et le CIO, sous la coordination de l'ICSSPE.

### **L'International Society for the History of Physical Education and Sport**

L'International Society for the History of Physical Education and Sport (ISHPES) a adopté la Déclaration de Brighton et s'efforce le plus possible d'accroître la participation des femmes dans ses congrès, ses discours-programme et les sujets de ses travaux. Sa présidente est Gertrud Pfister.

### **Fédérations sportives internationales**

## **Fédération Internationale de Tir à l'Arc**

La Fédération Internationale de Tir à l'Arc (FITA) a adopté la Déclaration de Brighton lors de son Congrès Mondial de Djakarta, en 1995. Elle se fixa des objectifs de 10% de la représentation par les femmes au congrès de 1997 et chacun de ses neuf comités était censé encourager la participation d'au moins une femme dans ses organisations. Aux Jeux Olympiques de 1996, elle appliqua l'égalité entre les sexes en accordant 64 places pour les hommes et 64 pour les femmes.

## **L'International Amateur Athletic Federation**

En septembre 1995, l'International Amateur Athletic Federation (IAAF) a décidé de réserver deux places à des femmes au conseil de l'IAAF.

Cette fédération avait déjà créé un Comité des Femmes avant la conférence de Brighton. Ce comité adopta la Déclaration de Brighton et organisa des ateliers, des séminaires et des conférences sur des questions relatives aux femmes et au sport. A l'heure actuelle, il fait pression pour un programme complet de manifestations pour femmes d'ici l'an 2000. Si ses efforts aboutissent, des compétitions comme le lancement du marteau, le steeple-chase, le saut à la perche et le décathlon seront entièrement ouverts aux femmes.

1998 a été désignée « Année des femmes dans l'athlétisme » de l'IAAF sous la direction de Merlene Ottey et un programme intégral d'activités promotionnelles est prévu. On trouvera des informations supplémentaires dans la section 2.

## **International Badminton Federation**

L'International Badminton Federation (IBF) a adopté la Déclaration de Brighton en mai 1996. L'IBF se considère comme un modèle pour la promotion des femmes dans le sport ; en effet, elle possède une présidente, des présidentes à la tête de ses deux principaux comités et elle organise un championnat du monde mixte – la coupe Sudirman.

## **Fédération Internationale de Basketball**

La Fédération Internationale de Basketball (FIBA) précise qu'elle s'est toujours efforcée d'organiser des manifestations pour hommes et femmes et qu'elle a fait pression sur le CIO pour que les Jeux Olympiques comprennent un nombre égal d'équipes pour hommes et pour femmes.

La FIBA reconnaît qu'il y a très peu de « grands » leaders au niveau du sport de club, national ou international et elle s'efforce d'y remédier. Une décision a été

prise pour assurer qu'un minimum de cinq femmes, représentant les cinq continents, soient membres du comité exécutif. La FIBA encourage des organismes à l'échelon national et du club de prendre des initiatives similaires.

### **Association Internationales de Boxe Amateur**

L'Association Internationales de Boxe Amateur (AIBA) a créé un Groupe de Travail, mais elle ajoute qu'elle doit effectuer un examen de la documentation scientifique sur les effets de la boxe de compétition sur la santé de la boxeuse avant de pouvoir approuver la Déclaration de Brighton.

### **Union Cycliste Internationale**

La Déclaration de Brighton a été adoptée officiellement par l'Union Cycliste Internationale (UCI) en août 1995 et un Groupe de Travail est en train d'élaborer un plan d'action.

### **Fédération Internationale de Football Association**

La Fédération Internationale de Football Association (FIFA) indique qu'elle a signalé son approbation en organisant une Coupe du Monde pour femmes.

### **Fédération Internationale de Hockey**

La Fédération Internationale de Hockey (FIH) a adopté la Déclaration de Brighton en janvier 1996. Deux de ses vice-présidents sont des femmes et huit de ses trente membres sont également des femmes. La FIH a effectué une étude de la qualité parmi ses administrateurs et administratrices de sport. Les résultats de cette étude indiquent que, dans la plupart des catégories, la FIH dépasse l'objectif de 20% de représentation des femmes que la CIO s'est fixé pour 2005.

### **Fédération Internationale de Sauvetage**

Le conseil de l'International Lifesaving Federation (ILS) a discuté de la Déclaration de Brighton en novembre 1995, et le Conseil a recommandé que tous ses organismes nationaux adoptent cette déclaration. Cette recommandation a été appuyée par un article dans « *International Lifesaver* ».

### **Fédération internationale des associations de Netball**

L'International Federation of Netball Associations (IFNA) a adopté la Déclaration de Brighton en juillet 1995. Dans le Netball, ce sont les femmes qui dominent toutes les organisations de la structure de la fédération, et le Netball se trouve

dans la situation inhabituelle de devoir examiner comment rendre le sport et sa structure plus accessibles aux hommes.

### **Fédération internationale de Powerlifting**

La Déclaration de Brighton n'a pas encore été adoptée mais l'International Powerlifting Federation (IPF) a introduit pour les femmes des catégories de poids identiques à celles des hommes, en donnant ainsi aux femmes les mêmes opportunités de compétition que pour les hommes.

### **Fédération Internationale de Voile**

En novembre 1996, l'International Sailing Federation (ISAF) a accepté d'accueillir, au Conseil de l'ISAF (son organisme décideur), une représentante de son Comité de Femmes. Le *Women's Sailing Committee* de l'ISAF a déclaré qu'il soutient à fond la Déclaration de Brighton et l'adoption officielle de la Déclaration de Brighton eut lieu à la réunion du Conseil de l'ISAF, en 1997.

Les statuts de l'ISAF seront modifiés en novembre 1998 : on ajoutera un 7ème vice-président en déclarant qu'un des sept vice-présidents doit être une femme. En 1998, l'ISAF donna son approbation pour une vice-présidente et lança des séminaires pour femmes en Asie (Chine) et en Amérique du Sud (Mexique). L'ISAF a approuvé l'organisation d'un Championnat du Monde de « *Match racing* » pour femmes et d'un Championnat du Monde de *Keelboat* pour femmes.

### **Fédération européenne de Squash**

L'European Squash Federation (ESF) a adopté la Déclaration de Brighton. Parmi les actions prises par cette fédération, on indiquera la décision d'assurer que des femmes feront partie du comité exécutif, des groupes de travail et de programmes d'instruction pour entraîneurs. Dans toutes les manifestations européennes, il doit y avoir une participation égale d'hommes et de femmes.

### **Union Internationale de Triathlon**

L'International Triathlon Union a adopté la Déclaration de Brighton en 1994. Le comité des femmes de l'ITU a l'intention d'augmenter le nombre de femmes qui participent au triathlon à tous les niveaux, afin d'assurer l'égalité des chances ainsi que la récompense et la reconnaissance des femmes dans le triathlon. L'ITU applique une politique bien définie sur l'égalité des sexes ; ce fut une des premières fédérations internationales qui adoptèrent la Déclaration de Brighton.

Parmi les initiatives de l'ITU, on indiquera des programmes comme « *Tri for Life* », conçus de façon spécifique pour encourager la participation des femmes, et « *Adopt a Triathlete/TriAid* », dont l'objectif est d'assister les triathlètes des

pays en voie de développement en les conseillant sur la formation et en leur fournissant équipements et informations. Pour tout renseignement supplémentaire, voir la Section 2.

### **La Fédération Internationale de Volley-ball**

La Fédération Internationale de Volley-ball annonce qu'elle possède des femmes parmi ses officiels dans le monde entier. La Déclaration de Brighton et les objectifs du CIO seront présentés à la prochaine réunion du Conseil d'administration en 1998.

### **Fédération Internationale d'haltérophilie**

L'International Weightlifting Federation (IWF) a adopté la Déclaration de Brighton en décembre 1996. La décision a été sanctionnée par les délégués de 75 pays qui participaient au Congrès Electoral de l'IWF.

L'IWF a l'intention de développer la participation des femmes au niveau de la compétition ainsi que dans les rôles d'arbitres et à tous les niveaux de l'administration. Grâce aux pressions exercées par l'IWF sur le CIO, l'haltérophilie pour femmes sera inscrite au programme des jeux Olympiques d'Été à partir de Sydney, en l'an 2000.

### **La Royal Life Saving Society**

La Royal Life Saving Society (RLSS) a distribué des exemplaires de la Déclaration de Brighton avec l'ordre du jour de son Conseil du Commonwealth. Tous les pays représentés à la réunion du Comité d'Administration en juin 1995 indiquèrent que les principes avaient été adoptés par les organismes nationaux. Les organismes nationaux représentés à cette assemblée étaient ceux d'Australie, du Canada, de Nouvelle-Zélande, d'Afrique du Sud et du Royaume-Uni.

### **Fédération internationale de Curling**

La Déclaration de Brighton a été examinée par la World Curling Federation, mais aucune adoption n'a été annoncée officiellement. Les statuts de la World Curling Federation possèdent déjà des dispositions pour garantir une certaine parité entre les femmes et les hommes.

### **Fédération mondiale de squash**

La World Squash Federation (WSF) a adopté la Déclaration de Brighton en novembre 1995. La WSF a spécifié que l'équipe de la coupe du monde de

Squash doit se composer de deux hommes et d'une femme et a confirmé son engagement à la parité du montant des prix.

Cet engagement a été appliqué au championnat du monde JSM du Japon, en 1995, qui fut caractérisé par des prix identiques pour les hommes et les femmes. La WSF a organisé des séminaires sur les femmes et le Squash au cours de ses Assemblées Générales Annuelles et Susie Simcock a été nommée présidente de la WSF en 1996.

## **Les femmes et le sport - Groupes internationaux et régionaux**

### **Association des Femmes Arabes et du Sport**

L'Arab Women and Sport Association (AWSA) a été fondée lors de la première conférence sur les femmes et le sport (« *Women and Sport* »), en 1995, en Egypte. Elle a été reconnue par les ministres arabes de la Jeunesse et des Sports.

Cette association a effectué des recherches et organisé des séminaires afin de planifier la voie de l'avenir. Elle a défini une stratégie pour les femmes et le sport dans les pays arabes, en préparant les femmes et en développant leur capacité de leaders dans le sport à l'échelon national et international, en assurant la représentation des femmes arabes dans toutes les organisations de sport, et à tous les niveaux, en préparant les femmes et en développant leurs connaissances dans les rôles d'administrateur, d'entraîneur et d'arbitre.

Deux conférences internationales ont été organisées par la faculté d'Education physique de filles de l'université d'Alexandrie, en Egypte. La première conférence a eu lieu en 1995 ; plus de 200 délégués de quatorze pays y ont participé. La deuxième conférence, intitulée « *Woman and Child – A Future Vision from the Sports Perspective* » (La femme et l'enfant – Une vision de l'avenir dans le domaine du sport) se déroula en 1997. Des délégués de seize pays, principalement arabes, y participèrent. Une troisième conférence, intitulée « *Woman Sports and Future Sciences* » (La femme et le sport, et les sciences de l'avenir) est prévue. On trouvera des renseignements supplémentaires dans la Section 2.

### **Les femmes d'Asie et le Sport**

Les représentants d'Asie entrèrent en contact à la conférence de Brighton de 1994 dans le but de créer un groupe de travail. Leur objectif était d'organiser des séminaires et des cours de formation d'entraîneurs et d'arbitre et d'organiser des échanges de connaissances spécialisées sur le sport. Le groupe a été lancé officiellement à la conférence de Manille de 1996 et on a noté, au cours

des dernières années, un progrès marqué dans les modalités pour l'entrée de la femme dans le secteur du sport.

### **Association des Femmes Africaines dans le Sport**

Un comité a été créé au cours de la conférence de Brighton de 1994, puis des statuts ont été rédigés et approuvés pour l'Association des Femmes Africaines dans le Sport (*Association of African Women in Sport – AWISA*). Après la rédaction et la définition des statuts de l'association, qui demandèrent un certain temps, AWISA fut lancée à la veille de la deuxième conférence mondiale sur les femmes et le sport, en mai 1998. Pour tout autre renseignement, voir la Section 2.

L'Afrique est divisée en zones et chaque pays s'efforce d'établir une branche nationale d'AWISA.

### **Groupe *European Women and Sport***

Le groupe *European Women and Sport* (EWS) a été fondé en 1989, avant la conférence de Brighton ; c'est le plus ancien des groupes régionaux pour les femmes et le sport. En 1993, il devint un groupe autonome, avec un statut permanent dont le but principal était d'augmenter la participation des femmes au sport à tous les niveaux, ainsi que dans l'ensemble des rôles et des fonctions. L'EWS est actif dans l'Europe entière et travaille à travers la conférence européenne sur le sport et un grand nombre d'autres groupes européens.

L'EWS a organisé une série d'ateliers et de séminaires et contrôle la progression des femmes et du sport dans les pays d'Europe. L'EWS a présenté son « rapport d'avancement des travaux » à la 13ème conférence européenne sur le sport à Amsterdam, en septembre 1997, à laquelle participèrent de nombreuses déléguées.

L'EWS organise des séminaires, une réunion ouverte annuelle ainsi qu'une conférence européenne bisannuelle traitant d'une certaine question. La conférence la plus récente, intitulée « Femmes, Sport et Partenariat » a eu lieu en Grèce, en septembre 1998.

### **Association internationale de l'éducation physique et du sport pour les filles et les femmes**

L'objectif de l'International Association of Physical Education and Sport for Girls and Woman (IAPESGW) est d'assister ses membres qui travaillent pour l'éducation physique, la danse et le sport des femmes et des filles et de créer des opportunités pour le développement professionnel et la coopération internationale. Cette association comprend environ 400 membres répartis dans

quarante pays et elle est représentée sur les cinq continents. L'IAPESGW a adopté la Déclaration de Brighton en 1994 et a augmenté ensuite ses activités de création de réseaux et de collecte d'informations.

L'IAPESGW organise un congrès tous les quatre ans, publie un bulletin annuel et soutient la recherche ainsi que des manifestations nationales et régionales. Le congrès de l'IAPESGW s'est déroulé à Lahti, en Finlande, en août 1997 ; au cours de ce congrès, Margaret Talbot a été élue présidente. Plus de 300 délégués y ont participé et les communications présentées au cours de ce congrès ont été publiées dans le « *Women, Sport et Physical Education Journal* ».

Parmi les autres activités, on indiquera le soutien offert aux collègues des pays islamiques et des nations arabes ainsi que la collaboration avec l'International Committee of Sport Pedagogy (comité international de pédagogie du sport), en particulier pour sa charte internationale sur l'éducation physique.

### **Fédération internationale des femmes d'affaires et professionnelles**

L'International Federation of Business and Professional Women (IFBPW) a adopté une résolution sur les femmes et le sport lors de XXIIème Congrès (Venise, 1996). Des informations sur la Déclaration de Brighton ont été fournies au Congrès et l'assemblée décida que l'IFBPW doit contribuer à la promotion d'une participation plus importante des femmes à différents niveaux dans le sport. On a mis l'accent en particulier sur la nécessité d'aider les femmes athlètes et de leur permettre d'atteindre des postes de décideur de haut niveau.

### **Conseil de solidarité des sports féminins dans les pays islamiques**

L'Islamic Countries Women Sports Solidarity Council (ICWSSC) a l'intention d'adopter la politique du « Sport pour tous », politique qu'elle devra toutefois harmoniser avec les coutumes et la religion des pays musulmans. Ces pays comprennent, entre autres, la Syrie, les Maldives, le Liban, l'Afghanistan, le Pakistan, l'Ouganda, le Bahreïn, la Tanzanie, la Turquie, le Qatar, le Yémen, la Palestine et autres.

En octobre 1997, onze pays musulmans participèrent aux premiers jeux de l'ICWSSC, à Islamabad. A ces jeux participèrent plus de 400 femmes athlètes, avec un programme qui comprenait le badminton, le tir, le tennis de table, la natation, l'athlétisme et le basket-ball.

### **Réseau de femmes sportives des îles du Pacifique Sud**

Un réseau dénommé South Pacific Islands Networks of Sportswomen (réseau de femmes sportives des îles du Pacifique Sud) a été créé.

## WomenSport International

WomenSport International (WSI) a joué un rôle de premier plan dans le développement du sport féminin à travers ses réseaux d'organisations dans le monde entier. Les principales activités de WSI sont les suivantes :

- ◆ Identification de questions importantes pour les femmes et les filles dans les activités physiques/sportives
- ◆ Développement de réseaux et de systèmes de communication entre pays membres du groupe
- ◆ Collaboration avec les comités directeurs de sports spécifiques et des groupes divers afin de promouvoir la participation des femmes et des filles au sport et aux activités physiques à tous les niveaux
- ◆ Promouvoir la recherche dans des problèmes relatifs à la femme athlète
- ◆ Jouer le rôle de groupe de conseil pour la promotion d'opportunités majeures pour les femmes et les filles dans le sport et les activités physiques
- ◆ Développer des réseaux pour la mise en commun d'informations et l'échange d'idées et de pratiques, et
- ◆ Recommander ou, le cas échéant, concevoir et réaliser des stratégies pour le changement.

WSI est représenté à l'IWG, au groupe de travail du CIO sur les femmes et le sport et au comité consultatif international sur les activités physiques. En outre, WSI a également travaillé en étroite collaboration avec l'Organisation Mondiale pour la Santé afin d'assurer qu'elle adopte une perspective sur le sexe et est en contact avec de nombreuses organisations non gouvernementales qui ont participé à la Quatrième Conférence Mondiale des Nations Unies sur les Femmes.

WSI a créé des « groupes d'intervention » pour résoudre les principaux problèmes, parmi lesquels les liens entre les activités physiques et la santé des femmes et des filles, les tests de dopage et le traitement hormonal substitutif pour femmes athlètes « Masters », le « *Triad* » de la femme athlète, le harcèlement sexuel dans le sport et les tests de sexe. Parmi les autres activités, on indiquera la distribution d'un bulletin, l'assistance pour l'organisation d'ateliers à Fiji et en Afrique du Sud et les pressions exercées sur Sydney pour assurer que les Jeux Olympiques de l'an 2000 reflètent le centenaire de la participation des femmes.

En 1998, sous la nouvelle présidence de Carole Olgesby, WSI a publié un nouveau plan triennal qui tient compte du fait que, même si un certain progrès ait été réalisé à un niveau élevé, on dispose de très peu d'éléments, à la base, pour savoir comment utiliser de façon efficace les principaux documents. Ainsi, WSI entend renforcer les réseaux, assister les organisations non

gouvernementales à développer les stratégies nécessaires pour maximiser les opportunités pour les femmes, poursuivre toutes les activités de conseil ainsi que les projets de ses « groupes d'intervention » et publier des ouvrages éducatifs.

## **Les organisations nationales**

La présente section dresse la liste des initiatives qui ont été prises par différents pays, répartis par région géographique. Dans certains cas, on ne connaît pas les initiatives qui ont été prises ou les progrès qui ont été réalisés par un pays ou une organisation à la suite de l'adoption de la Déclaration de Brighton. En conséquence, cette section ne contient que des informations sur les initiatives qui ont été prises en plus de l'adoption de la Déclaration de Brighton. La liste complète des organisations qui ont adopté la Déclaration de Brighton est reportée à l'Annexe C.

## **AFRIQUE**

### **Algérie**

Le ministère de la Jeunesse et des Sports a créé un groupe de travail qui, à son tour, a lancé un plan d'action.

### **Botswana**

Le « National Sports Council » a organisé des réunions régulières pour encourager les femmes à jouer un rôle plus actif. Ce programme est basé sur le principe « Trouvez-en un mais entraînez-en plusieurs ».

On reconnaît le fait qu'il est nécessaire, au Botswana d'instruire les hommes sur les droits des femmes afin de permettre à ces dernières de participer au sport, et on discute actuellement des moyens qui permettront de résoudre cette importante question culturelle.

### **Tchad**

L'Association du Tchad pour les Femmes et le Sport a été créée en 1998 ; sa mission est d'acquérir l'expérience nécessaire dans le secteur du sport féminin en participant à des conférences telles que la deuxième conférence mondiale.

### **Egypte**

Le « Supreme Council for Youth and Sport » a nommé sa première femme, Nabilla Abdulraman, au Conseil. Le programme du Conseil comprend les éléments suivants :

- ◆ Développement du programme d'éducation physique dans les écoles
- ◆ Renforcement des installations scolaires dans les écoles
- ◆ Augmentation de l'importance du rôle du professeur d'éducation physique, et
- ◆ Définition d'un programme de maintien de la forme physique et organisation d'une mini-Olympiade annuelle des écoles.

La « Sport Society of Egyptian Women » (SSEW) a été créée ; elle a participé à l'organisation de la première conférence internationale arabe sur les femmes et le sport, en octobre 1995, à laquelle se rendirent plus de deux cents délégués (dont 70% de femmes) de quatorze pays. La première conférence engendra la fondation d'associations nationale de sports dans douze pays arabes. Une deuxième conférence – « Future Vision from a Sport Perspective » (vision de l'avenir du point de vue du sport) s'est déroulée à Alexandrie en 1997.

Cette société a contribué à l'établissement d'une stratégie pour les femmes et le sport pour l'Egypte et un comité a été créé pour la réalisation des projets. On trouvera des informations supplémentaires dans la Section 2.

## **Ghana**

La « Women in Sport Association of Ghana » (WOSPAG) a été fondée par le ministère de la Jeunesse et des Sports quelques mois avant la Déclaration de Brighton de 1994. Des représentants de WOSPAG, inspirés par l'expérience de Brighton, ont produit une stratégie et un plan d'action pour l'adoption et la réalisation de la Déclaration de Brighton. Malheureusement, à cause de ses ressources financières limitées, WOSPAG n'a pas été en mesure de progresser aussi rapidement qu'elle l'aurait voulu.

Cette association a toutefois lancé une initiative de mise en commun des informations, en conséquence de laquelle le gouvernement du Ghana a adopté la Déclaration de Brighton. Parmi les autres signes de progrès, on indiquera les suivants :

- ◆ Sensibilisation croissante aux activités de WOSPAG
- ◆ Reconnaissance de WOSPAG dans la politique nationale sur le sport, en évolution, du Ghana
- ◆ Reconnaissance, dans la nouvelle loi sur le sport, du sport pour les femmes et les filles et de WOSPAG, y compris la présence de déléguées de WOSPAG dans les principaux comités nationaux et organismes de droit public

- ◆ Une communication de WOSPAG sur le développement des organisations des femmes dans le sport a été présentée lors d'une convention nationale sur le sport. Son thème a été repris par un journal national, et ceci a contribué à la sensibilisation sur l'association (1994) ; et
- ◆ Des branches régionales de WOSPAG ont été créées dans huit des dix régions du Ghana ; on a l'intention de créer cent dix branches de district (1997).

En outre, des projets sont en cours pour organiser le premier festival sportif pour femmes et filles exclusivement fin 1998.

### **Kenya**

Bien qu'un grand nombre de femmes participent au sport dans l'ensemble du Kenya, en tant qu'athlètes et dans les fonctions d'entraîneurs et d'officiels, bien peu de femmes figurent parmi les décideurs.

Malheureusement, aucune promotion réelle de la Déclaration de Brighton n'a été effectuée et, jusqu'à présent, aucun groupe ou stratégie spécifique pour les « femmes et le Sport » ne s'est annoncé. Il semble, toutefois, qu'il existe une intention sincère de faire de réels progrès après la deuxième conférence mondiale, en 1998.

### **Lesotho**

Le Lesotho fut représenté aux conférences de Brighton, de Lausanne et de Namibie. En 1997, la Déclaration de Brighton a été adoptée par l'assemblée générale des associations nationales et un comité intérimaire a été chargé d'élaborer les statuts d'un comité pour les femmes dans le sport. En février 1998, le comité des femmes et du sport a été lancé officiellement. On a dressé un plan d'action dont le but est d'implanter les objectifs de la Déclaration de Brighton.

Seules sept des vingt et une associations nationales affiliées au Conseil des Sports du Lesotho participent de façon active aux activités des femmes dans le sport et possèdent des femmes au sein de leur comité exécutif. Deux des membres du Comité Exécutif du Conseil des Sports du Lesotho sont des femmes, mais le comité exécutif du comité national olympique du Lesotho ne comprend aucune femme.

### **Madagascar**

Women and Sport Madagascar a organisé une conférence sur les femmes et le sport.

## **Malawi**

Comme dans beaucoup d'autres pays, l'insuffisance de femmes dans les rôles de décideurs est un des principaux problèmes au Malawi. L'Olympic and Commonwealth Games Association of Malawi (OCGAM) a commencé la formation des femmes pour le sport vers la fin des années 1980. Une des premières initiatives a été la nomination d'une femme entraîneur pour l'équipe nationale de netball, puis suivirent des femmes arbitres, managers et médecins d'équipe. Depuis, des opportunités ont été mises à la disposition des femmes pour travailler dans des associations considérées depuis toujours comme appartenant au « monde des hommes ». Par exemple, une femme a été nommée au comité exécutif de l'association de boxe.

## **Ile Maurice**

La National Commission of Women in Sport a adopté la Déclaration de Brighton en 1996 et a réussi à encourager des fédérations de sport individuelles à en faire de même. Parmi les fédérations de sport qui ont adopté la Déclaration de Brighton, on indiquera la Fédération de Boxe Française SAVATE, la *Mauritius Association of Bodybuilders*, l'Association de Pétanque de l'Ile Maurice, la *Mauritius Table Tennis Association*, la Fédération de Tir à l'Arc, la *Mauritius Amateur Athletic Association*, la *Mauritius National Wrestling Federation*, la Fédération de Lawn Tennis, la Fédération de Handball, la *Mauritius Secondary Schools Sports Association*, *MTTA*, la *Mauritius Volleyball Association*, la *Mauritius Basketball Federation*, l'Association Mauricienne de Cyclisme et la *Mauritius Judo Federation*.

L'Ile Maurice possède un programme régional pour filles et femmes habitant dans le voisinage des plantations de sucre, afin d'encourager celles-ci à utiliser les infrastructures sportives utilisées traditionnellement par les hommes.

## **Maroc**

Le Maroc est membre de l'Arab Women and Sport Association ; le ministre de la Jeunesse et des Sports est une femme.

## **Namibie**

La Namibie a joué un rôle actif dans la fondation de l'Association des Femmes Africaines dans le Sport (AWISA) et a inauguré une branche nationale. La nouvelle Commission aux Sports a soutenu le développement de la Namibian Association of Women in Sport (NAWS) comme sous-comité de la Commission aux Sports. La législation nationale, approuvée récemment stipule qu'au moins un tiers des membres de la Commission aux Sports doivent être des femmes.

La Namibie a contribué de façon importante au mouvement global des femmes et du sport en organisant la deuxième conférence mondiale sur les femmes et le sport, en mai 1998, ainsi que le lancement d'AWISA. En outre, le député Pendukeni Iinula-lthana est co-présidente de l'International Working group on Women and Sport.

## **Nigeria**

En avril 1998, un nouvel organisme du sport féminin a été constitué au Nigeria, au cours d'une manifestation à laquelle participèrent des personnalités politiques et des représentants du Comité Olympique Nigérian. L'objectif du groupe appelé « Nigerian Womens Sports International » (NWSI) est de « fonder un groupe de pression (redoutable et puissant) qui pourrait influencer sur la politique pour la progression du sport féminin au Nigeria et dans le monde entier ». Il fut créé en conséquence du désir mondial de développer des relations et des liens internationaux et régionaux plus forts pour l'avancement du sport pour les filles et les femmes. Il assistera les principaux ministères et travaillera en collaboration avec des sportives et avec toutes une série d'organisations et de groupes.

Créée avant le NWSI, la « Nigerian Association of Women in Sport », s'était efforcée, par le biais de différents programmes, de souligner l'importance du rôle du sport dans le développement de la femme, en sensibilisant les institutions et en faisant pression sur celles-ci pour souligner la nécessité d'intéresser davantage de femmes au processus décisionnel. En outre, un certain nombre d'initiatives spécifiques ont été réalisées, y compris des services de conseil pour les femmes dans le sport, l'éducation pour la prévention de l'HIV/du SIDA pour les athlètes et des ateliers sur des questions propres aux femmes, conjointement aux organismes de droit public nationaux. On trouvera des renseignements supplémentaires dans la Section 2.

## **Seychelles**

Le gouvernement des Seychelles a créé un groupe de travail en 1995 et sa Politique Nationale sur le Sport a été publiée en février 1998. Cette politique garantit à tous la possibilité d'acquérir des connaissances de bases sur le sport, de recevoir une éducation physique, d'améliorer son niveau de performance et de réaliser son potentiel.

On construit ou on modernise actuellement des installations sportives pour répondre à l'augmentation de la demande, et les activités ciblant particulièrement les femmes ont été intensifiées ; parmi celles-ci on indiquera la réintroduction du netball, des festivals de sport pour les femmes et des clubs de marche / jogging.

Enfin, on s'efforce de sensibiliser les différentes organisations pour femmes sur la question des femmes et du sport, en les priant de contribuer à la promotion de cette question.

## **Afrique du Sud**

Bien que le sport fasse partie intégrante de la culture de l'Afrique du Sud, les femmes sont sous-représentées dans tous les secteurs et à tous les niveaux du sport. En conséquence, les femmes sont maintenant ciblées dans les programmes nationaux « *Sport for All* » (le sport pour tous).

Le mouvement pour les femmes dans le sport en Afrique du Sud a été lancé en 1992, lorsque le « National Sports Council » (NSC) (Conseil national du sport) reconnut les « femmes dans le sport » comme zone d'activité dans son livre blanc sur le sport et fonda un service pour les femmes. En 1993, un comité provisoire fut créé et ouvrit la voie vers la formation de la « Women's Sport Foundation » en 1994. Kedi Thsoma, présidente de la WSF, s'inspira fortement de la Déclaration de Brighton dans sa présentation à la commission parlementaire sur le Sport et les Loisirs.

En 1995, une nouvelle structure, le *National Sports Council Provincial Committees and Regional Committees*, a été constituée. Avec l'appui du ministère des Sports et des Loisirs, une stratégie nationale a vu le jour et, en mars 1997, l'organisation *Women and Sport South Africa (WASSA)* est née.

La structure de WASSA, à savoir un comité d'organisation national, des comités provinciaux et des comités régionaux, a été conçue de sorte que l'organisation soit toujours à la portée de chaque sud africaine.

Parmi les nombreuses réalisations de WASSA au cours de sa première année d'exploitation, indiquons les suivantes :

- ◆ Acceptation de la Déclaration de Brighton par le ministère du Sport et des Loisirs, le National Sports Council, le South Africa Commonwealth Games Association et Women and Sport South Africa.
- ◆ Le document de la « stratégie nationale »
- ◆ Une charte nationale pour les femmes et le sport
- ◆ Une recherche sur les femmes et le sport sur tout le territoire de l'Afrique du Sud
- ◆ La mise en place de services d'information pour femmes au sein des fédérations nationales
- ◆ Des ateliers et des cours de formation, et
- ◆ Le développement de relations avec des organisations internationales de sport et des structures pour femmes

On trouvera des informations supplémentaires sur WASSA dans la section 2.

## **Swaziland**

Tous les codes de sport du Swaziland ont adopté la Déclaration de Brighton. La représentation des femmes dans les principaux comités est en augmentation, les organisations relevant le défi du CIO. Le Comité National Olympique (CNO) comprend 20% de femmes, la natation 80% et le golf, le volley-ball, les sports équestres et les arts martiaux en ont tous 10%. En outre, le CNO s'est engagé à assurer que la représentation des femmes aux Jeux Olympiques atteigne l'objectif de 10% fixé à Atlanta en 1996. En 1997, la politique sur le sport (« Sports Policy ») a été examinée et le rôle des femmes dans le sport a été inclus. En février 1998, la commission « Women in Sport » a été nommée par le CNO ; cette commission a élaboré une stratégie pour l'augmentation de la participation des femmes.

## **Ouganda**

Les travaux du *Ministry of Gender and Community Development* et l'association *Uganda Sports Women Association (USWA)* ont contribué à amorcer un changement dans les attitudes envers la cause des femmes. L'USWA annonce qu'il existe maintenant, dans de nombreux sports comme le football, une neutralité entre les sexes et on trouve maintenant un nombre croissant de femmes dans des rôles de leader.

## **Zambie**

Le gouvernement de la Zambie a révisé sa politique sur le sport (« Sports Policy ») en 1991 et a publié un plan stratégique appelé « Vision 2000 Sport for All ». Concrètement, les mesures découlant de cette stratégie comprennent les suivantes :

- ◆ Un programme 'communautaire' « *Sport for All* » (le sport pour tous), organisé dans les cités zambiennes à travers le *National Sports Council* de Zambie. Un des objectifs de ce programme est de mettre en place des sports populaires pour les femmes, les garçons et les filles.
- ◆ Une initiative du gouvernement, dirigée par le *National Sports Council* de Zambie, qui a mis en place un programme d'éducation pour enseignants, entraîneurs et administrateurs, et
- ◆ Le ministère de l'Éducation joue un rôle prépondérant pour assurer l'enseignement de l'éducation physique dans toutes les écoles où les garçons et les filles jouissent des mêmes opportunités, d'un accès égal et d'un soutien égal dans le sport pour les loisirs et la compétition.

La Zambie fait partie d'AWISA et des projets pour la création d'une association nationale pour le sport féminin (*National Women's Sport Association*) sont en cours.

## **Zimbabwe**

La politique du Zimbabwe pour le sport stipule que 10% des membres du comité exécutif de n'importe quel sport doivent être des femmes et, à la base, la constitution stipule qu'un minimum de deux des membres du comité soient des femmes.

Une femme a été nommée *Minister for Gender Issues*, un poste attaché au bureau du président, et le gouvernement du Zimbabwe a créé une assemblée des femmes (« *Women's Forum* »), dont un des sous-comités de cette assemblée se consacre spécifiquement aux problèmes du sport pour les femmes et les filles.

La *National Sport and Recreation Commission* (Commission nationale pour le sport et les loisirs) du Zimbabwe a introduit un certain nombre d'initiatives pour le sport des femmes et des filles. Le programme « *Active Zimbabwe* » s'efforce de développer des « cellules » de femmes dans le sport pour développer ce dernier dans les communautés (des renseignements supplémentaires sont fournis dans la Section 2) et un programme de développement des professeurs a permis d'augmenter le nombre de femmes entraîneurs et administrateurs.

Depuis 1996, le « *Commonwealth Sport Development Programme* » (CSDP) et la « *Sports Recreation Commission* » (SRC) travaillent ensemble à l'organisation de classes d'exercices d'aérobic prénatales et postnatales. Deux des principaux objectifs de ce programme sont l'optimisation de la forme physique de la femme enceinte et l'introduction des femmes et de leur famille à un mode de vie orienté vers le sport.

Le Comité Olympique du Zimbabwe a élu son premier membre femme en 1998.

« *Women in Sport – Zimbabwe* » a été fondé comme groupe de pression qui se compose de représentants du peuple, du corps enseignant, du sport d'élite, du sport pour handicapés et dix représentants des provinces. Parmi les initiatives nées, jusqu'à présent, de son programme, on indiquera les suivantes :

- ◆ L'augmentation de la sensibilisation
- ◆ « *Women Can't Wait to Dare* » (les femmes ont hâte de se lancer), une initiative pour renforcer l'assurance des femmes
- ◆ L'exploitation du talent
- ◆ Des ateliers « *Working Together* »

En outre le groupe a mené une recherche qui indique que l'éducation est un secteur clé dans l'augmentation de la participation.

## **L'ASIE ET LE MOYEN-ORIENT**

### **Le Bangladesh**

Un programme national, « *Perspective Plan* », a été lancé. Son objectif spécifique est l'augmentation de la participation des femmes au sport et un de ses principaux objectifs est l'intégration totale des femmes dans le courant dominant du sport d'ici l'an 2010.

Une structure comprenant cinq associations divisionnaires de sports pour femmes et soixante-quatre associations locales de sports pour femmes a été créée. Elle complète le *National Sports Council*.

En outre, le gouvernement du Bangladesh a lancé des programmes complets de formation et d'entraînement de sport compétitif pour femmes. Ce programme sera réalisé par les fédérations sportives, les associations et les clubs.

### **Taiwan**

Le *Chinese Taipei Olympic Committee* est en train de mettre en place un bureau pour les femmes dans le sport. Bien qu'il n'eût pas été représenté à la conférence de Brighton, en 1994, des représentants du *Chinese Taipei Olympic Committee* participèrent à la conférence du CIO à Lausanne, en 1996.

### **Hong Kong**

A partir de 1996, le *Hong Kong Sports Development Board* a effectué une recherche sur les femmes et le sport sur l'ensemble de son territoire, dans le but de développer des stratégies et des programmes appropriés basés sur la Déclaration de Brighton.

### **Indonésie**

La Déclaration de Brighton sera le document de base du ministère de la Jeunesse et des Sports et de l'*Indonesia Sports Committee* pour la révision de la politique nationale sur le sport et le développement d'un plan pour le sport des femmes en Indonésie.

Des ateliers, des réunions pour le sport et les femmes et des séminaires sur des questions relatives aux femmes et au sport ont été organisés dans l'ensemble du pays.

L'*Indonesian Association of Physical Education and Sports for Girls and Women* (PERWOSI), dont la mission est la promotion du sport et de l'éducation

physique pour les femmes et les filles, et le gouvernement indonésien, ont organisé la réunion de l'IWG a Djakarta (en juillet 1995) et Mien Gondowidjojo (vice-président adjoint à la Jeunesse et aux Sports) fut membre de l'IWG pendant son premier mandat.

## **Japon**

L'*Association of Physical Education for Women* a organisé une série d'activités, y compris des ateliers, des festivals et le 29ème congrès annuel organisé pour les enseignants, les instructeurs et les étudiants et le secteur de la recherche pour augmenter la sensibilisation du public, les projets d'échange internationaux et la mise en place d'un programme de licences pour instructeurs de danse.

Yoko Mitsuya, présidente de la *Women's Sports Foundation*, au Japon, signale que le gouvernement affecte actuellement des ressources et une assistance technique pour promouvoir la participation des femmes dans le sport.

## **Malaisie**

« *Malaysia Cergas* », c'est à dire « Malaisie et culture physique », est une campagne qui émane du ministère de la Jeunesse et des Sports de Malaisie. Lancée en 1989, cette campagne, qui s'est poursuivie pendant plusieurs années, a entraîné la formation d'organisations de femmes et la promotion d'exercices collectifs pour femmes et filles ainsi que l'augmentation du nombre d'instructeurs de culture physique. De 1989 à 1995, la participation collective a sans cesse augmenté, y compris celle d'un grand nombre de femmes des zones rurales et urbaines. Cette initiative a eu le double résultat d'intéresser les gens au sport et aux exercices tout en aidant le gouvernement à réduire la délinquance et autres activités indésirables des jeunes.

La « *Women's Sport and Fitness Foundation Malaysia (WSFFM)* a été lancée en septembre 1996. Le ministre des Sports y participa et ratifia la Déclaration de Brighton dans son discours officiel. La WSFFM est une organisation volontaire, engagée dans la promotion du principe du bien-être. Sa mission est d'offrir aux femmes la possibilité de participer au sport et à la culture physique.

## **Myanmar**

Les femmes participent à toutes les activités sportives et jouent maintenant des rôles importants dans au moins trente-trois fédérations sportives du pays.

## **Pakistan**

Un conseil séparé pour le sport féminin a été fondé. Les « mini-jeux internationaux pour femmes islamiques » se sont tenus au Pakistan, en octobre

1996 ; ils furent suivis, en 1997, par la deuxième édition des jeux de solidarité sportive des femmes des pays islamiques.

## **Philippines**

Bien qu'il existe un mouvement de femmes très actif aux Philippines, le secteur du sport féminin a été très lent à naître. Ceci est dû en partie à l'absence d'officiels dans le sport féminin à l'échelon local. Les organisations nationales sont toujours dominées par les hommes et la commission aux sports des Philippines ne compte qu'une seule femme parmi ses membres.

Au lendemain de la conférence de Brighton, la *Philippine Sports Commission* a publié sa stratégie, « *Gender Equity Programme* », dans le cadre de la politique du « sport pour tous ». Le programme est basé sur les trois éléments principaux suivants : recherche, revenus et éducation/formation. Plusieurs initiatives ont été mises en place pour encourager davantage de femmes à participer au sport, entre autres le « *Sports Netmaking Livelihood Project for Rural Women* », projet basé sur la production de filets pour le volley-ball, le basket-ball et le tennis de table. En plus de la production de matériel nécessaire, ce projet assure l'emploi de femmes et engendre un esprit d'équipe qui encourage ces mêmes femmes à participer au sport.

La *Women's Sport Foundation* a contribué à l'organisation de la conférence *Women and Sport* de l'ICHPER-SD, en mars 1996, à l'occasion de laquelle la déclaration de Manille a été présentée et adoptée par 16 pays d'Asie, de la façon décrite dans la Section 2.

La *Philippine Association of Physical Education and Sports for Girls and Women* (association philippine de l'éducation physique et du sport pour filles et femmes) fut le précurseur du principe des organisations de sport pour les femmes.

## **Qatar**

Des traditions qui remontent à quinze siècles ont fortement limité la participation des femmes au sport dans les états musulmans. Toutefois, au cours d'une visite à Qatar de la célèbre athlète marocaine Nawal EL Moutawakel, on fit pression sur la famille royale du Qatar sur la question de la participation des femmes, qui répondit en permettant le déroulement du Grand Prix de Doha au stade Khalifa, à Qatar, le 6 mai 1998. Ceci signifiait que, pour la première fois, les meilleures athlètes du monde pouvaient participer à un « grand prix » d'athlétisme dans un pays du Golfe Persique.

Cette manifestation fut précédée par un séminaire de l'IAAF qui marquait le lancement « L'Année de la femme athlète ». Cent enseignantes d'éducation physique ont participé au séminaire et parmi les propos échangés au cours de

cette manifestation, on parla de « démolir les murs et de faire les premiers pas sur la voie du changement ».

### **Singapour**

Le *Singapour Sports Council* a organisé un carnaval national du sport pour les femmes, en 1997. Une conférence portant sur des questions relatives aux femmes se déroula conjointement au carnaval.

### **Sri Lanka**

Depuis la conférence de Brighton, on a renforcé les activités sur le sport féminin, en insistant sur la nécessité d'établir un rapprochement.

L'organisation *Sri-Lanka Women's Sports* a été fondée et représente des entraîneurs et des administrateurs de l'ensemble du pays. En 1997, l'organisation du sport féminin a tenu sa première réunion sportive sur piste pour femmes, et on espère que cette manifestation sera répétée tous les ans.

### **Syrie**

La *General Sports Federation* a rendu obligatoire la participation des femmes à l'administration du sport à tous les niveaux.

## **EUROPE**

### **Albanie**

En conséquence directe de la conférence de Brighton, une commission sur les femmes et le sport a été créée. Cette Commission est chargée de l'éducation et de la formation de femmes leaders à l'échelon régional et certains groupes de femmes dans le sport ont déjà été fondés dans les régions et les principales villes.

Un programme de séminaires annuels a été lancé. Exemple typique du programme : la séance qui s'est tenue en décembre 1995, dont le thème était « Intégration des sportives ».

Marjeta Zace, ancienne athlète et enseignante d'éducation physique, a été nommée secrétaire d'état au ministère de l'Education et du Sport. Elle est engagée à la promotion des femmes dans le sport.

### **Autriche**

A la suite de la première conférence sur les femmes et le sport, le gouvernement autrichien a distribué la Déclaration de Brighton au Comité National Olympique d'Autriche, aux organisations fédérales de sport, aux organisations cadres de sport et aux services du sport des neuf administrations régionales, en les priant de faire part de ce qui avait été fait pour promouvoir et parrainer les femmes dans le sport. En conséquence, le gouvernement autrichien adopta la Déclaration de Brighton et le ministère du Sport a examiné le problème des femmes et du sport.

La plate-forme « Les femmes dans le sport », un réseau pour autrichiennes qui participent activement à la promotion du concept du sport, a été créée. Pour le moment, ce groupe ne possède pas la structure juridique d'une organisation, mais il est néanmoins considéré comme un pas important vers l'égalité des femmes dans le sport, en Autriche. A la première réunion du groupe, en octobre 1997, plusieurs questions ont été soulevées. Une évaluation de la situation actuelle des femmes dans le sport en Autriche a été effectuée et des solutions possibles ont été proposées. On estime que l'admission récente des femmes dans l'armée autrichienne permettra aux femmes de développer des carrières dans le sport.

### **Bosnie Herzégovine**

Un comité des femmes et du sport a été fondé en 1996 dans le cadre de l'association sportive de Bosnie Herzégovine.

## **Bulgarie**

Le Comité National Olympique est en train de fonder une fédération pour l'Education Physique et le Sport pour les Femmes et les Filles.

## **Croatie**

Le Conseil du Comité Olympique de Croatie a établi un groupe de travail appelé *Commission des Femmes dans le Sport*. Aux membres de cette commission, on a affecté un certain nombre de tâches ; un bulletin de la commission a été lancé et une étude sur la situation des femmes dans le sport croate a été entreprise.

## **Chypre**

Le Comité National Olympique a établi un Comité des Femmes et du Sport. Le rôle du Comité est de développer la participation intégrale des femmes dans tous les aspects du sport. Le comité se compose de femmes qui ont une influence directe ou indirecte sur le sport à Chypre. La première initiative du Comité a été de recueillir et d'analyser des informations sur des questions relatives aux femmes et au sport.

L'organisation *Cyprus Sport* a l'intention d'organiser des séminaires et d'encourager l'échange d'informations sur le plan local et national. En mars 1997, un séminaire national a été organisé conjointement par l'organisation *Cyprus Sport* et le secrétariat général pour le sport du ministère de la Culture de la Grèce.

## **République Tchèque**

En novembre 1996, la Commission Nationale Olympique a fondé un comité des femmes et du sport. Une des responsabilités du comité est de recueillir des informations sur les femmes et le sport dans l'ensemble de la République Tchèque. La Déclaration de Brighton a été traduite et un plan d'action a été produit en 1997. Parmi les mesures prises jusqu'à présent, on indiquera un séminaire sur le « Sport comme profession pour les femmes », en 1997.

## **Finlande**

A la suite de la conférence de Brighton, un comité, appelé « Pikkarit » (pointes) a été créé avec l'appui du ministère de la Culture. Ce comité qui, au départ, s'occupait de questions relatives au sport pour femmes, est devenu un réseau de sport féminin, qui recueille des informations et évalue les facteurs influant sur la participation des femmes. En janvier 1995, il a publié un rapport qui présentait des recommandations sur la promotion de l'égalité et proposait une

législation qui augmentait les opportunités pour les femmes dans le sport. A travers les travaux de ce comité, l'égalité des chances est devenue une question importante dans les réformes actuelles de la législation sur le sport. La Section 3 contient des informations supplémentaires sur les travaux de « Pikkarit ».

Le gouvernement a introduit une nouvelle loi sur l'égalité des chances et, à partir de mars 1995, tous les organismes du secteur public, y compris ceux du sport, sont tenus d'appliquer la règle du rapport minimum de 40% d'hommes et de femmes dans des postes de décideurs. Le ministère de l'Education est chargé de l'application de la « promotion de l'égalité des chances dans le sport finlandais » (1996). Pour assurer l'application des mesures qui s'imposent, il dispose de différents moyens ; par exemple, si les organisations sportives n'encouragent pas l'adoption des questions relatives à l'égalité des chances, leurs subventions annuelles, qui sont basées sur le rendement, sont coupées.

Le premier programme d'égalité des chances de la fédération finlandaise du sport, qui porte sur la période 1998 à 2000, a été approuvé ; son principal objectif est l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

En janvier 1997, le Comité Olympique Finlandais a créé un groupe de travail pour les femmes et le sport. Les objectifs de ce groupe comprennent, entre autres, l'augmentation de la participation active des femmes dans l'entraînement et le leadership, le soutien de la participation des femmes dans les décisions au niveau des clubs sportifs locaux et l'encouragement des fédérations membres à mettre en valeur le statut des femmes dans le sport. Un programme intitulé « Yhteislahto ce qui signifie « Commençons ensemble », a été lancé au cours d'un séminaire, en mai 1997, et un plan d'action a été produit. Son plan d'action comprenait l'exécution d'une recherche et un rapport sur la situation des femmes dans le sport finlandais devrait être publié dans le courant de 1998.

En octobre 1998, la Finlande devient présidente du Groupe Européen pour les Femmes dans le Sport et organisera la quatrième Conférence sur les Femmes et le Sport à Helsinki, en 2000.

## **Allemagne**

Depuis 1950, il existe un Comité des Femmes dans la confédération allemande du sport (DSB). En 1989, la DSB lança son « Programme pour la Promotion des Femmes », avant la Conférence de Brighton ; son objectif est d'assurer l'égalité au sein de la DSB. Après la Conférence de Brighton, la décision fut prise de développer ce programme et d'assurer son application. On a proposé d'effectuer une nouvelle évaluation du succès remporté par ces mesures en l'an 2000. Parmi ces mesures, on indiquera les suivantes :

- ◆ des femmes doivent être élues à tous les comités et conseils fédéraux (loi sur l'égalité des droits, 1994)
- ◆ la proportion de femmes au Présidium, au Comité Exécutif, dans les comités etc. doit refléter la proportion de femmes au niveau des membres
- ◆ la promotion de femmes doit faire partie intégrante de tous les secteurs d'activité de la DSB.

Depuis 1995, le comité fédéral pour les femmes au sein de la DSB a appliqué un certain nombre de mesures, y compris :

- ◆ l'organisation de séminaires sur le leadership et l'administration
- ◆ l'adoption d'un code moral sur la violence sexuelle à l'encontre des femmes et des filles
- ◆ le lancement d'une recherche dans les troubles de l'alimentation
- ◆ la collaboration avec des sportives de haut niveau
- ◆ la publication de travaux sur les femmes et le sport
- ◆ la création d'un réseau de science du sport pour les femmes
- ◆ la fourniture d'un service de conseil pour les organisations pour la femme membres de la DSB
- ◆ l'organisation de prix pour les sportives, et
- ◆ la participation au Conseil des Femmes Allemandes

De 1994 à 1997, la proportion de femmes parmi les membres des clubs de sport est passée à 38%. En outre, la proportion de femmes est passée à 20% au Conseil Exécutif de la DSB, à 18% dans les fédérations sportives des confédérations sportives régionales et à 10% dans les comités directeurs des sports.

En Allemagne, le ministre de l'Intérieur fédéral, qui est responsable du sport d'élite, a inscrit la question des femmes et du sport de compétition dans ses accords bilatéraux avec d'autres états.

L'Institut scientifique du sport à Cologne a créé un poste de professeur de sciences de la femme et du sport et a introduit un programme de développement pour femmes.

L'institut fédéral pour la science du sport a effectué un examen des travaux de recherche effectués sur la science du sport.

## **Grèce**

Le ministère de la Culture a créé un groupe des Femmes et du Sport pour le développement d'une politique. La Déclaration de Brighton a été traduite en grec et distribuée.

En novembre 1994 et en octobre 1995, des séminaires sur « Les femmes et le Sport » se sont déroulés à Athènes et à Salonique. En octobre 1998, la Grèce a reçu la conférence européenne des « Femmes, Sport et Partenariat » de 1998 et resta présidente du groupe européen des femmes et du sport jusqu'à cette manifestation.

## **Islande**

La fédération islandaise de sport (ISI) a créé le Comité de Développement de la Participation des Femmes dans le Sport. Ce comité a lancé les deux programmes de recherche suivants : L'abandon du sport par les filles en Islande, et les Attitudes Générales vis-à-vis des Femmes dans le Sport. Le Comité reçoit une assistance financière du ministère de la Culture et de l'Education.

## **Irlande**

En 1997, le Conseil Olympique d'Irlande a créé une commission intitulée « Promotion des Femmes dans le Sport ». Au cours de sa première année, cette commission a tenu un séminaire sur les femmes à tous les niveaux du sport.

En 1994, l'association d'éducation physique en Irlande a créé un sous-comité qui organisa une Assemblée Nationale sur les Filles, les Femmes et le Sport.

## **Israël**

En 1994, le ministère de l'Education a créé le bureau pour l'avancement des femmes dans le sport (Unit for the advancement of Women) en 1994. Ce bureau a lancé un certain nombre de programmes qui ont pour but d'augmenter la participation des femmes au sport, y compris des cours pour femmes leaders et des séminaires pour entraîneurs travaillant avec des femmes athlètes. Il effectue également une recherche dans les raisons pour lesquelles les filles abandonnent le sport et a créé un comité médical pour répondre aux exigences des femmes.

En 1995, le ministère de l'Education a adopté la Déclaration de Brighton, en obligeant les organisations gouvernementales et volontaires à adopter une politique d'égalité pour les hommes et les femmes dans le sport et encourager la création de programmes spéciaux pour augmenter la représentation des femmes à tous les niveaux dans toutes les fédérations.

La décision fut prise, en 1995, de répartir les fonds de la loterie de façon égale entre les sports pour hommes et pour femmes. En 1996, à la suite d'une action en justice intentée par une équipe de basket-ball féminin pour la répartition des

fonds, la Cour Suprême demanda qu'un comité public spécial discute et décide quels doivent être les critères appliqués pour la distribution de fonds pour les équipes d'hommes et de femmes.

Les fédérations de sports en Israël ont maintenant le devoir d'avoir, au minimum, une représentante dans leurs Conseils et la proportion de femmes dans le Comité national Olympique d'Israël atteint maintenant 15% (contre 5% en 1997).

Une nouvelle campagne, « *Women Walking Clubs* » (clubs de marche pour femmes) a été lancée en 1996 pour encourager la marche pour les femmes et les filles de tous âges dans l'ensemble du pays. L'activité la plus marquante de cette campagne a été la manifestation « *Women Go Far* » - une marche/course de 5 km à laquelle participent 14000 femmes et qui est très suivie par les médias - ainsi qu'un parrainage généreux.

En 1997, une coupe nationale du football féminin a été créée et la « *Israeli Women's Sports Foundation* » a été fondée.

L'« *Israel Sports and Physical Education Authority* » a produit une publication intitulée « *Women in Sport in Israel* ».

## **Lituanie**

L'association lithuanienne des femmes dans le sport a été fondée en 1994. Elle a produit un plan triennal et organisé un certain nombre d'activités, y compris des séminaires pour femmes leaders et administratrices dans le sport, un festival de course pour enfants, élèves de classe terminale et enfants handicapés, ainsi que des festivals de sport pour enfants.

Le réseau du sport féminin s'est étendu dans les villes et les régions, les effectifs des clubs de sport féminin sont en augmentation et on trouve maintenant beaucoup plus de femmes parmi les cadres moyens de l'administration du sport.

La Déclaration de Brighton a été traduite en lithuanien et a été adoptée par toute une série d'organisations, y compris des fédérations syndicales et des fédérations sportives.

## **Malte**

Le gouvernement de Malte s'est engagé à appliquer les principes de la Déclaration de Brighton. Il entend prendre des mesures positives pour assurer l'égalité entre les sexes, y compris la distribution équitable des ressources.

Les maltaises jouissent d'opportunités égales à celles des maltais pour la participation au sport, aussi bien au niveau des athlètes qu'à celui des officiels. La culture physique et l'aérobie maintiennent leur popularité, les sports d'équipe comme le football se développent et une coupe de football pour femmes a récemment été créée.

Le nombre de femmes au niveau des décideurs reste bas ; ceci est attribué en grande partie au fait que les femmes elles-mêmes ne désirent pas postuler pour les postes clés.

## **Pays-Bas**

La politique des Pays-Bas pour les femmes et le sport s'est efforcée de rendre le sport plus accessible pour les femmes et d'importantes initiatives ont été prises.

On s'est efforcé de rendre les installations sportives plus conviviales ; en outre, les initiatives suivantes ont été prises : une série de projets de participation ; une politique spécifique pour aborder la question du harcèlement sexuel et sa prévention ; des promotions pour encourager un nombre majeur de femmes à s'engager dans des fonctions d'entraîneur et de manager et une politique d'égalité absolue des droits pour les femmes en ce qui concerne le financement public pour le sport de haut niveau.

La politique récente est axée sur l'image des femmes dans le sport ; dans le domaine de la recherche, certains projets en cours examinent le sport et le sexe, le travail et la culture des entraîneurs (hommes et femmes) ainsi que le sexe et les considérations ethniques dans les médias sportifs.

La fédération catholique néerlandaise du sport (NKS) a publié « Women in Sport », un plan d'action triennal dont le but est d'augmenter la participation des femmes au management à tous les niveaux. Le NKS a réclamé, et obtenu, l'appui du gouvernement.

Le ministère des affaires Sociales et le ministère de la Santé et du Sport parrainent un projet mixte entre NKS et l'union néerlandaise du football (KNVB) pour encourager les femmes à assumer des fonctions qui comportent des responsabilités.

## **Norvège**

La *Norwegian Confederation of Sports* (NCS) applique un programme général pour la promotion et le développement du rôle des femmes dans le sport. Dans sa politique officielle originale sur les Femmes et le Sport, publiée en 1995, elle s'engage à un certain nombre d'actions dont le but est d'accroître la proportion de femmes dans les rôles d'entraîneur et d'arbitre à tous les niveaux,

d'augmenter le nombre de femmes qui participent activement à l'athlétisme et de soutenir les travaux de recherche dans la femme et le sport. La loi de 1979 sur l'égalité entre les sexes a été étendue au sport en 1989 et, en 1996, la proportion de femmes au niveau de la confédération était de 36%, dans les fédérations de sport 29%.

En 1995, le Comité Olympique Norvégien et la *Norwegian Confederation of Sports* ont lancé le « Projet des Femmes », dans le cadre de sa campagne « Olympiatoppen ». Les objectifs spécifiques de ce projet sont l'augmentation du nombre de femmes engagées comme entraîneurs et comme leaders dans le sport de haut niveau en Norvège et l'amélioration de la qualité des participantes afin de gagner un nombre supérieur de médailles à l'échelon international. Ce projet rassemble des femmes identifiées, par leur fédération, comme ayant le potentiel de réussir au plus haut niveau du sport. Ces femmes reçoivent formation et assistance et jouissent des avantages d'appartenir à un réseau d'élite. On trouvera des renseignements supplémentaires dans la Section 2.

Le Comité Olympique Norvégien et la confédération du sport font actuellement pression pour l'abolition des contrôles du sexe. Depuis janvier 1998, ces tests sont interdits en Norvège et on fait pression sur la commission des athlètes et sur le CIO pour obtenir leur appui.

## **Pologne**

L'association du sport féminin en Pologne a été créée.

## **Portugal**

Le Mouvement Démocratique des Femmes Portugaises (MDM), une organisation non gouvernementale dont l'objectif est la défense des droits de la femme, a organisé une série d'ateliers pour la promotion des principes de la Déclaration de Brighton et a coordonné l'adhésion des organisations sportives, des écoles, des administrations municipales et de particuliers à la Déclaration de Brighton.

Un protocole fut signé, à la fin de 1995, entre le Mouvement Démocratique des Femmes Portugaises et le département du sport de la municipalité de Lisbonne. Le principal objectif de ce protocole était la création de centres de sport pour les femmes dans les centres ville, en offrant des programmes et des prix accessibles pour les femmes, et en contribuant ainsi à faciliter la participation des femmes.

L'initiative du centre sportif a engendré la nécessité de promouvoir une discussion plus générale sur les problèmes sociaux, de travail, culturels et familiaux que doivent résoudre les femmes désirant accéder à des activités

sportives et physiques. Le premier congrès sur les femmes et le sport, auquel participèrent plus de 300 délégués, s'est déroulé à Lisbonne en novembre 1966. La Déclaration de Brighton a été traduite en portugais et un certain nombre d'organisations l'ont adoptée officiellement à la fin de la conférence. A l'issue de la conférence, des réunions ont eu lieu avec des organisations gouvernementales et non gouvernementales pour présenter le protocole et soulever la question de l'égalité entre les sexes dans le sport au Portugal.

Le 14 novembre 1996, l'association portugaise des femmes et du sport a été fondée comme organisation autonome, dans le but de promouvoir l'égalité et la participation des femmes au sport, à tous les niveaux et dans tous les rôles et fonctions.

### **Roumanie**

En conséquence directe de la Déclaration de Brighton, le ministère mène deux programmes : « Femmes et Famille » et « Les Jeunes Femmes et le monde du Sport ».

Mihaela Mioc, directrice des Relations Internationales au ministère de la Jeunesse et des Sports, a participé à la conférence de Brighton et a publié par la suite des articles sur les femmes et le sport dans le principal journal sportif de Roumanie.

### **Suède**

La confédération suédoise du sport a produit, en 1989, avant la conférence de Brighton, un « Plan pour l'Égalité entre les Femmes et les Hommes dans le Sport » ; ce plan s'efforçait d'établir l'égalité dans le mouvement suédois pour le sport. Bien qu'aucun groupe de travail n'eût été créé, le conseil de la confédération suédoise du sport, qui comporte un nombre égal d'hommes et de femmes, a été chargé depuis de superviser le déroulement des travaux.

Le plan d'action comprend des définitions précises du sens que l'on attribue à l'égalité des chances dans le sport, ainsi que des objectifs clairs. Il est révisé tous les ans, et un rapport annuel est présenté à l'Assemblée Générale, avec des recommandations pour de nouvelles actions et mesures. Une de ces mesures a introduit, en 1995, des proportions entre les sexes dans les élections aux comités consultatifs et législatifs.

### **Suisse**

En 1995, l'Association Olympique Suisse a prié ses associations membres de nommer un responsable pour le sport féminin – cinquante-quatre associations sur quatre-vingt une ont répondu de façon positive à cette requête.

Parmi les autres initiatives de l'Association Olympique Suisse, indiquons les suivantes :

- ◆ Femmes et Sport : groupe de travail créé dans le cadre d'un projet
- ◆ Adhésion à des organisations pour les femmes et le sport comme l'IAPESGW
- ◆ Etablissement d'une assemblée pour les femmes et le sport sous forme d'une réunion annuelle
- ◆ Création d'un réseau et d'une base de données pour les femmes dans le sport.

## **Ukraine**

L'association des femmes et du sport d'Ukraine a été lancée en 1997 dans le but de créer des conditions de formation optimales pour les femmes, d'assurer la longévité à travers le sport et de prendre soin de la santé des femmes.

---

***« Notre décision d'adopter la déclaration est une preuve supplémentaire de notre détermination à améliorer à tous les niveaux les opportunités pour les femmes qui participent au sport, aussi bien dans les compétitions que dans les fonctions d'entraîneur ou d'administrateur. Par le biais de notre politique, qui est d'assurer le sport pour tous, nous poursuivrons notre tâche avec les Conseils du Sport et autres organismes afin d'encourager et de développer les opportunités pour les femmes dans le sport, indépendamment du lieu où elles habitent, de leur classe sociale, de leur âge ou de leur capacité. »***

Tony Banks (19 mai 1998, DCNS 110/98)

---

## **Royaume-Uni**

Le 19 mai 1998, Tony Banks annonça que le gouvernement du Royaume-Uni avait adopté la Déclaration de Brighton de 1994 sur les femmes et le sport. Le gouvernement du Royaume-Uni est engagé à offrir aux femmes des opportunités qui sont présentées dans la déclaration de Tony Banks, reportée ci-dessus.

En mars 1998, le Conseil du sport du Royaume-Uni (*United Kingdom Sports Council*), créé en janvier 1997, a adopté officiellement la Déclaration de Brighton sur les femmes et le sport.

L'*United Kingdom Sports Council* (UKSC) et l'ancien Conseil du sport du Royaume-Uni ont assuré le secrétariat du groupe de travail international sur les

femmes et le sport de 1994 à 1998. En outre, l'UKSC a apporté le financement nécessaire pour permettre à Anita White (co-présidente) et à Andreas Hansen (Secrétaire), de participer aux réunions de l'IWG ainsi qu'aux assemblées et aux conférences internationales, de produire un bulletin à diffusion mondiale et de développer une base de données des personnes à contacter.

L'association Olympique britannique adopta la Déclaration de Brighton en 1994 et décida de faire son possible pour mettre ses principes en pratique.

Vingt-quatre comités directeurs nationaux de sports ont adopté la Déclaration de Brighton (janvier 1998). La *British Canoe Union* recommande que la fédération internationale de canoë adopte la Déclaration de Brighton à son prochain congrès.

### **Pays de Galles**

Au cours de l'été 1996, le Conseil du sport du Pays de Galles (*Sports Council of Wales – SCW*) a fondé un groupe de travail pour les femmes, les filles et le sport, chargé de se pencher sur toutes les questions relatives à la fourniture, à ces groupes, d'opportunités dans le domaine du sport au Pays de Galles. On a dressé un plan d'action dans lequel on relève plusieurs exemples de « bonnes pratiques », à savoir :

- ◆ Conjointement avec l'association de football du Pays de Galles (FAW), le SWC a employé les services d'un responsable du développement, en le chargeant de la promotion du football féminin à titre de priorité et de l'élaboration détaillée d'une stratégie pour le développement du sport pour les femmes et les filles.
- ◆ La création d'un poste de secrétaire de presse stagiaire, en collaboration avec l'école de journalisme de Cardiff, ciblait la couverture du sport féminin dans la presse et les médias, au rythme de 11 625 centimètres de colonne au cours d'une année. Ce poste avait pour but d'attirer l'attention sur les problèmes de la femme dans le sport, aussi bien dans la presse qu'à la télévision, et a contribué au développement du principe des modèles à émuler dans le cadre du sport féminin.
- ◆ La SCW et la BAALPE (association britannique des conseillers et des assistants en éducation physique) ont produit une déontologie pour l'enseignement de l'éducation physique à l'intention des écoles primaires et secondaires au Pays de Galles. Intitulé « Je ne suis pas invisible » et produit en format poster, ce document a pour but de fournir des renseignements pratiques sur toutes les questions relatives à l'enseignement de l'éducation physique des filles ainsi que des exemples de « bonnes pratiques », afin d'encourager la discussion et l'action.

## **Irlande du Nord**

Le conseil du sport d'Irlande du Nord (*Sports Council for Northern Ireland – SCN*) a élaboré sa politique pour les femmes dans le sport, basée sur la Déclaration de Brighton qui a été adoptée en 1996.

Depuis l'adoption de cette communication, on s'est efforcé d'encourager les principaux comités directeurs dans le domaine du sport à se pencher sur les exigences des femmes et des jeunes filles et à développer des politiques et des procédures qui soient à la fois plus générales et plus équitables. Par exemple, on s'est efforcé d'encourager l'association de football irlandaise à adopter une approche plus « dynamique » relativement aux exigences des filles et des jeunes femmes dans le domaine du football.

Le SNCI a identifié les sports d'équipe pour femmes comme un secteur qui nécessite des ressources et une assistance particulières ; c'est pourquoi il est en train d'établir une assemblée pour les sports d'équipe des femmes avec des représentants du « gaélique », du « camogie », du football, du rugby, du cricket, du hockey et du netball pour femmes dans le but d'identifier des questions d'intérêt commun, par exemple la couverture insuffisante, par les médias, des sports d'équipe pratiqués par les femmes. On espère que cette assemblée deviendra un groupe de pression influant sur la politique appliquée au sein du SCNI, et qu'elle parviendra à devenir une personne morale distincte en mesure d'appliquer et de gérer ses propres finances.

Une autre initiative en cours de développement est la création et la remise du seul prix existant pour entraîneurs de football dans l'ensemble de l'Irlande du Nord. Avec cette initiative, on est parvenu à attirer de nouveaux participants dans un sport en pleine expansion et son impact a été suivi de près par le réseau de formation pour femmes qui assure l'essentiel de son financement.

Au début de 1998, une conférence sur les femmes dans le sport s'est déroulée ; cette manifestation ciblait en particulier des membres du *Northern Ireland Institute of Coaching* (institut pour entraîneurs d'Irlande du Nord) dans le but d'accroître la participation des femmes et/ou des jeunes filles dans le sport et, plus particulièrement, d'augmenter le nombre de femmes entraîneurs.

## **Angleterre**

Le Conseil anglais du sport (*English Sports Council – ESC*) a créé un groupe de conseil sur les femmes et le sport en 1996, qui le guide sur des questions relatives aux femmes et au sport, en intégrant les considérations sur les femmes et le sport à travers tous les aspects des travaux du Conseil.

L'ESC travaille avec la « *Women's Sport Foundation* » (WSF) du Royaume-Uni pour soutenir le travail des femmes et du sport dans toute une série de domaines. Le WSF a produit un plan de développement quadriennal dans lequel il définit ses priorités basées sur la déclaration. L'ESC et la WSF sont les organismes tête de file pour le développement du plan national anglais pour les femmes et les filles (*English National Plan for Women and Girls*) qui met en lumière les principes de la Déclaration de Brighton et encourage des organisations associées à identifier des actions et à adopter le Plan.

Parmi les autres travaux de l'ESC, on indiquera les suivants :

- ◆ collaboration avec les administrations municipales, les comités directeurs nationaux et les délégations régionales de l'enseignement, ainsi que d'autres organisations de sport, afin d'assurer l'égalité des chances
- ◆ commande de travaux de recherche sur les centres de sport amicaux pour femmes
- ◆ développement du programme national de sport junior qui a créé des opportunités pour permettre à tous les jeunes de participer au sport
- ◆ la sensibilisation sur des questions dans le domaine du sport féminin par le biais d'une participation active à des conférences et en tenant des séminaires et des groupes de travail sur des sujets comme la formation des médias, les jeunes sportives d'élite et le leadership dans le sport, et
- ◆ la publication d'une documentation, par exemple des prospectus et des fiches d'information sur différentes questions relatives au sport des femmes.

## **Ecosse**

Le Conseil écossais du sport (Scottish Sports Council – SSC) a adopté la Déclaration de Brighton en 1994. Les questions relatives aux femmes et au sport en Ecosse ont été examinées au cours de la consultation pour Sport 21, la stratégie nationale de l'Ecosse pour le sport. Cette stratégie publiée comporte un engagement à l'augmentation, d'ici l'an 2003, du nombre de femmes participant au sport et aux loisirs.

Le SCC travaille en collaboration avec plusieurs comités directeurs à des projets spécifiques pour la femme dans le sport. Par exemple, il co-finance des postes avec l'association écossaise de football (Scottish Football Association) comportant des tâches spécifiques pour des politiques et des programmes relatifs aux femmes et aux filles.

Dès que le SSC est devenu un distributeur officiel de la loterie à travers le Fonds de la Loterie pour le sport (« Lottery Sports Fund – LSF), les conditions de l'allocation d'une aide financière stipulaient que les bénéficiaires devaient appliquer une politique d'égalité entre les sexes. Un certain nombre de clubs à sexe unique ont ainsi révisé leurs statuts pour devenir des clubs mixtes.

## **Le continent américain**

### **La Barbade**

L'YMCA a dirigé un atelier du Programme de développement du sport du Commonwealth sur les femmes et le sport ainsi qu'une importante conférence sur des questions relatives aux femmes.

### **Brésil**

Au Brésil, des mesures sont à l'étude pour encourager un nombre supérieur de filles à participer au sport de compétition et de loisir ainsi qu'à l'éducation physique. Ces mesures mettent l'accent sur une participation continue jusqu'à un âge avancé. Dans les villes comme Rio de Janeiro, des journaux publient maintenant des rapports quotidiens sur le sport des femmes, et des initiatives publiques ont été lancées pour améliorer les installations mises à la disposition du sport féminin.

### **Canada**

« Patrimoine Canadien » fut un des premiers ministères à adopter la Déclaration de Brighton en juillet 1994, avec un communiqué de presse du ministre du Patrimoine Canadien, publié au cours des Jeux Francophones de Paris. Les gouvernements des provinces ont organisé des manifestations pour annoncer leur soutien pour cette déclaration – entre autres, l'Ontario et la Colombie Britannique.

En 1998/99, le gouvernement du Canada a augmenté de 10 millions de \$ son engagement envers le sport. Ce financement sera affecté à l'augmentation du nombre d'entraîneurs qualifiés à temps plein qui travaillent avec des athlètes canadiens de premier plan, en augmentant ainsi l'assistance directe pour ces derniers ainsi que l'assistance fournie à travers des organisations nationales de sport pour la formation et les possibilités de compétition pour les athlètes de premier plan et les entraîneurs. Avant de pouvoir recevoir des nouveaux financements, les organisations nationales de sport devront soumettre les contrôles de sexe dans leurs propres programmes.

Les iniquités seront examinées à travers les Accords de Responsabilité signés par les organisations nationales de sport canadiennes et Sport Canada.

La « *Canadian Association for the Advancement of Women and Sport and Physical Education (CAAWS)*, la principale organisation non gouvernementale du Canada, a été très active au cours des dernières années. Parmi ses travaux passés et en cours, on indiquera les suivants :

- ◆ réunion avec les organisateurs des Jeux Panaméricains de 1999 (à Winnipeg) afin d'assurer qu'ils encouragent la participation des femmes
- ◆ collaboration pour l'organisation d'une conférence intitulée « *1999 Winning Women : Success knows no Bounds* » qui se tiendra au cours des jeux
- ◆ sollicitations pour mettre le sport et les activités physiques des femmes au programme de « Women and Health » et collaboration avec Sport Canada pour l'établissement d'un ensemble de spécifications minimales relatives aux femmes et au sport pour des organisations nationales
- ◆ démonstration de qualités de leader dans la lutte contre le harcèlement et les mauvais traitements dans le sport (envers les hommes et les femmes)
- ◆ travaux sur des questions d'équité pour renforcer les liens entre CAAWS et la population autochtone, les athlètes handicapés et avec « Athletes CAN », une organisation de défense des athlètes
- ◆ elle explore des relations avec le secteur de la santé et le partenariat éventuel avec des organisations technologiques, par exemple le « *Sport Information Resource Centre* », afin d'élargir la distribution de l'information
- ◆ publication de prospectus, par exemple « *Women in International Sport Achieving Gender Equity* » et « *Making an Informed Decision About Participation on Boys' Teams* ».

CAAWS a pris la direction d'un groupe de 35 organisations qui ont fondé ensemble une association collective appelée « *Collective Against Harassment and Abuse in Sport* ». Un nouveau site Web sur le harcèlement sexuel a été créé. Sport Canada a effectué une contribution spécifique de 95 000 \$ à CAAWS pour soutenir les travaux de cette association collective en 1997/98.

## **Colombie**

Une association pour le sport féminin a été fondée en 1995 avec l'appui du gouvernement colombien, du Comité Olympique Colombien et le WSI.

Un membre de l'association du sport féminin de Colombie a été élu au Comité Exécutif du Comité Olympique en mai 1997, et deux conférences nationales sur les femmes et le sport ont eu lieu en Colombie.

## **Costa Rica**

Le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports a étudié la Déclaration de Brighton et le vice-ministre a indiqué qu'il est disposé à créer un Groupe de Travail National.

## **Guyane**

La Guyane doit affronter des problèmes spécifiques dus à l'insuffisance des ressources disponibles pour développer le sport dans les écoles. Les principaux facteurs sembleraient être des finances inadéquates, l'absence de terrains de jeu ainsi qu'une pénurie d'entraîneurs qualifiés.

En avril 1998, l'association Olympique de Guyane a organisé son premier camp pour jeunes. Ce camp de sport était bien organisé et reçut l'assistance d'organisations gouvernementales et du monde des affaires. Toutefois, parmi les participants, il n'y avait qu'une seule femme.

## **Mexique**

On annonce que la Déclaration de Brighton a été adoptée par toutes les organisations de sport au Mexique !

La Commission Nationale du Sport a fait pression sur les présidents des fédérations pour qu'ils aient une Commission des Femmes dans leurs Conseils.

« Femmes, Sport et Santé » est une association qui jouit de l'appui de la Commission Nationale du Sport ; cette association encourage les femmes à participer au sport.

En 1993, l'association « *Deporte Mujer y Salud* » (DEMUSA) a été fondée – sa mission : promouvoir, établir et stimuler des actions des femmes par le biais des activités physiques et du sport. A la suite de la Déclaration de Brighton, la priorité pour DEMUSA était d'obtenir l'assistance de la « *Comision Nacional del Deporte* » (CONADE) – ministère du gouvernement responsable du sport – dans le but d'augmenter la participation des femmes dans le sport. Un accord de collaboration entre CONADE et DEMUSA devrait être signé fin 1998.

Plusieurs exemples de cette assistance ont été mis en pratique. Par exemple, une « Course pour Femmes » (à laquelle participent plus de 3000 femmes) est organisée depuis 1995 et les « Jeux Olympiques pour Juniors » du Mexique offrent désormais des opportunités de participation égales aux filles et aux jeunes femmes (y compris l'égalité de l'accès aux bourses offertes aux médaillés).

A Mexico, on remet actuellement les installations olympiques en état ; parmi les aménagements, on indiquera les crèches et garderies, et un certain nombre de terrains de football réservés aux femmes.

## **Trinidad et Tobago**

Dans le cadre d'une initiative pour sensibiliser le public sur la contribution des femmes et des filles au sport, le ministère de la Jeunesse et des Sports s'est

lancé dans un programme « Célébrant les Femmes et les Filles », qui dura de mars 1997 à avril 1998.

Le programme comprenait une importante campagne à la radio, à la télévision et dans la presse, en utilisant des jeux-concours, des chroniques et des annonces pour augmenter la sensibilisation et encourager une plus grande participation.

Une série de manifestations a eu lieu ; elles se termina par une conférence sur le sport des femmes en avril 1998, intitulée « Le sport pour tous – Sans limites ni barrières » au cours de laquelle on dressa un plan d'action pour les femmes et le sport à Trinidad et Tobago et dans l'ensemble des Caraïbes. On trouvera des informations supplémentaires dans la Section 3.

Ce programme a été accueilli très favorablement et il marque le début d'un certain nombre de stratégies conçues pour appuyer la participation des filles et des femmes au sport.

## **Etats Unis**

Des activités pour optimiser la situation des femmes et des filles dans le sport, menées par différents groupes, se déroulent dans l'ensemble des Etats-Unis.

La « **National Association for Girls and Women in Sport (NAGWS)** » a adopté la Déclaration de Brighton en 1996, en recommandant vivement que chacun des cinquante et un états de l'Union en fasse de même. Elle a produit un manuel sur le développement des dons de leader à travers le sport intitulé « *Playing for Power – Creating Leadership through Sport* » et cette association organise des ateliers pour faciliter le processus du développement du leadership.

L'« **USA Women's Sports Foundation (WSF)** » a distribué des exemplaires de la Déclaration de Brighton dans un certain nombre de conférences, d'assemblées et de séminaires pour en permettre sa discussion ; elle a assuré également que la déclaration soit incorporée dans un certain nombre de publications. La WSF, une des plus anciennes organisations pour le sport des femmes, se consacre entièrement à la promotion du sport féminin et mène un programme de sensibilisation sur ces questions. Un exemple des travaux actuels de la WSF est celui des communications produites sur l'habillement et la participation au sport pour les femmes.

L'**USA Women's Sports Foundation** prépare actuellement une compétition sportive internationale véritablement unique, sur invitation, qui se déroulera en avril / mai 1999 puis tous les deux ans, et qui s'appellera « *Women's Global Challenge* ». Les deux premières manifestations se dérouleront à Washington D.C. Les meilleures femmes athlètes amateurs et professionnelles, plus de 300

en tout, y participeront dans les disciplines suivantes : basket-ball, volley-ball de plage, plongée, patinage artistique, gymnastique, marathon à relais, natation, athlétisme et athlétisme sur piste. L'objet de cette manifestation, qui sera télévisée, est de lever des capitaux pour les filles et les femmes dans le sport à l'échelon mondial. Elle s'est fixée l'objectif de distribuer, après chaque manifestation, plus de 2,3 millions de \$ à des programmes pour femmes athlètes et pour le sport féminin.

La « **Young Women's Christian Association (YWCA)** », la seule organisation nationale de femmes qui ait une place au Comité Olympique des USA, met actuellement toute une série d'activités sportives à la portée des filles et des jeunes femmes et assure la promotion de l'égalité entre les sexes et la justice raciale dans le domaine du sport. L'YWCA des Etats-Unis a créé un partenariat de cinq ans avec NIKE dont le but est de développer des filles en basket-ball et en volley-ball et qui comprend le programme national de formation en basket-ball de l'YWCA et la production d'une vidéo sur le basket-ball.

La fondation **Black Women in Sport Foundation** a été créée pour développer des programmes pour américaines noires dans le sport. Une vidéo, intitulée « *Amazing Grace* », avec Althea Gibson, Florence Griffith Joyner, Wilma Rudolph, Zina Garrison, Jackie Joyner Kersee et Deb Thomas, a été réalisée.

L'organisation des guides américaines (« *Girl Scouts of the USA (GSUSA)* ») a lancé un programme de sport pour guides en 1996. « *Girlsports* » est conçu pour les filles âgées de 5 à 17 ans à qui il offre la possibilité de participer à sept sports prioritaires (basket-ball, football, volley-ball, tennis, golf, natation et softball). *Girlsports* encourage le fair-play, le travail en équipe, le leadership ainsi que l'adoption d'habitudes permanentes de santé et de forme physique. Toute une documentation a été produite à l'appui et pour la promotion de ce programme.

Parmi les associations de sport nationales, US Sailing et USA Volleyball ont adopté la Déclaration de Brighton. Cette dernière fut le premier comité directeur national américain à le faire en décembre 1996. En outre, il a également adopté les objectifs de 10%/20% du CIO et il fait pression sur d'autres comités directeurs nationaux aux Etats-Unis pour qu'ils adoptent la déclaration.

La « *Women's National Basketball Association* » vient de terminer sa première année complète de compétition professionnelle. Un grand nombre de rencontres ont été télévisées dans l'ensemble du pays et reportées dans les médias.

## **OCEANIE**

### **Australie**

L'Australie est reconnue comme un des leaders dans l'application des droits de la femme, grâce à la mise en place de politiques du gouvernement qui soutiennent les femmes. Les questions relatives aux femmes font désormais partie des programmes de sport et de loisirs des gouvernements régionaux et du gouvernement national, et on admet toujours davantage que la participation au sport et aux loisirs devrait être inscrite au programme des groupes pour femmes.

Les principes de la Déclaration de Brighton sont reflétés dans la « stratégie des Femmes d'Australie dans le sport et les loisirs » et les gouvernements du Commonwealth et nationaux /régionaux s'efforcent d'appliquer cette déclaration.

La déclaration de Brighton a été approuvée

- ◆ par le conseil des ministres des sports et des loisirs de l'état australien et du Commonwealth
- ◆ par le comité aux loisirs et aux sports, et
- ◆ par la Commission australienne aux sports

L'*Australian Sports Commission* – ASC (commission australienne aux sports) assure la coordination de la Politique et du Plan National Modifié pour les Femmes d'après les principes de la Déclaration de Brighton. L'objectif de la politique est de développer une culture qui rende possible et qui apprécie la participation intégrale des femmes. Le gouvernement de l'état et les gouvernements de la plupart des territoires ont adopté la Déclaration de Brighton qu'ils ont incorporée dans leurs plans stratégiques.

En novembre 1995, une nouvelle stratégie, intitulée « Active Australia » a été lancée. Dirigée par Henny Oldenrove, directeur de la participation de l'*Australian Sports Commission*, l'objectif de cette initiative est d'encourager la participation aux activités physiques et d'établir un lien entre le sport, les loisirs dans la communauté, la culture physique, les loisirs au grand air, la santé et l'éducation physique, en établissant un partenariat avec les principales autres organisations. On trouvera d'autres informations sur « Active Australia » dans la Section 3.

L'« *Australian Women in Sport and Recreation Strategy* » (stratégie des Femmes d'Australie dans le sport et les loisirs) complète « *Active Australia* » et s'efforce d'encourager la participation, le leadership, la formation et l'excellence pour les femmes. Parallèlement à ces initiatives, l'ASC a entrepris des travaux de recherche sur la qualité et la quantité de la couverture médiatique du sport féminin.

Parmi les autres initiatives de l'ASC, indiquons également le financement de la recherche sur des stratégies permettant d'augmenter la participation au sport

par les femmes non anglophones, des publications sur des questions comme la grossesse, le sport et le droit, et le développement d'une politique contre le harcèlement. Cette politique comprend du matériel éducatif, sa politique, des procédures, des séminaires de sensibilisation et la formation.

L'ASC développe et applique actuellement un programme de gestion et de leadership pour attirer et maintenir un nombre supérieur de femmes dans des postes de leaders et de décideurs dans le secteur du sport et des loisirs.

La *Women's Sport Foundation of Western Australia* applique un programme triennal conçu pour augmenter la présence et la représentation des femmes au sport, à tous les niveaux de la participation au sport et des décideurs. Chaque année est placée sous un thème particulier : 1997 était « l'année de la sportive », 1998 celle des « Femmes et les Jeux Olympiques ».

Le gouvernement australien a soutenu la participation d'un représentant au Groupe de Travail International et a reçu une des assemblées annuelles de l'IWG, en 1994. En outre, l'Australie a mené des travaux en Océanie, en association avec la Nouvelle Zélande, et a fourni son assistance à d'autres pays pour l'organisation de séminaires sur les Femmes et le Sport.

La Comité National Olympique a fourni son soutien dans l'ensemble du continent de l'Océanie et l'Australie a organisé une série d'ateliers dans le cadre de son programme 2000 Australie – Pacifique Sud (« *Australia South Pacific 2000 Programme* »).

### **Les Iles de Cook**

La « *Cook Islands Sports and Olympic Association* » a fondé un groupe de travail désigné « comité des femmes et du sport ».

### **Fiji**

Le CIO a organisé un séminaire sur les femmes et le sport à Fiji, en mai 1996.

### **Nouvelle Zélande**

Au début de 1995, la commission Hillary pour les loisirs et le sport a adapté la Déclaration de Brighton pour produire la « charte des femmes victorieuses » (« *Winning Women's Charter* »), qu'elle lança dans le cadre d'une cérémonie de haut niveau, qui fut couverte par la télévision.

La Commission a encouragé l'adoption de la Déclaration de Brighton par des groupes sportifs de Nouvelle Zélande et s'est penchée en particulier sur certains

aspects des droits de l'homme et de l'égalité, accordés au sport féminin dans les médias.

Elle a mené également d'autres activités, y compris le développement et l'application de stratégies conçues pour augmenter la participation, poursuivre l'application de programmes de modèles à émuler, développer une stratégie nationale, soutenir et promouvoir de meilleures pratiques et maintenir les efforts pour la formation des femmes en tant que leaders à différents niveaux.

La Commission a également soutenu la présence de Kereyn Smith à l'IWG et a joué un rôle très actif pour contribuer au développement d'initiatives pour le sport féminin sur l'ensemble du continent de l'Océanie. La quatrième réunion de l'IWG, en 1997, fut organisée par la Commission et permit de mettre en évidence les initiatives actuelles pour les femmes et le sport en Nouvelle Zélande.

En outre, la Nouvelle Zélande a dirigé un certain nombre d'ateliers et mis ses propres cours à la disposition des femmes dans toute la région. Par exemple, cinq femmes des îles du Pacifique ont participé à un cours de leadership « *Winning Women* » en Nouvelle Zélande, en 1996.

### **Papouasie Nouvelle Guinée**

La commission aux sports de Papouasie Nouvelle Guinée a créé un « groupe de promotion du sport féminin » en 1997. Une politique et un plan nationaux pour les femmes dans le sport, contenant quatorze déclarations de politique, a été élaboré ; en outre, on a effectué une analyse du sport féminin en Papouasie Nouvelle Guinée.

## **ANALYSE DU PROGRES ET AVENIR**

### **L'appel à l'action de Windhoek, Avenir et conclusions**

#### **Résumé de l'avancement et des problèmes 1994 – 1998**

Dans les sections deux et trois, nous avons vu que des mesures importantes ont été prises pour que les principes de la Déclaration de Brighton soient « gravés » dans la politique et les principes relatifs au sport. La section deux fournit des exemples d'application pratiques de chacun des dix principes qui ont été mis en pratique par diverses organisations dans différentes régions du monde. L'envergure de l'action entreprise, à l'échelon mondial, pour le développement des femmes et du sport est démontrée dans la troisième section, où l'on remarque que toutes les organisations indiquées ne se sont pas bornées à adopter la Déclaration de Brighton mais sont allées encore plus loin.

Il est frappant de constater que dans ce répertoire des actions entreprises dans le monde entier figurent dix organisations gouvernementales internationales, y compris les Nations Unies, cinq organisations multi-sports, y compris le Comité International Olympique et le Comité International Paralympique, six organisations internationales d'éducation physique, dont le Conseil International pour l'Education Physique et la Science des Sports et le *Council on Health, Physical Education and Recreation*, et neuf groupes internationaux des femmes et du sport. Mais c'est surtout le nombre et la portée des organisations nationales ayant engagé des actions qui est encourageant : vingt-quatre pays d'Europe, vingt pays d'Afrique, trente pays d'Asie, huit dans le continent américain et cinq en Océanie.

Tous ces exemples démontrent qu'un grand nombre de personnes, dans le monde entier, ont consacré leur temps, leur énergie, leur enthousiasme et leurs idées au problème des femmes et du sport. Plus de 200 organisations du monde entier ont adopté la Déclaration de Brighton, beaucoup d'autres ont pris des mesures positives pour s'attaquer aux inégalités actuelles. Si l'on veut vraiment réaliser un changement, toutes ces actions sont nécessaires.

Nous nous trouvons maintenant au seuil d'un nouveau millénaire et nous devrions en profiter pour réfléchir sur le passé, tirer des leçons puis examiner les ambitions et les espoirs réalisables pour l'avenir.

Sans pour cela diminuer aucunement les succès remportés, nous ne devons pas oublier les problèmes qui subsistent pour ces quatre dernières années, notamment le fait que beaucoup d'organisations n'ont pas encore traduit la Déclaration de Brighton ni déclaré leur engagement à ces principes, à des actions et des changements dont l'ensemble forme une véritable amélioration.

Nous pouvons distinguer quatre niveaux dans les réalisations des différentes organisations :

1. Au niveau inférieur, nous trouvons les groupes ou les organisations qui n'ont pas adopté la Déclaration de Brighton et qui n'ont pris aucune action – nous devons leur transmettre ces informations et les convaincre d'adopter la Déclaration de Brighton et de s'engager à un plan d'action.
2. Le deuxième niveau est celui des organisations qui ont adopté officiellement la déclaration mais qui, en réalité, n'ont pris aucune mesure ni effectué de changement réel. Il est indispensable que l'on mette en pratique ces nouvelles idées et que la femme participe et soit intéressée aux décisions qui seront prises pour l'avenir. Si les organisations qui ont adopté la Déclaration de Brighton estiment qu'il leur suffit d'accepter cette déclaration pour démontrer leur engagement à la participation des femmes et des filles, à tous les niveaux du sport, nous pouvons dire que la Stratégie Internationale et la Déclaration de Brighton ont échoué. Lorsque cette approche est appliquée, la Déclaration de Brighton ne sert qu'à assurer une sensibilisation à court terme mais elle ne produit aucun changement ou avantage à long terme.
3. Le troisième niveau est celui des organisations qui ont adopté la Déclaration et qui ont élaboré un plan d'action mais qui ne possèdent pas ou n'ont pas affecté le temps ou les ressources nécessaires pour permettre une bonne exécution de ces actions. A ce niveau, on trouve également des organisations qui ne possèdent pas d'objectifs bien définis ou qui n'ont pas établi de moyens de mesurer si les actions entreprises leur permettent d'atteindre les objectifs qu'elles se sont fixées.
4. Enfin, le quatrième niveau est celui des organisations qui ont pris des mesures positives et progressives vers la réalisation de l'égalité dans le sport, qui se sont fixé des objectifs précis et ont affecté des ressources qui mesurent sans cesse l'avancement de leurs travaux et qui mettent leurs enseignements en commun.

Le problème principal que nous devons affronter pour l'avenir est que trop peu de pays ou d'organisations appartiennent à ce quatrième niveau. Lors de l'élaboration du présent rapport, il était difficile d'établir dans quelle mesure la situation a changé pour la femme, à l'échelon de la pratique du sport et à tout autre niveau.

Un nombre limité d'organisations ont pris des mesures positives, en se fixant des objectifs à réaliser dans les délais établis. Il est cependant hors de doute qu'un grand nombre d'organisations sont disposées à accepter une situation, qui est loin d'une véritable égalité, tout simplement parce que les objectifs fixés ont été réalisés. A ce titre, nous devons féliciter le CIO pour le travail qu'il entreprend pour obtenir une représentation plus équitable des femmes au niveau des décideurs.

Mais si on le compare à la répartition démographique des femmes dans le monde, ces objectifs sont exceptionnellement bas. En ce qui concerne la Déclaration de Brighton, un certain nombre de fédérations sportives internationales estiment que, du fait qu'elles ont déjà atteint les objectifs fixés par le CIO, elles ont « joué leur rôle » pour les femmes et le sport et elles peuvent en rester là.

Mais un problème encore plus généralisé est le déséquilibre qui existe entre les pays qui luttent désespérément pour que le problème des femmes et du sport soit inscrit aux programmes sociaux et politiques, et ceux où ce problème fait partie du programme depuis un certain temps mais fait l'objet d'un support et d'un financement qui sont en diminution. Ceci semble être dû au fait que le sport féminin n'est plus prioritaire par rapport à d'autres problèmes sportifs, sociaux ou politiques, ou encore à cause de l'intégration.

Dans un nombre limité de pays, l'intégration du sport pour les femmes et des filles s'est déroulée correctement, avec égalité dans l'inclusion du sport féminin dans le cadre d'initiatives plus générales, par exemple le programme Active Australia. Mais, bien plus souvent, l'intégration est utilisée comme un prétexte pour ne pas affecter les ressources nécessaires à des initiatives et des actions spécifiques les plus bénéfiques pour les femmes et les filles. L'intégration ne doit pas se traduire par l'indifférence pour les exigences particulières des femmes et des filles. En Australie, une Stratégie pour le Sport et une série d'initiatives spécifiques pour les femmes et les filles évoluent parallèlement et soutiennent les activités d'intégration.

L'identification de ces questions et de ces problèmes renforce le fait que, bien que nous ayons fait des progrès considérables, nous avons encore beaucoup à faire. Voilà pourquoi la question qui avait été soulevée à la deuxième Conférence Mondiale sur les Femmes et le Sport, en 1998, en Namibie, était la suivante : que devons-nous faire dans l'avenir pour que cette initiative se concrétise et ne soit pas que « du vent »?

### **L'avenir du mouvement**

En 1994, une des conséquences de la conférence fut une stratégie internationale pour les femmes et le sport, bâtie sur les idées et les convictions des délégués. La conférence de 1998, en Namibie, rassembla une fois de plus des délégués qui provenaient du monde entier et offrit la possibilité de définir la marche à suivre. La conférence confirma que bien que la question de la femme et du sport occupe une place beaucoup plus importante dans les programmes politiques et sportifs qu'en 1994, et que la Déclaration de Brighton est maintenant adoptée dans le monde entier, le sport affronte aujourd'hui une série de problèmes contemporains. Dans de nombreuses régions du monde, le sport est toujours considéré comme une institution dominée par les hommes qui se soucie bien peu de la vie des femmes.

### **La conséquence de la conférence fut l'Appel à l'Action de Windhoek Une Stratégie Internationale pour 1998 – 2002 : après Windhoek**

L'appel à l'action de Windhoek renforce la Déclaration de Brighton sur les femmes et le sport et recoupe différents instruments internationaux, notamment la Plate-forme de Pékin pour l'Action et la Convention pour l'élimination de toutes les Formes de Discrimination

Envers les Femmes. Comme nous l'avons illustré dans le présent rapport, la Déclaration de Brighton se concentre sur certains principes et :

- ◆ sur la connaissance des principes sur lesquels doit être basé le développement du sport, afin qu'il comprenne et reflète les exigences des femmes; et
- ◆ sur la nécessité d'une sensibilisation à l'échelon national et international sur ces questions.

L'Appel à l'Action de Windhoek est basé sur des déclarations de principe et sur la nécessité de susciter un passage à l'action. En particulier, l'Appel à l'Action encourage les organisations et les particuliers à :

1. Développer des plans d'action ayant, pour objectifs et perspectives, la mise en pratique de la Déclaration de Brighton ainsi que le contrôle et la confirmation de son application.
2. Maintenir le contact, au-delà des frontières actuelles du secteur du sport, avec le mouvement général de l'égalité des femmes pour développer des relations étroites entre, d'une part le sport et les organisations féminines, d'autre part les représentants de secteurs comme ceux de l'éducation, de la jeunesse, de la santé, des droits de l'homme et de l'emploi. Développer des stratégies de soutien permettant à d'autres secteurs d'atteindre leurs objectifs par le biais du sport ainsi que d'autres objectifs sportifs.
3. Promouvoir et partager l'information sur la contribution positive de la participation des filles et des femmes au sport, notamment sur le plan social, sanitaire et économique, entre autres.
4. Donner aux femmes une formation de leader et de décideur et assurer qu'elles jouent un rôle utile et visible dans le sport, à tous les niveaux. Créer des mécanismes donnant aux jeunes femmes une voix dans le développement des politiques et de programmes qui les affectent.
5. Eviter une « crise mondiale de l'éducation physique » en créant et en renforçant des programmes d'éducation physique de qualité comme moyens clés pour l'introduction positive des jeunes femmes aux débouchés et autres bénéfices que peut leur fournir le sport. En outre, créer des politiques et des mécanismes assurant le passage des activités scolaires aux activités à l'échelon de la communauté.
6. Encourager les médias à couvrir et à décrire de façon positive l'envergure, l'importance, la qualité et les bénéfices de la participation des filles et des femmes au sport.
7. Créer un environnement à la fois sûr et positif pour les filles et les femmes qui participent au sport, à tous les niveaux, en prenant les mesures nécessaires pour éliminer toutes les formes de harcèlement et de traitement abusif, de violence et d'exploitation, ainsi que les contrôles de la féminité.
8. Assurer que les politiques et les programmes offrent à l'ensemble des filles et des femmes des opportunités en tenant entièrement compte des différences et de la diversité entre elles - y compris les suivants : race, capacité, âge, religion, orientation

sexuelle, caractéristiques ethniques, langue, culture ou statuts inhérents aux autochtones.

9. Reconnaître l'importance des gouvernements dans le développement du sport et les pousser à développer une législation, une politique publique et un financement appropriés à travers une étude sur l'impact sur le sexe, afin d'assurer l'égalité des sexes dans tous les aspects du sport.
10. Assurer que des programmes officiels d'assistance au développement prévoient des opportunités égales pour le développement des filles et des femmes et reconnaissent le potentiel du sport pour la réalisation des objectifs.
11. Encourager les femmes à entreprendre une recherche sur le sport, avec l'exécution de travaux de recherche supplémentaires sur des questions critiques concernant les femmes dans le sport.

L'appel à l'action s'adresse à tous les hommes et les femmes appartenant à des organisations sportives nationales et internationales, aux gouvernements, aux administrations publiques, aux organismes de développement, aux écoles, aux entreprises, aux instituts pédagogiques et de recherche ainsi qu'aux organisations de femmes. Il s'adresse en particulier à tous ceux qui sont responsables ou qui influent directement sur la conduite, le développement ou la promotion du sport et qui participent ou s'intéressent à l'emploi, à l'éducation, à la direction, à la formation, au développement ou à l'assistance des filles et des femmes dans le sport.

La progression des questions relatives aux femmes et au sport à l'échelon international nécessite l'application d'une politique coordonnée, stratégique et directe. Cette politique doit avoir, comme objectif, la mise en pratique de ces principes. Ses principaux éléments comprennent les suivants :

- ◆ un engagement à l'application des principes et actions contenues dans la Déclaration de Brighton sur les femmes et le sport et dans l'Appel à l'Action de Windhoek.
- ◆ la maximisation des mécanismes de coordination internationale, par exemple la coopération entre l'IWG, le Groupe de Travail du CIO sur les femmes et le sport, le WSI, l'IAPESGW, la Commission des NU sur le statut des femmes et autres;
- ◆ l'organisation régulière de conférences et assemblées pour l'échange d'informations;
- ◆ le développement et le maintien d'alliances stratégiques avec le mouvement mondial de développement des femmes;
- ◆ le maintien du rôle de facilitation, de soutien et de contrôle; et
- ◆ l'organisation d'une Conférence Mondiale sur les Femmes et le Sport au Canada, en l'an 2002.

Afin d'assurer la poursuite du processus de changement, il est nécessaire que l'on dispose d'un mécanisme de coordination international et on a décidé de confier ce rôle au Groupe de Travail International sur les Femmes et le Sport (IWG).

L'IWG est un organisme de coordination non officiel qui se compose d'organisations gouvernementales et des principaux organismes non gouvernementaux dont les objectifs

prioritaires sont la promotion et la facilitation du processus de développement des opportunités pour les femmes et les filles dans le sport et les activités physiques, à l'échelon mondial. L'IWG joue le rôle de catalyseur pour les organismes actuels; il encourage et soutient une promotion efficace pour le compte des femmes et des filles; ses principaux objectifs sont les suivants :

- ◆ contrôler l'adoption de la Déclaration de Brighton et l'application de l'Appel à l'Action de Windhoek par les gouvernements et les organisations nationales, régionales et internationales dans le monde entier;
- ◆ dresser un plan d'action de l'IWG, comprenant des priorités, ciblant les secteurs et les organisations qui ne prévoient pas l'égalité des femmes dans le sport;
- ◆ jouer le rôle de contact et de point de référence pour les organisations internationales et nationales, ainsi que pour des groupes régionaux pour les femmes et le sport, en se concentrant sur les développements internationaux pour les femmes et le sport et en facilitant les échanges d'information;
- ◆ jouer le rôle d'organisateur pour la Conférence Mondiale de 2002 sur les Femmes et le Sport, à l'occasion de laquelle on effectuera une évaluation de l'avancement de cette stratégie;
- ◆ s'efforcer, en collaboration avec d'autres organisations, de porter des questions relatives aux femmes et au sport au programme des principales conférences internationales et donner des conseils sur le contenu des conférences internationales qui se penchent sur la question des femmes et du sport; et
- ◆ développer et maintenir des alliances avec le mouvement mondial pour le développement des femmes.

A la conférence de 1998, la présidence et le secrétariat du Groupe de Travail International sont passées du Royaume-Uni au Canada pour la période 1998 à 2002.

## **Conclusion**

La mission, pour chaque personne et organisation, qui émane de la deuxième conférence mondiale et du présent rapport est la prise de mesures positives pour l'application de l'Appel à l'Action de Windhoek. Il est nécessaire de soutenir et d'approfondir les structures existantes et de lancer d'autres initiatives pour lesquelles des mesures n'ont pas encore été prises.

Nous espérons que, si elles ne l'ont pas encore fait, toutes les organisations désigneront un représentant pour tenir l'IWG au courant des actions et des progrès positifs et permettre la production d'un nouveau rapport d'avancement pour les quatre années suivantes.

Les difficultés sont toujours très grandes et il y a encore beaucoup à faire. Cependant, les exemples contenus dans le présent rapport et les progrès réels qui ont été effectués jusqu'à présent fournissent des idées pratiques pour relever ces défis et améliorer la situation pour le sport des femmes et des filles dans l'avenir.

## **Annexe A**

### **La Déclaration de Brighton**

#### **La Déclaration de Brighton sur les femmes et le sport**

##### **Préambule**

Le sport est une activité culturelle qui, lorsqu'elle est pratiquée justement et équitablement, enrichit la société ainsi que l'amitié entre les nations. C'est une activité qui permet à chacun de mieux se connaître, de s'exprimer et de se réaliser ; d'accomplir une réussite personnelle, d'acquérir des connaissances et de démontrer ses capacités ; c'est également une activité sociale qui engendre plaisir, santé et bien-être. Le sport encourage la participation, l'intégration et la responsabilité dans la société et contribue au développement de la communauté.

Le sport et les activités sportives font partie intégrante de la culture de chaque nation. Cependant, bien que les femmes et les filles représentent plus de la moitié de la population mondiale et que leur participation au sport varie d'un pays à l'autre, cette proportion est toujours inférieure à celle des hommes.

Au cours des quelques dernières années, nous avons assisté à une augmentation de la participation des femmes au sport et des possibilités qui leur sont offertes pour participer à des manifestations sportives nationales et internationales ; toutefois, cette augmentation de la participation des femmes ne s'est pas traduite par une augmentation de leur présence dans les rôles de décideur et de leader.

Les femmes sont nettement sous-représentées au niveau des managers, des entraîneurs et des officiels, notamment parmi les cadres supérieurs. Sans la présence de femmes parmi les leaders, les décideurs et les modèles à émuler dans le sport, l'égalité des chances pour les femmes et filles ne deviendra jamais une réalité.

##### **La Déclaration – Portée et objectifs**

###### **1. La portée**

Cette déclaration s'adresse aux gouvernements, aux administrations publiques aux organisations, aux entreprises, aux établissements d'enseignement et de recherche, aux organisations de femmes et personnes responsables ou influant directement ou indirectement sur la conduite, le développement ou la promotion du sport, ou qui jouent un rôle dans l'emploi, l'éducation, la gestion, la formation, le développement ou l'assistance aux femmes dans le sport. Elle a été conçue pour compléter tous les statuts, lois, codes, règles et règlements relatifs aux femmes et au sport.

###### **2. Les objectifs**

L'objectif prépondérant est de créer une culture du sport qui rende possible et valorise la participation intégrale des femmes dans le sport sous tous ses aspects.

Dans l'intérêt de l'égalité, du développement et de la paix, les organisations gouvernementales, non gouvernementales ou autres institutions dans le domaine du sport doivent s'engager à appliquer les principes établis dans la présente Déclaration en mettant en place les politiques, les structures et des mécanismes appropriés pour

- ◆ Offrir aux femmes et aux filles la possibilité de participer au sport sans danger et dans un encadrement propice qui garantisse les droits, la dignité et le respect de la personne ;
- ◆ Augmenter la participation des femmes au sport, à tous les niveaux et dans tous les rôles et fonctions ;
- ◆ Assurer que les connaissances, les expériences et les valeurs des femmes contribuent au développement du sport ;
- ◆ Encourager l'acceptation de la participation des femmes au sport comme contribution à la vie et au développement de la communauté et de la nation ;
- ◆ Promouvoir la reconnaissance, par les femmes, de la valeur intrinsèque du sport et de sa contribution au développement personnel et à un style de vie sain.

## **Les principes**

### **1. Equité et égalité dans le sport**

Les états et les gouvernements doivent entreprendre tous les efforts nécessaires pour assurer que les institutions et les organisations chargées du sport respectent les dispositions de la Charte des Nations Unies, de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de la Convention des Nations Unies pour l'élimination de toute forme de discrimination envers les femmes.

L'égalité des chances pour la participation au sport, pour les loisirs, la santé ou la compétition, est le droit de chaque femme, sans distinction de race, de couleur, de langue, de religion, de croyance, d'orientation sexuelle, d'âge, de situation de famille, d'invalidité, d'opinion ou d'affiliation politique et d'origine nationale ou sociale.

Les ressources, le pouvoir et la responsabilité doivent être affectés de façon équitable et sans discrimination sexuelle, mais cette affectation doit redresser tout déséquilibre inéquitable entre les avantages dont jouissent les femmes et les hommes.

### **2. Les installations**

La participation féminine dans le sport est influencée par le nombre, la diversité et la facilité d'accès des installations. La conception, des plans à la structuration, et la direction de ces installations, devraient répondre justement et équitablement aux besoins spécifiques

des femmes d'une communauté, en assurant tout particulièrement la provision de garderies pour les enfants et la garantie de sécurité.

### **3. Le sport scolaire et junior**

La recherche nous montre que les filles et les garçons abordent le sport de points de vue très différents. Les personnes chargées du sport, de l'éducation, des loisirs et de l'éducation physique des jeunes ont la responsabilité d'assurer qu'une gamme d'activités et d'expériences pédagogiques, tenant compte des valeurs, des opinions et des ambitions des filles, soit incorporée dans les programmes développant la condition physique et les talents sportifs de base des jeunes.

### **4. Développement de la participation**

La participation des femmes au sport est influencée par la gamme des activités disponibles. Les personnes chargées de la provision d'activités et de programmes sportifs ont la responsabilité de fournir et d'encourager les activités qui répondent aux besoins et aux ambitions des femmes.

### **5. Le sport de compétition**

Les gouvernements et les organisations sportives devraient appliquer le principe de l'égalité des chances pour permettre aux femmes de réaliser leur potentiel de performance sportive, en s'assurant que toutes les activités et tous les programmes destinés à améliorer la performance tiennent compte des besoins spécifiques des femmes athlètes.

Tout responsable des athlètes d'élite et/ou professionnels doit s'assurer que le nombre de compétitions, les récompenses, les primes d'encouragement, les incitations, le parrainage, la promotion et toute autre forme d'appui sont fournis justement et équitablement, aussi bien aux femmes qu'aux hommes.

### **6. Le leadership dans le sport**

Les femmes sont sous-représentées dans les positions de direction et de décision, dans toutes les organisations sportives ainsi que dans toutes les organisations associées au sport. Les personnes chargées de ces domaines doivent développer des politiques, des programmes et des structures qui permettront d'augmenter le nombre de femmes parmi les entraîneurs, les conseillers, les décideurs, les officiels, les administrateurs et le personnel à tous les niveaux, en se concentrant tout particulièrement sur le recrutement, le développement et la rétention.

### **7. Education, formation et développement**

Les personnes chargées de l'éducation, de la formation et du développement des entraîneurs ou de tout personnel sportif doivent assurer que les programmes et les

activités pédagogiques utilisés examinent tous les domaines concernés par l'égalité entre les sexes et les besoins des femmes athlètes, reflétant équitablement le rôle des femmes dans le sport, et que ceux-ci tiennent compte de l'expérience, des valeurs et des opinions des femmes en matière de direction.

## **8. Informations et recherche sur le sport**

Les personnes chargées de la recherche et de la fourniture d'informations sur le sport doivent développer des politiques et des programmes pour optimiser les connaissances et la perception générale des femmes et du sport et assurer que les normes et les spécifications de la recherche sont basées sur la recherche concernant tant les femmes que les hommes.

## **9. Les ressources**

Les personnes chargées de l'allocation des ressources doivent assurer la disponibilité de moyens pour soutenir les femmes dans le sport, les programmes pour les femmes et toute autre mesure spéciale contribuant à la promotion de la présente déclaration de principes.

## **10. La coopération nationale et internationale**

Les organisations gouvernementales et non-gouvernementales doivent s'engager à promouvoir l'égalité entre les sexes et à mettre en commun les politiques et les programmes réussis portant sur les femmes et le sport, dans leur association avec d'autres organisations, sur le plan national et international.

## **Annexe B**

### **La Stratégie Internationale pour les Femmes et le Sport 1994 – 1998**

#### **Une Stratégie Internationale pour les Femmes et le Sport 1994 – 1998**

##### **Introduction**

Des travaux considérables ont été effectués, à l'échelon national, par des groupes gouvernementaux et non gouvernementaux, en Australie, au Canada, en Nouvelle-Zélande, aux Etats-Unis, en Norvège, en Suède et autres, pour le développement de politiques et de programmes pour l'égalité entre les sexes dans le sport, afin d'augmenter, pour les femmes, les possibilités de participation au sport au niveau de leader. En outre, une priorité à l'échelon international sur des questions relatives aux femmes et au sport a été accordée à travers les travaux du Groupe de Travail sur les Femmes et le Sport de la Conférence Européenne sur le Sport. Toutefois, d'autres initiatives internationales de développement des femmes et du sport n'ont pas été aussi coordonnées.

##### **Objet de la Stratégie**

Pour assurer l'avancement des questions relatives aux femmes et au sport à l'échelon international, nous devons définir une stratégie plus coordonnée et résolue, qui s'étend à tous les continents et est sanctionnée par toute une série de groupes gouvernementaux et non gouvernementaux dans le domaine du sport. On espère qu'à travers le développement d'une stratégie internationale de ce type il sera possible de mettre en commun des programmes modèles et des développements réussis entre les nations et les fédérations de sport, afin d'accélérer le processus d'évolution vers une culture du sport plus équitable.

Cette stratégie devra reconnaître et être sensible aux différents niveaux du développement dans le monde entier et aux limitations culturelles qui risquent d'affecter la rapidité de cette évolution, tout en reconnaissant les exigences particulières des personnes handicapées, des personnes âgées et des minorités ethniques. Les pays et les organisations doivent définir les moyens et les techniques qu'ils adoptent pour l'avancement des femmes dans le sport, tout en restant dans l'esprit de la Déclaration de Principes.

La Stratégie comprend les quatre éléments principaux suivants :

1. La Déclaration de Brighton sur les femmes et le sport
2. Des mécanismes de coordination internationaux
3. L'organisation régulière de conférences et d'opportunités pour l'échange d'informations
4. Un groupe de travail international sur les femmes et le sport

## **Qui participera à cette Stratégie ?**

Toute une série d'organisations, d'organismes et d'assemblées et de groupes gouvernementaux et non gouvernementaux peuvent jouer un rôle prépondérant dans l'avancement de cette stratégie, et précisément :

1. des assemblées internationales comme les Nations Unies, le Conseil de l'Europe, les chefs de gouvernement des pays du Commonwealth et autres ;
2. des organisations internationales de sport, parmi lesquelles : le Comité International Olympique (CIO), l'Assemblée Générale des Fédérations Internationales de Sport (GAISF), la Commonwealth Games Federation (CGF), l'International Paralympic Committee (IPC), le Supreme Council for Sport in Africa (SCSA) ainsi que la Conférence Francophone des Ministres de la Jeunesse et des Sports (CONFEJES) ;
3. des organismes de sport gouvernementaux et non gouvernementaux ;
4. des fédérations de sport gouvernementales et non gouvernementales ;
5. des groupes internationaux pour les femmes et le sport, y compris : WomenSport International (WSI), l'International Association for Physical Education and Sport for Girls and Women (IAPESGW) ;
6. des groupes pour femmes gouvernementaux et non gouvernementaux, internationaux et nationaux ;
7. des groupes influant sur le développement national et international du sport.

## **La Stratégie Internationale pour les Femmes et le Sport**

Les gouvernements et les organisations qui s'engagent à participer à une Stratégie Internationale pour les Femmes et le Sport doivent :

- ◆ adopter la Déclaration de principes, appelée Déclaration de Brighton sur les Femmes et le Sport, et s'engager à assurer son application ;
- ◆ développer et exécuter un plan de réalisation reflétant la mise en application intégrale et pratique des principes contenus dans la Déclaration de Brighton ;
- ◆ nommer un représentant chargé des communications avec un Groupe de Travail International sur les Femmes et le Sport ;
- ◆ soutenir une coopération internationale en s'efforçant de dépêcher des représentants qualifiés aux conférences internationales futures menées pour les discussions sur des questions pertinentes, pour la mise en commun de techniques et de programmes modèles, pour le contrôle de l'avancement dans l'application des principes ; et
- ◆ rendre compte au groupe de travail de l'efficacité des mesures et des actions qu'ils ont entreprises pour l'avancement de ces principes.

## **Coordination et contrôle de la Stratégie**

Pour coordonner et contrôler l'application de la Stratégie décrite ci-dessus, un Groupe de Travail International pour les Femmes et le Sport, comprenant des organisations gouvernementales et non gouvernementales, y compris la représentation de tous les

continents au conseil, sera créé. Ce Groupe de Travail poursuivra les travaux du comité consultatif « ad hoc » et ses principaux objectifs seront les suivants :

- ◆ poursuivre le développement de la Stratégie Internationale et servir de modèle pour les travaux internationaux sur les femmes et le sport ;
- ◆ fournir des conseils et assurer la coordination de l'organisation de conférences internationales futures sur la question des femmes et du sport ;
- ◆ jouer le rôle de point de contact et de référence ;
- ◆ rester en contact avec des assemblées et des groupes de coordination régionaux (voir les Annexes A, B, C et D) et avec les gouvernements et les organisations participant à la Stratégie ou visés par celle-ci ; et
- ◆ contrôler, à l'échelon international, l'avancement des questions relatives aux femmes et au sport ainsi que l'application de la Déclaration de Principes.

### **Tâches immédiates du Groupe de Travail**

A l'issue des débats de la conférence, huit tâches stratégiques doivent être effectuées immédiatement :

- ◆ Créer un Groupe de Travail International représentatif, qui sera doté d'un secrétariat par le conseil britannique du sport (British Sports Council) ;
- ◆ A travers les membres du CIO présents à la Conférence de Brighton, travailler à la préparation d'une présentation sur la question des femmes et du sport et sur les résultats de cette conférence au Congrès du Centenaire du CIO à Paris, en août 1994 ;
- ◆ A travers le Groupe du Commonwealth, nouvellement établi, assurer l'adoption de la déclaration à la *Commonwealth Games Federation General Assembly*, à Victoria, Canada, en août 1994 ;
- ◆ Assurer l'examen et la discussion de la Déclaration de Principes à la Conférence Mondiale sur les Femmes des Nations Unies à Pékin, en septembre 1995 ;
- ◆ Assurer l'examen et la discussion de la Déclaration de Principes à l'*International Paralympic General Assembly*, au Japon, en novembre 1995 ;
- ◆ Cordonner la planification initiale de la prochaine conférence mondiale en Namibie, en 1998 ;
- ◆ Entreprendre des travaux à l'échelon international (par ex. avec des fédérations internationales de sport) pour obtenir l'adoption et l'application de la Stratégie à l'échelon international ;
- ◆ Se mettre en communication avec d'autres organismes multinationaux gouvernementaux et non gouvernementaux partageant les mêmes intérêts et les mêmes objectifs sur le plan des femmes ainsi que des femmes et du sport.

### **Exemples d'actions spécifiques pour les différents groupes qui se sont engagés à une stratégie internationale**

## **Organisations de sport internationales et nationales**

- ◆ créer un groupe de travail pour formuler et mettre en application une politique sur l'égalité entre les sexes pour leur organisation ;
- ◆ contrôler l'avancement de l'application et l'effet des politiques sur l'égalité entre les sexes, au cours de réunions et d'assemblées annuelles ;
- ◆ créer des mécanismes pour l'évolution vers une représentation équitable entre les hommes et les femmes au sein des différents organismes décideurs et exécutifs ;
- ◆ chercher des moyens d'augmenter le nombre de femmes entraîneurs à tous les niveaux ;
- ◆ incorporer les questions relatives à l'égalité entre les sexes dans l'éducation des leaders, des entraîneurs et du personnel ;
- ◆ étudier des moyens d'accroître l'importance et l'influence des femmes dans le fonctionnement de l'organisation ;
- ◆ dans les assemblées internationales, recommander des politiques et des programmes pour l'avancement des femmes dans le sport comme problème international pour le développement du sport ;
- ◆ échanger, avec d'autres organisations de sport internationales et nationales, des exemples de bonnes pratiques dans le domaine des femmes et du sport ;
- ◆ supporter la participation des femmes à des réunions, séminaires et congrès nationaux et internationaux ; et
- ◆ parrainer la participation de déléguées à des assemblées et des conférences internationales et encourager les organisations membres à faire de même.

## **Organisations nationales gouvernementales et non gouvernementales**

- ◆ créer un groupe de travail pour formuler et appliquer une politique nationale sur les femmes et le sport ;
- ◆ encourager des fédérations nationales de sport à adopter des politiques et des pratiques sur l'égalité entre les sexes ;
- ◆ incorporer les initiatives sur le sport féminin et les mesures pour l'égalité entre les sexes dans les programmes bilatéraux d'échange et d'assistance ;
- ◆ parrainer la participation des femmes à des cours et séminaires de formation internationaux, en particulier dans l'entraînement, et offrir des places dans des cours de formation nationaux à des ressortissantes de pays en voie de développement avoisinants ;
- ◆ mettre en commun des études de cas et des programmes de démonstration avec d'autres pays et organisations ;
- ◆ créer des programmes de visiteur pour les femmes dans le sport dans des pays voisins ; et
- ◆ promouvoir et mettre en commun des programmes de direction dans le domaine des femmes et du sport ainsi que des programmes de développement à participation collective avec des pays en voie de développement avoisinants ;

## **Organisations internationales et nationales pour les femmes et le sport**

- ◆ dans les assemblées internationales, recommander des politiques et des programmes pour l'avancement des femmes dans le sport comme problème international pour le développement du sport ;
- ◆ distribuer et promouvoir des exemples illustratifs et des politiques modèles ; assurer des services d'information sur les contacts et les programmes de développement des femmes et du sport ;
- ◆ soutenir la participation des femmes à des séminaires et des congrès scientifiques ;
- ◆ parrainer la participation de déléguées à des assemblées et des conférences internationales et encourager les organisations membres à faire de même ;
- ◆ parrainer une délégation pour participer à des conférences internationales futures sur les femmes et le sport pour discuter sur / assurer l'avancement des travaux ;
- ◆ parrainer des délégués, y compris une déléguée, pour la participation à des conférences futures sur des questions relatives aux femmes et au sport et pour l'avancement de la Stratégie Internationale pour les Femmes et le Sport.

## **Annexe C**

### **Liste des organisations qui ont adopté la Déclaration de Brighton 1994 - 1998**

Cette liste comprend plus de 200 organisations qui ont communiqué au Groupe de Travail International Femmes et Sport qu'elles ont adopté ou approuvé la Déclaration de Brighton. Il peut y avoir, également, des organisations qui ne savent pas encore quelles sont celles qui ont adopté cette Déclaration.

#### **Organisations ou coalitions gouvernementales internationales ou régionales**

Ministres arabes de la Jeunesse et des Sports  
Chefs de gouvernement des Caraïbes  
Ministres des Sports des Caraïbes  
Chefs de gouvernement du Commonwealth  
Commonwealth Ministers for Women's Affairs  
Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays Francophones (CONFEJES)  
Comité du Conseil de l'Europe pour le Développement du Sport  
Ministres européens du Sport  
Ministres du Sport des pays de l'Afrique du Sud (Zone 6)  
Conseil Suprême de la Jeunesse et des Sports en Afrique

#### **Organisations multi-sports internationales**

Commonwealth Games Federation  
Comité International Olympique  
Comité International Paralympique

#### **Organisations et Assemblées internationales pour l'Education Physique :**

Congreso Panamericano de Educacion Fisica  
Fédération Internationale d'Education Physique  
International Council for Health and Physical Recreation Sport and Dance  
International Council of Sport Science and Physical Education  
International Society for the History of Physical Education and Sport  
Leisure Studies Association  
The World Forum on Physical Activity and Sport

#### **International and Regional Women and Sport Grupe :**

Arab Women and Sport Association  
Asia Women and Sport  
African Women in Sport Association  
European Women and Sport Group

International Association for Physical Education and Sport for Women and Girls  
Groupe de Travail International Femmes et Sport  
WomenSport International

**Fédérations internationales de sport :**

European Squash Federation  
Fédération Aéronautique Internationale  
International Amateur Athletic Federation  
Fédération Internationale de Tir à l'Arc  
International Badminton Federation  
Union Cycliste Internationale  
International Federation of Netball Associations  
Fédération Internationale de Hockey  
International Lifesaving Federation  
International Sailing Federation  
International Triathlon Union  
International Weightlifting Federation  
Royal Life Saving Society  
World Squash Association

**Organisations nationales :**

Afrique

Algérie	Ministère de la Jeunesse et des Sports Association Algérienne pour le développement du sport féminin
Botswana	Botswana Spots Council
Egypte	Supreme Council for Youth and Sport Faculty of PE for Girls, Alexandria University Sport Society of Egyptian Women
Gambie	Comité Olympique
Ghana	Ministry of Youth and Sport Comité Olympique Women's Sports Association if Ghana
Lesotho	Comité Olympique
Madagascar	Women and Sport

	Comité Olympique
Ile Maurice	National Commission on Women and Sport 16 Fédérations Nationales de sport
Namibie	Ministry of Youth and Sport Ministry of Land, Resettlement and Rehabilitation Comité Olympique
République de Guinée	Ministère de la Jeunesse et des Sports
Seychelles	Gouvernement des Seychelles Comité Olympique
Afrique du Sud	Commonwealth Games Association Women Sports Foundation National Department of Sport and Recreation National Sports Council
Swaziland	Ministry of Home Affairs Olympic and Commonwealth Games Association 7 fédérations nationales de sport
Ouganda	Comité Olympique Uganda Sports Women's Association
Zombabwe	Sport and Recreation Commission Comité Olympique Women in Sport Foundation Zimbabwe
<b>Asie et Moyen-Orient</b>	
Bahreïn	General Organisation for Youth and Sport
Taiwan	Comité Olympique
Hong Kong	Hong Kong Sports Development Board
Indonésie	Ministry of Youth and Sport Indonesia Sports Committee Indonesian Association of Physical Education and Sports for Girls and Women (PERWOSI)
Japon	Association of Physical Education for Women Chiba Board of Education

Malaisie	Ministry of Youth and Sport Women's Sports and Fitness Foundation
Philippines	Philippines Sports Commission Women's Sport Foundation
Syrie	General Sports Federation
<b>Europe</b>	
Albanie	Ministry of Culture, Youth and Sport Comité Olympique
Autriche	Ministère du Sport
Bosnie Herzégovine	Association de sport
Bulgarie	Comité Olympique
Croatie	Comité Olympique
Chypre	Comité Olympique
République Tchèque	Comité Olympique
Finlande	Ministère de l'Education Ministère de la Culture Fédération Finlandaise de Sport Comité Olympique
Allemagne	Confédération allemande de sport Union allemande de Sport et de Science
Grèce	Ministère de la Culture
Islande	Icelandic Sports Federation
Irlande	Ministry of Youth and Sport
Israël	Ministère de l'éducation, de la Culture et du Sport
Lituanie	Ministère de l'Education Physique et du Sport Comité Olympique Association lituanienne des Femmes dans le Sport

	Congrès lituanien du sport
Pays-Bas	Confédération catholique néerlandaise du sport
Irlande du Nord	Sports Council for Northern Ireland
Portugal	Departamento do Desporto Mouvement Démocratique des Femmes Portugaises
Suisse	Comité Olympique
Ukraine	Ministère de l'Éducation Physique et du Sport
Royaume-Uni	Le gouvernement British Olympic Association UK Sports Council Sports Council for Scotland Sports Council for Northern Ireland English Sports Council Womsn's Sports Foundation 24 comités d'organisation nationaux du sport
<b>Amérique du Nord et Caraïbes</b>	
Antilles	Comité Olympique
Aruba	Comité Olympique
Bahamas	Comité Olympique
Barbade	Comité Olympique
Canada	Patrimoine canadien Sport Canada Canadian Association for the Advancement of Women and Sport Commonwealth Games Association Province d'Ontario Province de Colombie Britannique Province d'Alberta
Cuba	Comité Olympique
Grenade	Gouvernement

Jamaïque	Comité Olympique
Trinidad et Tobago	Comité Olympique Ministry of Youth and Sport
Etats-Unis d'Amérique	National Association of Girls and Women in Sport Olympic Woman Project Women's Sport Foundation USA Volleyball USA Sailing

### **Amérique centrale et du sud**

Argentine	Comité Olympique
Bolivie	Comité Olympique
Brésil	Comité Olympique
Chili	Comité Olympique
Colombie	Comité Olympique
Equateur	Comité Olympique
El Salvador	Comité Olympique
Guatemala	Comité Olympique
Honduras	Comité Olympique
Mexique	Commission nationale du Sport Comité Olympique Ministère du Sport
Panama	Comité Olympique
Paraguay	Comité Olympique
Pérou	Comité Olympique
Uruguay	Comité Olympique
Venezuela	Comité Olympique

## Océanie

Australie

Australian Sports Commission  
Sport and Recreation Ministers Council  
Standing Committee on Recreation and Sport  
State and Territory Governments  
Comité Olympique  
Women's Sports Foundation of western Australia  
WomenSport Australia

Iles Cook

Cook Islands Sports and Olympic Association

Nouvelle Zélande

Hillary Commission  
Comité Olympique

Papouasie Nouvelle-Guinée

Papua New Guinea Sports Commission

## **Annexe D – L’Appel à l’Action de Windhoek**

Les 400 délégués de 74 pays qui étaient présents à la 2ème conférence mondiale sur les femmes et le sport, qui s’est déroulée à Windhoek, en Namibie, du 19 au 22 mai 1998 ont demandé une action dans le monde entier pour poursuivre le développement vers l’égalité des chances dans la participation des femmes et des filles au sport dans son sens le plus large. Cet appel reflétait le désir irrésistible, de la part de tous les délégués, de créer une coopération et une coordination majeures entre les nombreux organismes et organisations responsables des questions relatives aux femmes et reconnaissait le rôle que le sport peut et doit jouer dans l’avancement des filles et des femmes.

La conférence reconnaissait qu’il était nécessaire d’établir des liens entre les instruments existants à l’échelon international, en particulier la plate-forme pour l’Action de Pékin et la Convention des Nations Unies sur l’Elimination de toutes les Formes de Discrimination Contre les Femmes, qui influent directement et indirectement sur l’avancement des filles et des femmes.

La conférence célébra les succès obtenus par et pour les filles et les femmes depuis l’adoption de la Déclaration de Brighton, en 1994. Ces réussites démontrent clairement le potentiel qu’offre le sport pour influencer de façon positive sur la vie des filles et des femmes.

L’Appel à l’Action s’adresse à l’ensemble des hommes et des femmes appartenant aux organisations sportives nationales et internationales, aux gouvernements, aux administrations publiques, aux services de développement, aux écoles, aux entreprises, aux institutions de développement et de recherche et aux organisations de femmes qui sont responsables ou influent directement sur la conduite, le développement ou la promotion du sport ou qui participent, de quelque façon que ce soit, à l’emploi, à l’éducation, à l’administration, à la formation, au développement ou à l’assistance des filles et des femmes dans le sport.

En plus de la réaffirmation des principes de la Déclaration de Brighton, les délégués de la conférence ont réclamé une action dans les domaines suivants :

1. Développer des plans d’action ayant, pour objectifs et perspectives, la mise en pratique de la Déclaration de Brighton ainsi que le contrôle et la confirmation de son application.
2. Maintenir le contact, au-delà des frontières actuelles du secteur du sport, avec le mouvement général de l’égalité des femmes pour développer des relations étroites entre, d’une part, le sport et les organisations féminines, d’autre part, les représentants de secteurs de l’éducation, de la jeunesse, de la santé, des droits de l’homme et de l’emploi, entre autres. Développer des stratégies de soutien permettant à d’autres secteurs d’atteindre leurs objectifs par le biais du sport ainsi que d’autres objectifs sportifs.

3. Promouvoir et partager l'information sur la contribution positive de la participation des filles et des femmes au sport, notamment sur le plan social, de la santé et économique, entre autres.
4. Donner aux femmes une formation de leader et de décideur, et assurer qu'elles jouent un rôle utile et visible dans le sport, à tous les niveaux. Créer des mécanismes donnant aux jeunes femmes une voix dans le développement des politiques et de programmes qui les affectent.
5. Éviter une "crise mondiale de l'éducation physique" en créant et en renforçant des programmes d'éducation physique de qualité comme moyens clé pour l'introduction positive des jeunes femmes aux débouchés et autres bénéfices qu'elles peuvent acquérir à travers le sport. En outre, créer des politiques et des mécanismes assurant le passage à des activités scolaires aux activités à l'échelon de la communauté.
6. Encourager les médias à couvrir et à décrire de façon positive l'envergure, l'importance, la qualité et les bénéfices de la participation des filles et des femmes au sport.
7. Créer un environnement à la fois sûr et positif pour les filles et les femmes qui participent au sport, à tous les niveaux, en prenant des mesures nécessaires pour éliminer toutes les formes de harcèlement et de traitement abusif, de violence et d'exploitation, ainsi que les contrôles de la féminité.
8. Assurer que les politiques et les programmes offrent à l'ensemble des filles et des femmes des opportunités en tenant entièrement compte des différences et de la diversité entre elles - y compris les facteurs suivants: la race, la capacité, l'âge, la religion, l'orientation sexuelle, les caractéristiques ethniques, la langue, la culture ou les statuts inhérents aux autochtones.
9. Reconnaître l'importance des gouvernements dans le développement du sport et les pousser à développer une législation, une politique publique et un financement appropriés à travers une étude sur l'impact sur le sexe, afin d'assurer l'égalité des sexes dans tous les aspects du sport.
10. Assurer que des programmes officiels d'assistance au développement prévoient des opportunités égales pour le développement des filles et des femmes et reconnaissent le potentiel du sport pour la réalisation des objectifs.
11. Encourager les femmes à entreprendre une recherche sur le sport, et l'exécution de travaux de recherche supplémentaires sur des questions critiques concernant les femmes dans le sport.

**Windhoek, Namibie**  
**22 mai 1998**

## **Annexe E – Après Windhoek : 1998 / 2002**

### **Contexte**

L'Appel à l'Action de Windhoek est basé sur la Déclaration de Brighton sur les femmes et le sport et se rapporte à différents instruments internationaux, notamment la Plate-forme de Pékin pour l'Action et la Convention pour l'élimination de toutes les Formes de Discrimination Envers les Femmes. Comme nous l'avons illustré dans le présent rapport, la Déclaration de Brighton se concentre sur des principes et sur la sensibilisation :

- ◆ aux principes sur lesquels doit être basé le développement du sport, de façon qu'il comprenne et reflète les exigences des femmes; et
- ◆ à la nécessité d'une connaissance sur ces questions à l'échelon national et international.

L'Appel à l'Action de Windhoek passe du niveau des déclarations de principe et de la sensibilisation aux problèmes à celui de l'action.

### **Objet**

Le présent document décrit les modalités de promotion et de contrôle de la Déclaration de Brighton et de l'Appel à l'Action de Windhoek.

### **La marche à suivre**

La question des femmes et du sport occupe une place beaucoup plus importante dans le programme politique et sportif qu'en 1994, et la Déclaration de Brighton est désormais reconnue dans le monde entier. Toutefois le sport doit toujours affronter une série de problèmes contemporains et, dans de nombreuses régions du monde, il est toujours considéré comme une institution dominée par les hommes, qui se soucie bien peu de la vie des femmes.

Pour permettre l'évolution des questions relatives aux femmes et au sport à l'échelon international, une action coordonnée, stratégique et résolue est nécessaire. Cette action doit se concentrer sur la mise en pratique de la politique ; ses principaux éléments comprennent les suivants :

- ◆ un engagement à l'application des principes et actions contenues dans la Déclaration de Brighton sur les femmes et le sport et dans l'Appel à l'Action de Windhoek.
- ◆ la maximisation des mécanismes de coordination internationaux, par exemple la coopération entre l'IWG, le Groupe de Travail du CIO sur les femmes et le sport, le WSI, l'IAPESGW, la Commission des NU sur le statut des femmes et autres;
- ◆ l'organisation régulière de conférences et assemblées pour l'échange d'informations;

- ◆ le développement et le maintien d'alliances stratégiques avec le mouvement mondial de développement des femmes;
- ◆ le maintien du rôle de facilitation, de soutien et de contrôle; et
- ◆ l'organisation d'une Conférence Mondiale sur les Femmes et le Sport au Canada, en l'an 2002.

### **Promotion et contrôle**

Afin d'assurer la poursuite du processus de changement, il est nécessaire que l'on dispose d'un mécanisme de coordination international et on a décidé de confier ce rôle au Groupe de Travail International sur les Femmes et le Sport (IWG).

L'IWG est un organisme de coordination non officiel qui se compose d'organisations gouvernementales et des principaux organismes non gouvernementaux dont les objectifs prioritaires sont la promotion et la facilitation du processus de développement des opportunités pour les femmes et les filles dans le sport et les activités physiques à l'échelon mondial.

*L'IWG joue un rôle de catalyseur pour les organismes actuels; il encourage et soutient une promotion efficace pour le compte des femmes et des filles; ses principaux objectifs sont les suivants :*

- ◆ contrôler l'adoption de la Déclaration de Brighton et l'application de l'Appel à l'Action de Windhoek par les gouvernements et les organisations nationales, régionales et internationales dans le monde entier;
- ◆ dresser un plan d'action de l'IWG, comprenant des priorités, ciblant les secteurs et les organisations qui ne prévoient pas l'égalité des femmes dans le sport;
- ◆ jouer le rôle de contact et de point de référence pour les organisations internationales et nationales, ainsi que pour des groupes régionaux pour les femmes et le sport, en se concentrant sur les développements internationaux pour les femmes et le sport et en facilitant les échanges d'informations;
- ◆ jouer le rôle d'organisateur pour la Conférence Mondiale de 2002 sur les Femmes et le Sport, à l'occasion de laquelle on effectuera une évaluation de l'avancement de cette stratégie;
- ◆ s'efforcer, en collaboration avec d'autres organisations, de porter des questions relatives aux femmes et au sport au programme des principales conférences internationales et de donner des conseils sur le contenu des conférences internationales qui se penchent sur la question des femmes et du sport; et
- ◆ développer et maintenir des alliances avec le mouvement mondial pour le développement des femmes.

## **Qui seront les protagonistes ?**

Toute une série d'organisations, d'assemblées et de groupes gouvernementaux et non gouvernementaux, ainsi que des particuliers, peuvent jouer un rôle prépondérant dans l'avancement des femmes dans le sport et à travers celui-ci, y compris :

1. des assemblées internationales comme les Nations Unies, le Conseil de l'Europe, les chefs de gouvernement des pays du Commonwealth et autres ;
2. des organisations gouvernementales, parmi lesquelles : les Nations Unies, l'organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Conseil de l'Europe, les chefs de gouvernement du Commonwealth (CHOGM), l'Organisation des Etats Américains (OAS) et autres ;
3. des organisations internationales de sport, y compris le Comité International Olympique (CIO), l'Assemblée Générale des Fédérations Internationales de Sport (GAISF), la Commonwealth Games Federation (CGF), l'International Paralympic Committee (IPC), le Supreme Council for Sport in Africa (SCSA) ainsi que la CONFEJES ;
4. des organismes de sport gouvernementaux , quasi gouvernementaux et non gouvernementaux ;
5. des fédérations de sport internationales et nationales ;
6. des groupes internationaux pour les femmes et le sport, y compris : WomenSport International (WSI), International Association for Physical Education and Sport for Girls and Women (IAPESGW) ; European Women in Sport (EWS), Association des Femmes Africaines dans le Sport (AWISA), Women's Sport Foundation of the USA (WSF) et Canadian Association for the Advancement of Women and Sport (CAAWS) ;
7. des groupes pour femmes gouvernementaux et non gouvernementaux, internationaux et nationaux, y compris la Commission for the Status of Women des Nations Unies ;
  - ◆ des groupes influant sur le développement national et international du sport, par exemple l'International Council for Sports Science and Physical Education (ICSSPE) et ses organisations membres, l'International Council for Health, Physical Education, Recreation, Sport and Dance (ICHPER-SD) ; et, bien entendu
  - ◆ des initiatives individuelles, qui sont la cheville ouvrière du changement.

## **Le secrétariat de l'IWG**

Le gouvernement canadien assure l'assistance pour le secrétariat de l'IWG de mai 1998 jusqu'à la conférence mondiale de 2002. Pour obtenir des informations supplémentaires, on doit s'adresser au secrétariat d'IWG :

Secrétariat d'IWG  
Sport Canada  
Les Terrasses de la Chaudière  
15 Eddy Street, 8ème étage  
Hull, Québec, K1A 0M5  
CANADA

Tél. : (819) 956 8036  
Fax : (819) 956 8019  
Email : [trice\\_cameron@pch.gc.ca](mailto:trice_cameron@pch.gc.ca)  
ou : [sue\\_neill@pch.gc.ca](mailto:sue_neill@pch.gc.ca)

## **Annexe F**

### **Informations sur le Groupe de Travail International sur les Femmes et le Sport**

#### **Définition**

Le Groupe de Travail International sur les Femmes et le Sport (GTI) est un organisme de coordination non officiel qui se compose d'organisations gouvernementales ainsi que des principales organisations non gouvernementales ; ses principaux objectifs sont la promotion et l'assistance pour le développement des opportunités pour les filles et les femmes dans le sport et les activités physiques, dans le monde entier.

#### **Ses objectifs**

Les objectifs du GTI sont les suivants :

- ◆ contrôler l'adoption et l'application de la Déclaration de Brighton par les gouvernements et des organisations nationales/internationales dans le monde entier ;
- ◆ dresser un plan d'action, avec des priorités, ciblant les régions et les organisations dans lesquelles l'égalité entre les femmes et le sport n'est pas au programme ;
- ◆ servir de point de contact et de référence pour des groupes pour les femmes et le sport internationaux, nationaux et régionaux en se concentrant sur les développements internationaux dans le domaine du sport et des femmes et en facilitant l'échange d'informations ;
- ◆ obtenir l'inscription de questions relatives aux femmes et au sport à l'ordre du jour des principales conférences internationales et offrir des conseils sur le contenu des conférences internationales qui soulèvent des questions sur la femme et le sport.
- ◆ Jouer le rôle d'« organisateur » pour la Conférence Mondiale de 2002 sur les Femmes et le Sport, au cours de laquelle sera évalué l'avancement de la stratégie.

#### **Connaissances, « savoir-faire » et compétences nécessaires**

Les connaissances, « savoir-faire » et compétences suivantes sont nécessaires à l'IWG pour la réalisation de ses objectifs :

- ◆ Capacité de valoriser la conception et l'exécution des stratégies pour le changement à l'échelon international
- ◆ Connaissance de la structure et des tendances politiques au sein du mouvement international du sport
- ◆ Pouvoir faire pression sur les grands décideurs dans les domaines de la politique, des organisations gouvernementales et non gouvernementales et du sport

- ◆ Savoir créer, développer et entretenir des relations avec des particuliers et des organisations
- ◆ Etre en mesure de représenter l'IWG aux réunions et conférences
- ◆ Savoir exercer ses activités à un niveau stratégique et directorial, en coordonnant ses activités avec d'autres organismes dans le secteur du sport et autres
- ◆ Savoir diriger et appliquer des stratégies avec d'autres organisations, en particulier des fédérations de jeux multi-sports et internationales

### **Principes d'exploitation**

L'IWG exerce ses activité en suivant les principes suivants :

- ◆ Il est basé sur le modèle d'un groupe de travail dans une « mise en relations » flexible et informelle
- ◆ Les réunions se tiennent tous les ans
- ◆ Les membres du groupe doivent être en mesure de définir l'assistance financière pour la participation aux activités du GTI et se rendre aux réunions annuelles
- ◆ L'adhésion à l'IWG doit refléter une diversité culturelle mondiale ainsi qu'une série de langues, en particulier l'anglais, le français et l'espagnol
- ◆ La participation / représentation comprend : le CIO, le WomenSport International, la Commonwealth Games Federation, l'IAPESGW ainsi que des groupes régionaux en Europe, en Afrique, en Océanie, sur le continent américain, aux Caraïbes, en Amérique du sud et en Asie
- ◆ La présidence du GTI est assurée par le pays qui reçoit et assiste le secrétariat du GTI
- ◆ Le pays qui reçoit la réunion du GTI doit prendre à sa charge le coût des repas et de l'hébergement à partir de la veille de la réunion et pendant toute sa durée, si possible
- ◆ Au cours des réunions du GTI, le pays qui reçoit et les membres sont priés de maximiser les opportunités de promouvoir les questions relatives aux femmes dans le sport dans leur région et dans leur pays. Dans cette optique, les organisateurs sont priés d'assurer la participation de personnalités clés aux activités des réunions.

### **Les membres du Groupe**

L'adhésion au groupe est déterminée par les directives suivantes :

- ◆ En tant que groupe de travail flexible et non officiel, le groupe de travail ne fait pas l'objet de procédures officielles pour les élections ou la représentation
- ◆ Les particuliers sont invités à participer en fonction de leur capacité à répondre aux connaissances, au « savoir-faire » et aux compétences à la disposition du Groupe afin de faciliter la réalisation de ses objectifs
- ◆ La participation au Groupe ne se limite pas qu'aux femmes.

<p><b>Membres du Groupe de Travail International sur les Femmes et le Sport au cours de la période 1994 – 98 :</b></p>	<p><b>Les membres actuels du Groupe de Travail International sur les Femmes et le Sport comprennent les suivants :</b></p>
<p>Co-présidentes</p> <p><b>Pendukini livula-Ithana</b> Minister of Lands, Resettlement and Rehabilitation, Namibie</p> <p><b>Dr. Anita White</b> Directrice du Développement, English Sports Council</p>	<p>Co-présidentes :</p> <p><b>Dr Sue Neill</b> Director of Sport Policy, Sport Canada</p> <p><b>Pendukini livula-Ithana</b> President, African Women in Sport Association et Minister of Lands, Resettlement and Rehabilitation, Namibie</p>
<p>Secrétariat</p> <p><b>Andreas Hansen</b> United Kingdom Sports Council</p>	<p>Secrétariat</p> <p><b>Trice cameron</b> Senior Policy Officer, Sport Canada</p>
<p>Membres :</p> <p><b>Mme Elizabeth Darlison</b> Secrétaire Générale, WomenSport International</p> <p><b>Clemencia Anaya Maya</b> Colombian Olympic Academy</p> <p><b>Dr. Sue Neill</b> Sport Canada</p> <p><b>Debbie Simms</b> Australian Sports Commission</p> <p><b>Kereyn Smith</b> Hillary Commission</p> <p><b>Mien Gondowidjojo</b> Indonésie</p> <p>Représentants de la Commonwealth Games Federation</p>	<p>Membres :</p> <p><b>Dr Anita White</b> Director of Development English Sports Council</p> <p><b>Dr Margaret Talbot</b> Présidente de IAPESGW</p> <p><b>Mme Elizabeth Darlison</b> Secrétaire Générale, WomenSport International</p> <p><b>Mme Alisi Tabete</b> Fiji Sports Council</p> <p><b>Prof. Dr. Nabilah Ahmed Abdelrahman</b> Recteur de la Faculté d'Education Physique de Filles, Université d'Alexandrie</p> <p><b>Mme Birgitta Kervinen</b> Finnish Sports Federation</p>



**Professor Chris Shelton**  
Professeur adjoint, Exercise and Sports  
Studies, Smith College, USA

En outre, certains particuliers participèrent de façon improvisée aux réunions.

## **Groupe International Femmes et Sport**

Pour tout autre renseignement sur les femmes et le sport à l'échelon international et sur les travaux du groupe de travail international femmes et sport, prière de contacter :

Secrétariat  
Groupe de travail international femmes et sport  
Tricia Camaron  
Patrimoine Canadien (Sport Canada)  
15 Eddy Street, 8ème étage  
Hull, Québec K1A 0M5  
Canada

Tél. : 819 956 8036

Fax : 819 956 8019

[Trice\\_cameron@pch.gc.ca](mailto:Trice_cameron@pch.gc.ca)

On peut obtenir un exemplaire de l'Appel à l'Action de Windhoek en français, en anglais, en portugais et en espagnol à l'adresse ci-dessus.

La page web du GTI a été réalisée en anglais, en français, et en espagnol, et les adresses correspondantes sont les suivantes :

[www.iwg.women-and-sport.org](http://www.iwg.women-and-sport.org)

[www.gti.femmes-et-sport.org](http://www.gti.femmes-et-sport.org)

[www.gti.mujeres-y-deporte.org](http://www.gti.mujeres-y-deporte.org)

## **Pour tout autre renseignement sur les Femmes et le Sport au Royaume-Uni**

Si vous désirez des renseignements sur Women and Sport au Royaume-Uni, prière de contacter :

International Relations and Major Events Directorate  
United Kingdom Sports Council  
Walkden House 10 Melton Street LONDON NW1 2EB

Tél. : [44] 171 380 8024

Fax : [44] 171 380 8025

E-mail : [international.relations@uksport.gov.uk](mailto:international.relations@uksport.gov.uk)

## **La Déclaration de Brighton**

Pour obtenir des exemplaires en arabe, en français, en allemand et en espagnol, contacter :

English Sports Council Publications  
P.O. Box 255  
Wetherby LS23 7LZ  
Royaume-Uni

Tél. : [44] 990 210255  
Fax : [44] 990 210266

Les exemplaires sont gratuits mais les frais d'emballage et de port s'élèvent à £1,50